

LIVRE DE JEAN-YVES LE GALLOU

LE DÉFI GAULOIS  
CARNETS DE ROUTE EN FRANCE RÉELLE

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont d'abord à mon épouse Anne-Laure qui a eu l'idée de ce livre et qui m'a aidé à le réaliser. Ils vont ensuite aux élus, cadres, militants et collaborateurs avec lesquels je partage le même combat politique en Île-de-France, à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Ils vont enfin aux responsables départementaux et locaux du mouvement national qui, au gré de mes déplacements, m'ont fait partager leur amour pour le coin de France dont ils ont la responsabilité. Que tous ici soient remerciés, ils se retrouveront dans cet ouvrage.

## À LA RENCONTRE DE LA FRANCE RÉELLE

14 Mai 2000 : pour fêter Jeanne d'Arc, nous partons, militants et responsables, pour la Lorraine, où nous voulons honorer notre héroïne sur la terre qui l'a vue naître. Nous sommes partis sans sabots, faut-il le préciser, mais en autocars qui, depuis toute la France, convergent ce beau matin de printemps vers Vaucouleurs et Domrémy. Cette Lorraine rurale et forestière, nous apparaît, à nous Parisiens, comme la quintessence de la campagne française, avec ses villages paisibles, ses clochers et ses mairies-écoles. Et puis, le choc : traversant Vaucouleurs, nous nous apercevons que le café du village est devenu un " chich-kebab " et que les femmes qui passent, avec landaux et marmots, sont voilées. Vaucouleurs, d'où Jeanne partit vers sa mission, Vaucouleurs, désertée par les Français, Vaucouleurs, village sarrasin... Quelques kilomètres, et voilà Domrémy, aux maisons pimpantes et fleuries. Domrémy, qui, la veille, accueillait un groupe de jeunes musiciennes en tenues médiévales, pour célébrer le " joli mai ". Les rues étaient encore pavoisées de guirlandes de feuillage, l'arbre de Mai se dressait sur une placette. 14 Mai 2000. Étions-nous dans un autre monde, ou étions-nous enfin chez nous ?

Revenons quelques mois en arrière. Le 17 mars 2000, un sondage aux résultats politiquement incorrects mit en transe journaux, radios et télévisions. Il révélait que 50% des Français refusaient que l'État prenne des mesures particulières pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes d'origine étrangère, que 52% des Français considéraient que " l'immigration est la principale cause d'insécurité ", que 55% des Français estimaient qu' " aujourd'hui en France on ne se sent plus chez soi comme avant ", que 61% jugeaient qu' " il y avait aujourd'hui trop de personnes d'origine étrangère ", que 63% pensaient que " la plupart des immigrés ont une culture et un mode de vie trop différents des Français pour s'intégrer en France ", que 65% refusaient de voir faciliter l'exercice du culte musulman en France. Pas une infime minorité de Français chauvins, arriérés, dépassés, non, entre 50 et 65% des Français, des Français qui avaient les pieds sur terre, sur leur terre. Ayant eu l'audace de me réjouir de ce sondage, j'eus le soir même les " honneurs " du journal télévisé de France 2. Prenant une mine sombre et contristée pour commenter l'enquête d'opinion de Louis Harris, Claude Sérillon déclara, tout confus : " Il s'est trouvé un seul homme politique pour se féliciter de ce sondage ". Bref, tous s'étaient dégonflés, seul le MNR avait répondu présent. Curieuse France ! La moitié, les deux tiers des Français se retrouvent autour des mêmes idées, et la télévision d'État, payée avec leur redevance, trouve choquant qu'un élu, en charge donc de représenter les Français, partage le point de vue de la majorité d'entre eux ! Y aurait-il aujourd'hui deux France, une France réelle et une France virtuelle ? La France virtuelle, c'est celle dont parlent les médias bien pensants, celle dont ils montrent des images choisies, commentées, souvent artificiellement mises en scène. Ce sont ces interviews de Français dociles, approuvant les grèves qui les privent de transports ou justifiant l'usage de leur argent pour des actions " citoyennes ", c'est à dire " bien pensantes ". C'est le comité Théodule, qui fait élire comme Miss France de l'an 2000 une métisse franco-africaine née de mère ruandaise. La France réelle, c'est celle qui se retrouve dans les rues, sur les marchés, dans les entreprises ou lors d'un concert. La France réelle, c'est la petite équipe de football de Calais qui met en échec les grands clubs de mercenaires multicolores ; ce sont les 300 000 amateurs de Johnny qui se retrouvent dans le calme, pour un concert parisien, sur le Champ de Mars ; ce sont les ouvriers de la Cogema et les chasseurs du Cotentin qui boutent Cohn-Bendit hors de l'usine nucléaire de la Hague ; ce sont les ingénieurs et les techniciens qui réalisent Ariane, Airbus et le TGV ou qui participent de tous les succès industriels et technologiques de la France ; ce sont les internautes qui naviguent librement sur la toile de l'information ; ce sont nos agriculteurs, nos vignerons et nos cuisiniers qui font de notre pays le champion de l'art de vivre ; ce sont les maires de France qui donnent à Marianne les traits de Laetitia Casta, l'actrice qui joua le rôle de

Falbala dans Astérix. Ce livre est une rencontre avec la France réelle, avec tous ces Français qui n'oublient pas que " leurs ancêtres étaient des Gaulois " et qui, envers et contre tout, défendent leurs libertés et leur identité. Pour leur donner espoir. Il est faux de dire que " tout est foutu ", il est faux de dire que l'aventure de la France - et par delà celle de la France, celle de la civilisation européenne - soit condamnée à se dissoudre dans un melting-pot mondialisé. Partout s'organisent déjà des résistances, politiques parfois, mais aussi économiques, culturelles, familiales : ce sont elles que le lecteur rencontrera tout au long de ce voyage en France. Non, la domination du nouvel ordre mondial n'est pas fatale ! Même si nous savons que nous aurons besoin, pour vaincre, de la force du chêne, symbole de durée et d'enracinement et que nous devons être aussi obstinés que l'edelweiss, cette fleur toujours blanche qu'abritent nos montagnes d'Europe. Je vous convie donc à relever le défi gaulois et à nous rejoindre dans notre bataille politique pour que vive la France.

# Première partie

## COLONISATION ET RÉSISTANCE

### Chapitre 1

#### 1 - D'UN TCHADOR À L'AUTRE

Automne 1989, rue Saint-Denis à Colombes, entre la gare et les commerces. Nous distribuons des tracts - comme si souvent ! Jamais l'accueil n'a été aussi chaleureux. Les passants viennent vers nous pour bavarder et sont nombreux à signer les pétitions que nous leur présentons. De quoi s'agit-il ? De l'affaire des tchadors de Creil. Des jeunes filles en tchador dans les collèges et les lycées, il y en a déjà sans doute des centaines, mais il s'est trouvé un proviseur pour réagir. Ernest Chénières, Français d'origine antillaise, républicain et laïc, a pris la décision courageuse d'interdire l'entrée de son établissement aux jeunes musulmanes voilées. Scandale médiatique. Mais, dans la rue, les Français comprennent et approuvent. Ils comprennent que le port du tchador dans les écoles est un acte symbolique de colonisation, une volonté d'imposer une loi et des règles étrangères à leur culture, leur histoire, leur mode de vie. Ils comprennent que l'islam, ce n'est pas seulement une croyance religieuse mais que, dans le Coran, il y a aussi un ensemble de règles de vie, civiles et familiales, qui leur sont étrangères. Ils comprennent que, derrière la présence de jeunes filles en tchador dans les établissements scolaires, il y a des imams qui s'imposent comme partenaires des autorités civiles françaises. Ils comprennent aussi, surtout dans les banlieues populaires, que deux populations ne peuvent cohabiter sur le même sol quand le statut qu'elles confèrent à la femme y est aussi dissemblable. Chez les musulmans, qu'ils soient originaires du Maghreb, d'Iran ou de Turquie, d'Afrique noire ou du Pakistan, des femmes soumises et mentalement enfermées, mais prolifiques. Chez nous, des Gauloises libérées, émancipées, qui vont et viennent comme bon leur semble, mais qui trouvent souvent difficile d'élever un ou deux enfants, - chômage, petits logements -, et qui n'ont pas envie du tout de ressembler à ces familles musulmanes qui habitent le même palier et qu'elles jugent souvent envahissantes.

Tout cela, les Français le refusent. Dans la foulée de la campagne contre le tchador, Marie-France Stirbois est élue députée de Dreux dans une élection partielle. Elle dut son élection à l'héritage politique de son mari, Jean-Pierre, à son travail et à l'aide importante qu'elle reçut alors des équipes de Bruno Mégret, mais bien sûr aussi aux circonstances. Dans d'autres élections partielles, y compris celles de Colombes pour lesquelles je fais alors campagne, les candidats nationaux feront de belles performances.

Dix ans plus tard. Automne 1999, marché de Villeneuve-la-Garenne. C'est au milieu de tchadors que nous distribuons nos tracts à l'occasion d'une élection cantonale partielle. Grand-mères, jeunes

mères de famille, lycéennes, collégiennes musulmanes voilées, passés neuf ou dix ans... Certaines sont nées en France, d'autres y sont venues au titre du regroupement familial, notamment par mariage. Bien des jeunes franco-algériens ou franco-marocains ne dédaignent pas de faire venir une jeune épouse du Maghreb, plus soumise qu'une fille d'ici et qui bénéficiera, par son mariage, de la nationalité française. Ce samedi matin de marché, nous nous apercevons avec surprise que ces femmes sont la " cible " préférée du candidat qui s'agite sur le trottoir d'en face. Gabriel Massou, candidat communiste, n'est pas un bolchevique à l'ancienne, il ne porte ni moustache à la Staline ni gapette de traminot. Costume de bonne coupe, parka sport, jeune femme élégante, enfants Cyrillus, il arbore un sourire à la Kennedy. C'est un adversaire politique courtois, mais aussi un homme trahi. Trahi par le prolétariat français qui s'est, depuis plusieurs années déjà, détourné du communisme pour voter soit pour le maire en place, s'il y a quelque intérêt matériel à la clef - logement ou petit emploi municipal - soit pour le candidat national s'il a une certaine liberté. Pour Gabriel Massou, la clientèle électorale privilégiée, aujourd'hui, ce sont donc les immigrés fraîchement naturalisés. Et comme les hommes arabes ne viennent guère sur les marchés, c'est avec un intérêt certain qu'il se dirige vers les femmes en tchador, Françaises de papier ou pas, qu'il invite à adhérer à son comité de soutien. Manifestement, le laïc et progressiste qu'il devrait être n'est pas gêné par ces pratiques d'un autre âge. Gabriel Massou est moins un homme politique de gauche qu'un manager d'United Colors of Communism. Malheureusement pour lui, mais sans doute s'en rend-il compte, il n'y aura pas encore assez d'immigrés en 2001 à Villeneuve-la-Garenne pour l'élire maire, et, si rien ne change d'ici 2007, les immigrés seront assez nombreux pour décider d'avoir un maire à eux. Le sort du parti communiste est aujourd'hui résumé tout entier dans cette équation.

En dix ans, entre les tchadors de Creil en 1989 et les tchadors banalisés de 1999, que s'est-il donc passé ? La gauche a adhéré à une dialectique de la récupération politique pour transformer les masses immigrées en réservoir électoral et les institutions françaises ont dû céder devant les prétentions impérialistes de la civilisation islamique, les autorités de l'Éducation nationale allant jusqu'à développer une pédagogie de la capitulation. La société politique, de gauche comme de droite molle, s'est trouvée prise au piège de ses propres contradictions, entre les valeurs républicaines de laïcité d'un côté et sa vision multiculturelle et multiraciale de la société de l'autre. Les hommes politiques n'ont pas eu le courage de choisir une position claire : ils se sont défaussés, sur le plan juridique, au profit du Conseil d'État et, sur le plan pratique, ont laissé les provideurs se débrouiller, avec la consigne implicite, " pas de vagues, pas d'emmerdements ". Des règles abracadabrantes et hypocrites ont été adoptées : on parle de voile puis de foulard pour diminuer une réalité étrangère trop visible, on tolère sa présence à l'école si elle est discrète, tout au plus envisage-t-on d'interdire le foulard pour des raisons de sécurité en gymnastique et en chimie. Le Conseil d'État, dès 1989, estime que " le port d'un signe distinctif d'appartenance religieuse n'est pas incompatible avec la laïcité " mais refuse " tout caractère ostentatoire ou revendicatif ", " tout acte de pression, de provocation, de prosélytisme ou de propagande ", " tout acte compromettant la sécurité ou perturbant le déroulement des activités d'enseignement " ou qui " troublerait l'ordre dans l'établissement ou le fonctionnement du service public ". Mesdemoiselles Aïcha et Fatima, faites ce qu'il vous plaît, mais n'imposez le voile ni à Sophie ni à Catherine, faites-vous discrètement porter pâles pour ne pas faire d'athlétisme et chipotez dans votre assiette quand le menu ne vous convient pas, vous avez raison, le porc, ça donne de l'acné... Catherine et Sophie, votre mini-jupe est fort inconvenante et vous l'aurez bien cherché si Ahmed ou Boubakar vous chahutent à la sortie. Quant à toi, Alexandre, la croix celte en pendentif, tu crois que c'est sérieux ? Tu vas nous faire croire que tu es fachos, tant pis pour toi si tu prends un mauvais coup... Les belles âmes du Conseil d'État, qui habitent les beaux quartiers, ont cédé sur l'essentiel et la consigne, chez les

enseignants et les officiels, est de fermer les yeux. Cette consigne, je la vois s'appliquer in vivo lors de l'inauguration, au printemps 1998, du lycée Guy de Maupassant à Colombes. Dans le grand hall du rez-de-chaussée, les officiels, préfet, recteur, inspecteur d'académie, président et vice-présidents de région, élus divers, sont reçus par le proviseur et l'équipe administrative, avec tous les discours de circonstance pour vanter cette architecture d'avant-garde - que la tempête de décembre 1999 soufflera comme fêtu de paille -, le consensus social, le projet d'établissement, les résultats du bac et autres bla-blas rassurants. Au premier étage, sur la coursive en mezzanine qui dessert les salles de classe, les élèves font semblant d'écouter ces bonnes paroles en poussant du coude les jeunes filles en tchador, provocatrices, qui paradent au premier rang. Les officiels détournèrent pieusement le regard pour éviter ce spectacle fort peu laïc... Le responsable des lycées à la région, le socialiste Bodin, breton bleu, laïc parmi les laïcs, bouffeur de curé à l'ancienne, semblait exprimer dans sa barbe une protestation muette : " Cachez ce voile que je ne saurais voir ! " Ici ou là, pourtant, quelques soubresauts agitent collèges et télévisions. Ce sont, souvent, des enseignants, parfois menés par des enseignantes plus féministes encore que socialistes, qui refusent cette situation et continuent à se battre, comme à la Grand-Combe ou à Flers. Dans ces cas-là, le ministre de l'Éducation nationale dépêche sa médiatrice, Hanifa Cherifi, qui va assouplir les enseignants et essayer de leur faire comprendre que le foulard fait " partie du paysage de l'intégration ". À la Grand-Combe, bastion de la laïcité, ce sont deux soeurs, filles de Français récemment convertis à l'islam, qui décident un beau jour d'arriver voilées au collège. Les enseignants refusent de les accueillir en cours et ne les tolèrent que dans la salle de permanence. Grève en octobre, colère des autres parents, visite de la médiatrice en décembre. Quelle solution trouver quand, explique une professeur, " une bonne demi-douzaine de jeunes musulmanes remettent leur tchador dès qu'elles franchissent la porte de l'école " ? On est loin de la simple crise d'adolescence ! Au collège Jean-Monnet de Flers, dans l'Orne, ce sont deux élèves de sixième qui sont arrivées voilées à la rentrée de janvier 1999, suscitant grèves et protestations des enseignants. Le communiqué de Ségolène Royal parle, lui, de " dialogue et de respect des convictions de chacun (...) dans le cadre de la laïcité du service public " et rappelle que " l'école est un des facteurs fondamentaux d'intégration, en particulier pour les filles. " En cas de conflit, à Flers comme à la Grand-Combe, Hanifa Cherifi, originaire d'Algérie mais qui porte, elle, son foulard Hermès autour du cou, se " glisse entre les deux parties, tente de nouer un dialogue et propose des solutions adaptées, (...) familiarise les chefs d'établissement avec des cultures qui leur sont totalement étrangères et leur apprend à désamorcer les conflits. " Fermez le ban.

Non, pas tout à fait, car, dans le silence des hommes politiques de droite et de gauche et malgré le ralliement de certains éléments du Front national lepéniste à la cause du tchador, l'affaire de Flers déclencha une protestation, un acte de résistance. À quelques jours du congrès de Marignane, avant même la fondation de ce qui allait devenir le MNR, Bruno Mégret, Olivier Pichon et moi-même nous rendions à Flers pour marquer notre volonté de ne pas voir le tchador s'imposer au coeur du bocage et notre refus d'accepter l'islamisation de la France.

## Chapitre 2

# 2 - LA NOSTALGIE DES GRANDS ENSEMBLES

Le discours politique actuel sur la ville a tendance, sans pousser plus loin la réflexion, à faire remonter tous les problèmes des banlieues à l'urbanisme des années 1960 et propose, comme panacée universelle, soit de réhabiliter les grands ensembles, soit de fractionner les barres en immeubles plus petits, soit, plus définitivement, de démolir le tout dans de grandioses mises en scène d'implosion. Or les premiers habitants de ces grands ensembles, à les écouter sur les marchés, sont nombreux à en garder une certaine nostalgie. Écoutons Argentine Venchiarutti, conseillère municipale de Villeneuve-la-Garenne, dans les Hauts-de-Seine, nous parler de Caravelle, le grand ensemble où elle a habité plus de vingt ans : " Caravelle, c'est ce grand bâtiment blanc, sur huit cent mètres de long et dix étages. Pas de balcons, aucune diversité...Pourquoi Caravelle ? Parce que sur l'un des murs pignons, il y a un grand bateau, une caravelle du temps de Christophe Colomb. Même si on a souvent envie d'en partir, un grand ensemble, c'est un peu comme un grand bateau qui resterait à quai...Remarquez, avoir grandi et vécu à Caravelle, c'est un argument électoral de poids. Les anciens se souviennent encore des années où l'on vivait bien à Caravelle, où les commerçants nous connaissaient, où les enfants pouvaient jouer dehors sans problèmes ".

Remontons de quelques décennies en arrière. La crise du logement qui frappe les années 50-60 est sans précédent : les bombardements et les destructions de la guerre, l'exode rural, une forte poussée nataliste, enfin le départ forcé des Français d'Algérie, tous ces événements se conjuguent pour créer une grave pénurie de logements. Les préoccupations des urbanistes se résument alors à deux idées-force : hygiène et économie. Pour l'hygiène, de la lumière et des sanitaires ; pour l'économie, de la construction en très grande série. Le Corbusier est le chef de file de ces nouveaux architectes qui définissent l'immeuble-ville, le village vertical ; malheureusement, ses émules n'ont pas toujours des budgets mirobolants et il y aura souvent loin des plans à la réalité. La famille B. se souvient : jeunes mariés, ils dénichent une modeste chambre de bonne à Villeneuve-la-Garenne, avec son unique point d'eau sur l'évier et les toilettes dans le couloir. Un enfant, puis deux, agrandissent la famille, qui se tasse vaille que vaille dans ses 20 m<sup>2</sup>. Ils ont depuis longtemps déposé une demande de HLM et regardent avec envie les nouveaux immeubles sortir de terre, les grues montées sur rails et les incessantes norias de camions. Quand on leur remet les clefs de leur nouvel appartement, les B. n'osent y croire et pleurent de joie. De larges fenêtres, du soleil, une salle de bains, une vraie cuisine, deux petites chambres et un séjour ! Un immense bonheur qu'ils n'ont pas oublié, même s'ils ont pu, par la suite, construire un petit pavillon en grande banlieue.

En novembre 1999, sur le marché de Villeneuve, une jeune femme, enceinte, se confie à moi. Elle habite un petit studio, mais voudrait un deux-pièces pour accueillir décemment son bébé. Avec



son modeste salaire, elle n'a pas accès au secteur privé et fait une demande de logement social à la mairie qui lui propose un appartement dans le grand ensemble où habitait la famille B. Elle le visite, en revient effondrée et m'avoue avoir pleuré toute la soirée.

Que s'est-il passé en quarante ans dans ces grands ensembles ? Bien sûr, ils ont vieilli, les exigences de confort ne sont plus les mêmes mais, jusqu'aux années 70, ils étaient bien entretenus et parfois modernisés. En revanche, dès les années 70-80, ce sont les critères d'attribution de ces logements qui ont changé, le plus souvent au profit de familles immigrées qui, cage d'escalier après cage d'escalier, bâtiment par bâtiment, se sont installées dans les grands ensembles et y ont imposé leurs modes de vie. Les jardins sont devenus des terrains vagues parsemés d'ordures et de seringues, les caves ne sont plus sûres, il faut entreposer vélos et landaus sur les balcons ; et si on sort son chien le soir, c'est au risque de le faire mettre à mal par un pitt-bull. Le tissu commercial vivant qui recréait une atmosphère de village a disparu au profit des grandes surfaces de Gennevilliers ou d'Épinay-sur-Seine. Les offices HLM ont laissé se créer de véritables ghettos et les familles françaises n'ont plus eu qu'une hâte : fuir, et investir leurs quelques économies dans un pavillon de grande banlieue, au prix de longues heures de transport quotidiennes. Ceux qui restent ne sont pas toujours écoutés par la municipalité qui tente de mettre en oeuvre des schémas d'urbanisme tout droits sortis d'offices de gauche. Il faut, disent les bien-pensants, supprimer les ghettos, ouvrir les grands ensembles sur la ville, repenser la circulation en multipliant les passages. Les habitants, eux, demandent la fermeture de ces passages où les piétons ne sont pas en sécurité et où les voyous traînent jour et nuit. Si la mairie décide d'ouvrir Caravelle sur l'extérieur, les habitants de la Résidence Jean-Moulin, eux, souhaitent s'isoler. Car une barre de 400 logements, ce n'est pas forcément un ghetto : les propriétaires et les locataires de cette résidence, gérée par une SEM, une société d'économie mixte plus attentive que d'autres, ont surnommé leur immeuble le " Neuilly " de Villeneuve ! Au Berry, des petits immeubles de quatre et cinq étages, la plupart des commerçants ont fermé ; seuls restent un pharmacien et un charcutier. Le charcutier nous confie qu'il a bien du mal à résister, assailli sur tous les fronts : grandes surfaces, campagnes hygiénistes et, surtout, arrivée d'une forte population musulmane. Après une vie de labeur, il ne pourra s'assurer une retraite décente ; son fonds de commerce est aujourd'hui invendable... Quant au dernier lotissement de petits pavillons, il s'est retranché, comme un village gaulois, derrière une levée de terre et une palissade. Les enfants de ces cadres dynamiques sont, comme par hasard, scolarisés dans les écoles privées de Neuilly ou de Saint-Denis. À Villeneuve, la " mixité sociale " chère à la gauche n'existe pas et la " mixité raciale ", là où elle existe, est plus subie que choisie par les plus pauvres ; les plus riches, s'ils l'appellent parfois de leurs vœux, démontrent par leurs choix scolaires qu'ils ne la souhaitent que ... pour les autres.

# Chapitre 3

## 3 - LES TAM-TAMS DE ROUILLAC

27 mai 1999, ma tournée européenne me conduit aujourd'hui à Rouillac, grosse bourgade des Charentes, très animée en ce jour de foire où se retrouve toute la population des environs. Notre secrétaire départemental, David R., est un jeune agriculteur moderne et compétent - gestion informatisée, téléphone portable - qui m'accueille avec chaleur et m'entraîne de stand en stand, retrouvant partout amis et connaissances. Machines agricoles, quincaillerie, producteurs locaux et régionaux, sans oublier quelques bestiaux : l'activité de l'immense champ de foire déborde sur les rues du bourg dans une ambiance bon enfant. Les marchandises sont vantées au micro par des bonimenteurs fort experts, quelques vaches meuglent, cela sent déjà la frite et la barbe à papa. Nous dégustons ici un verre de vin, ici quelques rondelles de saucisson, ailleurs un morceau de fromage ou du miel, tout en bavardant et en distribuant nos tracts. Les paysans se plaignent de l'absurdité de la PAC, les commerçants du poids des impôts... En fin de matinée, la rumeur du marché est progressivement dominée par un rythme lancinant qui semble descendre le champ de foire. Cela résonne et tambourine sourdement, sur une cadence pour tout le moins exotique. Imitant les badauds, nous nous approchons, pour voir passer un étrange défilé : quatre grands Noirs en boubous multicolores, résolu et dominateurs, tapent sur leurs tam-tams avec acharnement, dansent, virevoltent, se trémoussent, écartant tout sur leur passage. Viennent-ils mendier quelque monnaie ou proposer un futur spectacle ? Vous n'y êtes pas ! Notre responsable nous explique qu'ils sont, tout simplement, les acteurs rémunérés d'une animation " offerte " par le Conseil général...

Le calme revenu, nous reprenons notre tournée. À un commerçant qui se plaint amèrement des lourdes charges qui entravent son activité, nous répondons qu'il vient juste de voir passer sa taxe professionnelle... Nous lui expliquons alors que s'abstenir de voter, lors des élections, - ce qui semble être son cas - c'est laisser carte blanche à des élus qui utiliseront sans vergogne ses impôts pour de telles aberrations. Se plaindre sans cesse ne sert à rien. Pour se débarrasser de telles pratiques, il faut, avec nous, les dénoncer activement. Notre quincaillier en convient, nous assure de sa confiance et nous nous retrouvons bientôt autour d'un repas bien mérité. En effet, nous arpentons la foire depuis neuf heures du matin et sommes heureux, à mi-parcours, de faire une pause pour déjeuner dans l'un des nombreux petits restaurants installés en plein air. La conversation revient vite sur ces joueurs de tam-tams : à quoi sert, ou plutôt, à qui sert donc une telle animation ?

Il y a quelques années, sur nos champs de foire, c'était les majorettes qui défilaient, adaptation rurale et parfois, il faut le dire, pas toujours heureuse, des pom-pom girls américaines. Il y a quelques décennies, c'était la fanfare et l'harmonie qui se défiaient à grand renfort de cuivres et de flonflons, avant de se réconcilier au bistrot du coin. Plus loin encore, quelques violoneux faisaient danser garçons et filles endimanchés... Aujourd'hui, le Conseil Général fait défiler à Rouillac quatre grands tambours noirs, totalement incongrus mais financièrement ravis d'être instrumentalisés par

une politique délibérément anti-française. Ils y gagneront sans doute, en plus de leur salaire, un logement HLM, des allocations familiales, une carte d'identité, sans oublier une carte d'électeur. Le lendemain, la tournée européenne nous conduit à Parthenay, gros bourg poitevin. Nous accompagnons Alain Roulet, notre responsable local tout au long des rues commerçantes, puis nous débouchons sur un marché alternatif, vaguement bio, tendance baba-cool post-soixante-huitarde. Malgré un accueil on ne peut plus frisquet, nous distribuons quelques tracts, les oreilles à nouveau agacées par le rythme lancinant de quelques tam-tams. Au moment de repartir, nous voilà interpellés par un grand dépendeur d'andouilles, un peu agité par la musique, qui nous dit d'un ton fier : " Vous voyez, nous aussi, à Parthenay, nous avons des immigrés ! " Merci, c'était tout vu ! D'où vient une telle volonté d'imposer une présence, ici africaine, ailleurs maghrébine ou asiatique, là où elle n'a rien à faire spontanément ? Ce n'est ni du folklore, ni de l'exotisme à bon marché, cela devient du masochisme, de " l'altérophilie ", un amour pervers de l'autre qui se nourrit de la destruction de soi. C'est bien là une nouvelle manifestation de cette volonté coloniale, entendez de cette volonté de nous coloniser, mise en oeuvre par une nouvelle et dangereuse espèce de collabos, à la bonne conscience d'autant plus sûre d'elle-même que personne n'ose la contester. N'y aurait-il en France que des collabos de l'immigration-invasion ? Non, car, dans chaque province, que ce soit lors de voyages privés ou de déplacements politiques, j'ai, ici et là, rencontré de sympathiques et dynamiques îlots de résistance. Cela peut être une résistance individuelle, villageoise, municipale ; partout, émerge la volonté d'exprimer son identité, son enracinement.

Lors d'une randonnée à ski de fond dans le Jura, nous faisons halte dans une vieille ferme franc-comtoise transformée en gîte d'étape. Le jeune serveur, mis en confiance, nous raconte bientôt son itinéraire. Il est Breton, passionné de chiens de traîneaux et de vie au grand air. Comment est-il arrivé dans ce village perdu sous la neige ? Orienté après un bac technique vers un BTS de plasturgie - plutôt par défaut que par conviction, il entend parler d'Oyonnax. Va pour Oyonnax, dont le nom rime bien avec les Yukon et les Potomac de Jack London, dont il est un fervent lecteur... Mais ce que notre Breton ignore, c'est qu'Oyonnax, c'est plutôt la banlieue d'Istamboul, sans le soleil : foulards, centres islamiques. À l'internat, le dimanche, on s'ennuie vite entre un baby-foot et quelques pétards... Jusqu'à un certain jour de janvier, où une affiche attire son regard : grande course de chiens de traîneaux dans la vallée de la Joux. Un peu de stop et le voilà parti. Les chiens aboient, les attelages se cherchent, quelques skieurs passent : est-ce déjà le pays des trappeurs ? Il est enfin ailleurs, sous le soleil, le vrai soleil froid et revigorant ! Fini le BTS de plasturgie, il trouve des petits boulots, se rend utile auprès des maîtres d'attelage, les " mushers " : notre Breton a trouvé un pays selon son coeur, dans le froid et la neige. Il sait qu'il préfère vivre de peu ici, couper son bois et restaurer une vieille grange, que d'être technicien en-bas, mal logé dans une HLM, craignant pour sa jeune femme et ses enfants... S'il a choisi de vivre dans ce village reculé du Jura, ce n'est pas après une mûre réflexion, mais plutôt par instinct de survie. Sa démarche, si elle était purement individualiste, ne mènerait pas très loin mais il a aussi choisi d'enseigner aux citadins de passage, le temps d'une nuit sous la tente, les vertus revigorantes de la vie au grand air et les dures réalités de l'hiver jurassien, assorties de quelques considérations sur le comportement d'une meute de chiens. Même saison, dans les Alpes cette fois. La Toussuire est une station de sports d'hiver où se retrouve une clientèle populaire, souvent bénéficiaire des tarifs avantageux des comités d'entreprise installés dans les bâtiments un peu démodés des années 60. Mais La Toussuire a une voisine encombrante, la station du Corbier, plus traumatisée encore par une architecture si agressive qu'elle lui vaut le surnom de " Sarcelles-des-neiges ". Dans le cadre de la " politique de la ville ", des opérations " Ville, Vie, Vacances " profitent des tours délaissées par les touristes pour faire profiter les jeunes des banlieues des joies de la neige ; il arrive même que certains appartements y soient tout bonnement squattés par des groupes de jeunes... Ayant appris

que certains incidents avaient émaillé la saison d'hiver 1998-99 de La Toussuire, nous décidons d'y faire étape lors de notre tournée européenne. Mais, lorsque nous en venons à évoquer les fameux incidents, nous nous heurtons à un mutisme poli et discret des commerçants. Jusqu'à ce que l'un d'eux, plus communicatif, nous donne la clef de l'histoire. Joignant le geste à la parole, il nous donne en deux mots la solution : " On a réglé le problème, on a sorti les bâtons... " Un peu plus bas dans cette même vallée de la Maurienne, ce maire qui veut voir son village garder son identité savoyarde et sa tranquillité à l'ombre des Aiguilles d'Arves, a décidé de nous recevoir pour nous faire part de son soutien : il a choisi, lui, l'arme du bulletin de vote. Après l'hiver, la douceur de la Provence. Cabannes, petit village provençal si typique qu'on en ferait un décor de crèche, Cabannes refuse la construction d'une mosquée, usant de tous les moyens que lui offrent encore le droit et le code de l'urbanisme.

Rejoignons, dans les Vosges alsaciennes, le bourg de Sainte-Marie-aux-Mines. Pendant des siècles, son quartier catholique était séparé du quartier protestant par la rivière, les uns, rive droite, les autres, rive gauche, dans un souci d'ordre tout alsacien. Aujourd'hui, les Turcs, souvent chômeurs, venus de la proche Allemagne, ont traversé le Rhin et se sont installés, eux, des deux côtés de la rivière. Aux élections cantonales partielles de mai 1999, les électeurs de Sainte-Marie-aux-Mines ont voté à 28% pour Christian Chaton, candidat MNR, amorçant ainsi une dynamique nouvelle pour leur bourg. En Île-de-France, les villages traditionnels de la grande couronne accueillent de plus en plus de familles françaises qui, dès les premières économies réalisées, quittent les communes de la petite couronne et les cités HLM pour acquérir une maisonnette dans un lotissement tranquille et scolariser leurs enfants dans une école " de village ". Ces rurbains, ces habitants des villes convertis à la campagne, votent à environ 30% pour le courant national. Enfin, il ne faut pas oublier nos retraités qui, de plus en plus nombreux, quittent les embarras des grandes villes et les voisinages exotiques pour retrouver le calme de leur région natale ou de leur province de coeur. S'appuyant sur leur expérience, ils contribuent, par leur militantisme efficace, à diffuser le vif esprit de résistance qui est le nôtre.

## Chapitre 4

# 4 - LA FRANCE, ÇA NE MARCHE PAS AU MÉLANGE

Il y a plus de vingt ans qu'ont été engagées les premières actions de politique de la ville, la politique dite " d'habitat et vie sociale ", visant à améliorer le cadre de vie et l'aménagement des immeubles dans les cités à forte population immigrée. Il y a près de vingt ans qu'ont été engagées, au début du premier septennat Mitterrand, les premières grandes actions de propagande en faveur de l'intégration des immigrés. Avant même la création de SOS-Racisme et de l'instrumentalisation des crimes soi-disant racistes, c'est la " marche des beurs ", avec le slogan " la France, c'est comme une mobylette, ça marche au mélange ". Après vingt ans d'injection massive de crédits dans les cités, de propagande dans les têtes, le gouvernement socialiste reconnaît que ça ne suffit pas, que ça ne marche pas. C'est Chevènement lui-même qui chiffre l'immigration à quatorze millions, ajoutant aux quatre millions d'étrangers les dix millions d'enfants d'étrangers issus de l'immigration, dont il reconnaît ainsi implicitement qu'ils doivent être comptés...à part. Chiffres publiés dans Le Monde de septembre 1999. Sur ces quatorze millions, près de quatre millions correspondent à une immigration d'origine européenne parfaitement ou presque parfaitement assimilée. Restent dix millions : dix millions d'étrangers ou d'enfants d'étrangers venus d'Afrique du Nord, d'Afrique noire, de Turquie, d'Asie, du sous-continent indien ou d'Amérique du Sud ; dix millions d'étrangers ou d'enfants d'étrangers pour lesquels les bien-pensants eux-mêmes ont renoncé au terme républicain d'assimilation, lui préférant celui, au sens tout différent, d'insertion. Or ce n'est pas une différence de nuance, c'est une différence de sens. Être inséré, c'est vivre entre soi, comme chez soi, mais chez les autres. Être assimilé, c'est vivre chez les autres, avec les autres, comme les autres. Encore faut-il le vouloir, et des deux côtés - je parlerai plus loin du " troisième larron ", ces Gaulois sur les terres desquels se jouent ces odieuses tractations. Que le gouvernement soit d'accord pour brader le pays, pour tout donner, cela semble, hélas, évident. Que beaucoup d'immigrés soient d'accord pour en prendre le plus possible et en redemander toujours, cela coule de source. Pour prouver sa bonne volonté et se donner les verges qu'il faut pour être bien battu, le gouvernement va multiplier des mesures favorisant ces populations étrangères au détriment de la population française. Mesures, bien sûr, toujours insuffisantes. Le gouvernement Jospin annonce donc un plan de lutte contre la discrimination raciale, qui prépare une loi pour améliorer la mixité sociale - traduisez la mixité ethnique - dans les logements, qui vise à imposer le mélange jusque dans les boîtes de nuit et l'embauche obligatoire sur critères ethniques de jeunes arabes ou de jeunes noirs. Le numéro est très au point : SOS Racisme demande à quelques-uns de ses militants le nom de boîtes de nuit à la mode, y envoie trois couples, " un blanc, un black, un beur ". Résultat annoncé par Nicole Hoarau, permanente des potes : " le couple blanc est toujours entré, le couple black parfois, le beur jamais.

" Pratiques discriminatoires évidentes, - cela s'appelle " ethniciser les établissements " -, flagrants délits pour 45 boîtes de nuit sur 88. Mesures gouvernementales. Tout cela avec l'intervention des forces de l'ordre, inscriptions sur les mains courantes, sous l'oeil vigilant des huissiers requis et des médias locaux. Le gouvernement n'ayant rien de plus urgent à faire que de promettre une " charte d'accueil des jeunes dans les discothèques ", signée entre l'État, les professionnels et les associations. Deux contre un, et le tour est joué. Ce que ne dit pas l'histoire, c'est si ce test a été aussi pratiqué à l'entrée des boîtes blacks ou des fêtes qui rythment le calendrier coranique.... Et si vous n'allez pas danser tous les samedis, ne vous inquiétez pas, Jospin pense quand même à vous, surtout si vous êtes susceptible de ne pas embaucher un jeune issu de l'immigration. En effet, pour " sanctionner plus efficacement les discriminations ", Jospin a annoncé un aménagement de la charge de la preuve en matière de droit au travail et de logement. " Ce ne sera plus au plaignant d'apporter la preuve de la discrimination. Il reviendra désormais au juge de l'apprécier d'après les pièces du dossier ". Vaste programme. Il sera donc tout à fait possible pour n'importe quel chômeur parisien de se faire embaucher dans un supermarché chinois du XIIIème, dans un salon de coiffure afro du XVIIIème ou comme vendeur de saris du côté de la gare de l'Est...

Malgré cela, les sept cents " jeunes des banlieues " réunis à la Grande Arche de la Défense, le 18 avril 2000, avec sept ministres, pour les Assises de la citoyenneté, n'étaient pas tous satisfaits - pauvres chéris ! Mouloud Aounit, le président du MRAP, pour " trois quart satisfait ", a annoncé, pour sa part, que " les jeunes veulent vivre en citoyens, dans le respect de la pluralité, (et qu')on a tourné la page du discours intégrationniste ", regrettant que ne soit pas créée une autorité administrative indépendante pour lutter contre les discriminations. Ni plus, ni moins. Ces jeunes avaient noté, avec une touchante perspicacité, qu'il y avait un certain écart entre " les bonnes volontés du gouvernement ", les mesures qui " vont dans le bon sens " et ...leur application sur le terrain. Car c'est bien une espèce de schizophrénie qui s'installe entre les institutions officielles qui imposent le mélange et une société qui cherche par tous les moyens à s'en échapper. Le mélange s'opère en effet dans tout ce qui est obligatoire et organisé par la société : l'école publique, les centres de loisirs et les colonies de vacances municipales, le sport subventionné, où la composition des équipes est indissociable d'une volonté affichée de promouvoir le métissage général. Sans parler des places gratuites dans les stades offertes aux jeunes des banlieues qui montrent ainsi, par télévision interposée, leurs frimousses réjouies à la France entière. Le monde de la publicité, lui, s'est placé de lui-même sous la bannière de Benetton.

Mais la réalité est tout autre. C'est la fraude à la carte scolaire, un vrai sport national, c'est la ruée vers les écoles libres. C'est le choix d'un logement parfois coûteux ou éloigné du lieu de travail, mais tranquille. Tel brave petit bourgeois, qui dira aux sondeurs, pour se faire bien voir, que l'immigration n'est pas un problème, votera avec ses pieds en changeant ses enfants d'école. À Paris, la sectorisation des collèges est un échec complet, les parents s'évertuant à choisir pour leurs enfants les établissements qui leur conviennent, en fonction des populations qu'ils accueillent. Quant au prix de l'immobilier, il est le reflet exact de l'évolution en matière d'immigration. À Villeneuve-la-Garenne, ville proche de Paris, le prix des logements s'effondre, tout simplement parce que ses habitants fuient une immigration excessive pour se réfugier dans les bourgs et les villages du Vexin français, du Vexin encore français. Au-delà de ces choix de vie réfléchis, ce sont mille exemples de la vie quotidienne qui nous montrent ce que les Français font de leur liberté. N'est-ce qu'une question de goûts musicaux si les concerts de musique classique, de variétés françaises, de groupes celtiques, de techno, - sans parler du RIF, le rock identitaire français ! - ne drainent pas le même public que le rap ou le raï ? Aller écouter le dimanche l'Orchestre national d'Ile-de-France à Villarceaux ou l'Orchestre national de Barbès, est-ce seulement un choix culturel ? Les amateurs de Johnny Halliday, au Champ de Mars ou au Parc de Sceaux ne sont pas ceux

des groupes Armagedon, Base et Acide ou J.Mi Sissoko. Plus simplement encore, les lieux où se fêtent les petits et grands événements de la vie familiale ne seront pas les mêmes pour chacun : les familles bien gauloises de Colombes, de Gennevilliers ou de Villeneuve se retrouvent pour baptêmes, anniversaires, communions ou mariages au Campanile ou au Climat et, si vous voulez danser la valse ou le tango, faites un tour dans les guinguettes des bords de Marne... Nos fils ont élu quelques bars irlandais pour la qualité de leurs bières, mais aussi pour leurs jolies rousses, même si quelques racailles viennent chahuter lors de "Saint Patrick" trop médiatisées. Et quand ils nous ont invités à voir Starwars sur l'écran géant du Gaumont Italie, ce n'est ni l'heure tardive ni le prix des places qui pouvaient à eux seuls expliquer le style du public : mille jeunes de vingt à trente ans - presque tous masculins - propres et bien coiffés, avaient ce soir-là quitté leur ordinateur pour retrouver les grands mythes du fantastique occidental. Et ce n'étaient pas des jeunes des banlieues.

# Deuxième partie

## LES MAJORITÉS TRAHIES

### Chapitre 5

#### 5 - NE TOUCHEZ PAS À NOS ALLOCS !

Le 11 octobre 1997, trente mille personnes, suivies par des milliers d'autres dans les grandes villes de province, manifestent à Paris contre la politique dite familiale du gouvernement socialiste. Trois mesures, concoctées par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, ont tout particulièrement provoqué la colère des associations familiales : la mise sous condition de ressources des allocations familiales, la réduction de moitié du plafond de l'allocation de garde d'enfants à domicile, la fameuse AGED, enfin, la réduction de moitié du crédit d'impôt pour les emplois à domicile. Diverses associations familiales, souvent catholiques, ont battu le rappel de leurs adhérents sur quelques thèmes fédérateurs que l'on retrouve sur les banderoles des manifestants : " Aubry, touche pas à ma nounou ", " pas d'enfants, pas de retraites ", ou " sans allocs, on suffoque ". Les socialistes, une fois de plus, ont escamoté le nécessaire débat de fond sur la famille et l'ont camouflé derrière une question de gros sous sur fond de lutte des classes. Il s'agit de désigner à la vindicte populaire les familles présumées aisées, à qui on veut supprimer les aides familiales et fiscales. C'est feindre d'oublier que, dans la tradition française issue de la pensée d'Alfred Sauvy, les allocations familiales n'ont pas vocation de réduire l'écart de revenus entre les riches et les pauvres, mais d'éviter, à statut professionnel identique ou comparable du chef de famille, une prolétarianisation des familles nombreuses, encore accentuée quand la mère renonce à une activité professionnelle pour se consacrer à l'éducation des enfants. Nous en sommes évidemment fort loin, puisque les cadres qui doivent loger une grande famille sont chassés des quartiers centraux des grandes villes par la spéculation immobilière et que les ouvriers et les employés parents de trois ou quatre enfants ne trouvent pas de logements sociaux, ceux-ci étant bien souvent attribués à des familles étrangères, plus prolifiques.

Pour le courant national, la défense des valeurs familiales est une priorité incontestable. Au-delà des seules questions financières, si importantes quand il faut élever une famille nombreuse, nous ne cessons d'affirmer les valeurs de la vie, nous défendons la famille comme l'irremplaçable cellule de base de la société et nous nous élevons contre une politique aberrante qui pénalise les familles françaises face à de véritables tribus polygames. Nous avons donc décidé de squatter cette manifestation et nous nous retrouvons nombreux autour de Catherine et de Bruno Mégret. Notre délégation d'élus, toutes écharpes dehors, est en effet entourée de plusieurs centaines de familles amies, avec landaus, poussettes et farandoles de têtes blondes, dans une ambiance chaleureuse



et bon enfant. Les demoiselles L..., en vestes autrichiennes, font des niches aux petits C..., les enfants de Florence et d'Yves Dupont escaladeraient volontiers la statue de la République... Nos slogans, " Familles françaises d'abord " ou " Préférence nationale, préférence familiale ", posent les vraies questions, même s'ils étonnent un peu les familles modérées... et ne plaisent pas du tout aux organisateurs. Ces derniers avaient avisé les hommes politiques - tous partis confondus - que " leur participation éventuelle n'engagerait en rien l'organisation et qu'ils seraient présents en tant que simples citoyens ". Seuls François d'Aubert, Philippe de Villiers et quelques conseillers municipaux de l'Ouest parisien prennent part au défilé, en se faisant tout petits... Nos quatre enfants ayant passé l'âge de défiler dans une poussette, je me permets une note d'humour en arborant une cravate ornée de... petits lapins. Les organisateurs, eux, distribuent des petits foulards rouges, censés faire de chaque manifestant un " petit chaperon rouge " menacé par le grand méchant loup Jospin. Stupide petit foulard rouge qui désigne les victimes à leur prédateur, alors qu'il faudrait montrer les dents... Ambigu petit foulard rouge qui, au Vietnam, fait encore la fierté des bons élèves de l'oncle Ho... Ridicule petit foulard rouge, qui contraste vraiment trop avec les tailleurs stricts, les jupes plissées et les pantalons de velours bon chic bon genre... Et pourquoi donc s'encanailler en défilant de la République à la Bastille, comme si le choix de ce parcours, traditionnellement réservé à la gauche, allait "dépolariser" les enjeux de la manifestation ? Foulard rouge, République-Bastille, interdiction faite aux hommes politiques de prendre la parole : nous avons ici le décalage, hélas devenu classique, de toutes ces manifestations de droite qui se cachent derrière leur ombre. D'un côté, un public de droite, attaché aux valeurs fondamentales, qui se mobilise avec énergie et détermination, bien conscient du combat à mener. De l'autre, des organisateurs pusillanimes et timorés, mi-chèvre, mi-chou, fascinés par le miroir aux alouettes, qui ne savent comment s'attirer la bonne grâce des médias : faut-il battre sa coulpe, déployer de pudiques rideaux de fumée, s'excuser d'exister ? Que la famille puisse être défendue par des Français de toutes les droites réunies, vous n'y pensez pas ! Réunir autour des mêmes valeurs familiales, Christine Boutin et Philippe de Villiers, Bruno Mégret et François d'Aubert, non, " cela ne se fait pas "... Et pourtant, quelle honte peut-il y avoir à s'affirmer, à affirmer ses valeurs face à une prétendue norme médiatique ? Voilà comment une belle manifestation débouchera sur un demi-succès et sur un vrai échec. Demi-succès puisque Aubry lâchera un peu de lest, satisfaisant partiellement les familles... tout en récupérant un peu d'argent sur leur dos au profit des lubies socialistes. Vrai échec puisque la manifestation ne suffira pas à dissuader les socialistes de réaliser la réforme du PACS, qui va bouleverser le droit familial et redistribuer la charge fiscale au bénéfice de couples homo- ou hétérosexuels sans enfants.

## Chapitre 6

# 6 - LES MANIFESTATIONS CONTRE LE PACS

Ils sont venus " habillés sympa ", en baskets et casquette de base-ball, ils ont revêtu des tee-shirts oranges, jaunes et verts - tendance drapeaux afro-cubains -, frappés de slogans définitifs : " pacs out " ou " Love for ever ". La sono braille de la techno et du raï. Jeunes et moins jeunes reprennent le tube de l'été " I will survive ", sans trop savoir que c'est aussi l'hymne de la communauté homosexuelle américaine... Passe une 2CV décapotable, dans laquelle un jeune couple, "just married" dit la pancarte, et ses amis brandissent une banderole : " United Colors of Anti-PACS ". Nous sommes-nous égarés au coeur d'une love parade berlinoise ou new-yorkaise ? Est-ce le Carnaval ? Pas le moins du monde. Nous sommes à Paris, ce 7 novembre 1998, quelque part entre Denfert-Rochereau et la place Vauban, sur le parcours d'une manifestation organisée par une vingtaine d'associations familiales, réunies dans un très oecuménique " Collectif pour le mariage et contre le PACS ". Lequel, comme de bien entendu, avait tenu par avance à " se désolidariser de toute manifestation organisée par un parti politique ". Pour ne pas refuser la présence toute éventuelle d'un hypothétique groupuscule de gauche ? Ou pour n'engager en rien sa responsabilité si les élus et militants nationaux, anti-PACS convaincus, étaient pris en flagrant délit de participer au défilé ? Pour être " dans le vent ", et pour " interpeller la conscience des passants ", pour bien montrer que l'on accepte tout, sauf le PACS, que personne n'est ringard, pour bien gommer toute appartenance politique, les organisateurs bien-pensants n'avaient rien trouvé de mieux que cette mise en scène affligeante : sur cette 2CV travestie en char de carnaval, si " la mariée " était blanche, " le marié ", lui, était noir... Quelle dégoulinade de bons sentiments ! Quel salmigondis de sottises ! Si seulement cela relevait du calembour de comptoir ou d'une certaine forme d'humour au second degré - le PACS est-il, n'est-il pas un mariage blanc ? - mais je doute que le style des Jalons ait un instant effleuré Christine Boutin et ses amis... Et le député RPR Jacques Myard d'en rajouter au micro : " Qui nous fait croire que les défenseurs de la famille sont des gens tristes, que nous sommes des ringards passéistes, des vieux jetons ? " L'abruti le plus notoire sait pourtant qu'il ne vendra rien en clamant : " Achetez mon pain, il n'est pas rassis ! Achetez mes fleurs, elles ne sont pas fanées ! " Alors on s'efforce de faire semblant de ne pas être ce que l'on est, on s'excuserait volontiers d'être provincial et catholique, on se déguise et on s'encanaille. Les messieurs en loden et leurs dignes épouses, un peu débordés par le bruit, pardonnent à l'avance les excentricités, très mesurées, de leurs petits-enfants mais nous regardent de travers, comme des gens pas très convenables... J'éprouve à vrai dire toujours un peu de pitié et de commisération pour ce juste milieu aussi tiède et emprunté qu'un notaire de province dans une maison close... Notre délégation d'élus, accompagnée de quelques centaines de militants, ferme la marche. Nos slogans, eux, ont le

mérite d'être clairs : " Les familles françaises d'abord ! ", " F comme famille, N comme naissance ! " Ma déclaration n'est que l'expression du bon sens le plus élémentaire : " Ce n'est pas grâce aux homosexuels que la société peut continuer, c'est d'abord grâce à la famille ". Des familles et des enfants, voilà le plus simple mode d'emploi qui soit pour renouveler les générations, même si les socialistes prônent une toute autre formule, nettement plus alambiquée : PACS + liberté d'adopter des enfants, en provenance, bien sûr, du Tiers-monde, pour les couples homosexuels. " PACS en novembre, adoption en décembre ", lisait-on justement sur une banderole. En fin d'après-midi, Christine Boutin, députée UDF, initiatrice de " l'Alliance pour les droits de la vie " vint, après un débat houleux à l'Assemblée nationale, se faire applaudir à la tribune et se réjouir du " succès de la manifestation ". Plus ou moins heureuse, par contre, de nous savoir dans les parages. Serions-nous si dérangeants ? Mme Guigou dira le soir même qu'il " n'y avait probablement pas que le Front national, mais qu'il y en avait aussi " et qu'elle " n'était pas étonnée que le Front national et les milieux extrémistes se mobilisent comme ça ". C'était bien évidemment la réponse attendue d'une bergère à une autre bergère, réponse qui paralyse trop souvent les bonnes consciences de la droite molle, incapables d'aller jusqu'au bout des convictions de leurs partisans. Malgré la mobilisation des familles et la bataille parlementaire à retardement livrée par certains élus, le projet de PACS n'a cessé d'avancer.

Une nouvelle manifestation est programmée pour le 31 janvier 1999. Nous décidons d'y participer et les contacts avec les organisateurs sont cette fois plus positifs. Nous sommes accueillis au coeur de la manifestation, sans signe politique distinctif autre que notre présence et nos écharpes. La présence de Catherine et de Bruno Mégret, nouveau président du Mouvement national issu de Marignane suffit largement à nous faire identifier. Des Invalides au Trocadéro, c'est un immense cortège blanc, hétéro, familial, de droite qui occupe le pavé. Réunissant de jeunes adultes, de jeunes parents avec leurs enfants et leurs adolescents, c'est un cortège dynamique et coloré, animé par des vagues de milliers de ballons. Un cortège immense, vraiment imposant pour qui a l'expérience des grandes manifestations. Pour une fois, les organisateurs ont eu la naïveté de vouloir compter scientifiquement le nombre des manifestants. Vous connaissez le refrain bien connu : 15 000 selon les organisateurs, 500 selon la police... chiffres avec lesquels les médias concoctent le pâté d'alouettes le plus conforme à leurs préjugés. Cela ne trompe personne, la règle du jeu étant justement qu'il n'y ait pas de règle. Ce jour-là, les organisateurs ont décidé de ne pas tricher et de donner des chiffres exacts et irréfutables. Des portiques de comptage, contrôlés par huissiers, dénombrent, au Pont de l'Alma, plus de 100 000 personnes effectives sur les 150 000 annoncées avec un optimisme un brin irresponsable. En chiffres réels, non gonflés par les organisateurs, cela représente une foule considérable à laquelle les médias ne sont pas habitués, eux qui comptent encore " en anciens francs " - ou en monnaie de CGT. Sans vergogne aucune, ils présenteront la manifestation comme un échec. Ils insisteront donc, puisqu'ils avaient décidé au préalable que la manifestation devait être un échec, sur l'humiliation subie par les hommes politiques auxquels Michel Pinton, organisateur de la manifestation, a interdit l'accès à la tribune, allant jusqu'à faire bousculer Philippe de Villiers par son service d'ordre. Il est vrai que, par terreur d'être marqué à droite ou, pire encore, à l'extrême-droite, il a choisi une chanteuse noire pour animer le podium final après avoir pris soin de remercier long comme le bras les maires communistes signataires de l'appel anti-PACS ! Voyant que les anti-PACS avaient honte d'eux-mêmes, les partisans du PACS reprirent du poil de la bête. À l'occasion de leurs universités d'été, tenues fin août 99, les dirigeants du RPR et de l'UDF firent amende honorable. Par crainte d'être accusé d'homophobie, ils firent machine arrière sur le PACS et désavouèrent Christine Boutin. Le PACS avait mobilisé contre lui plus de la moitié des maires de France et rassemblé dans la rue la deuxième grande manifestation de la dernière décennie du XXème siècle. Malgré cela, lors du vote final à l'Assemblée, le PACS

fut adopté à la quasi-unanimité : seule Christine Boutin persista dans son opposition solitaire au milieu des absentions et des non-participations au vote noyées dans la masse des votes favorables. Il ne s'agissait pas, en s'opposant au PACS, de stigmatiser les homosexuels - hommes et femmes dont les orientations et les préférences sont souvent déterminées par leur nature - dans leur vie privée. Les notaires avaient déjà de nombreuses solutions avantageuses à leur proposer pour protéger leur patrimoine. Mais il était - et il est toujours - de la plus grande urgence, dans la situation démographique périlleuse où nous sommes, de réaffirmer les droits moraux du mariage et de la famille, droits moraux auxquels correspond une philosophie fiscale et juridique qui aide le couple marié et la famille à tenir leur rôle essentiel et irremplaçable dans la transmission de la vie et l'éducation de la jeunesse.

## Chapitre 7

# 7 - QUAND LES CHASSEURS SONT DÉSARMÉS...

" Plus de cent mille paranos " (Libération), la menace d'un " populisme européen, faussement rural et réellement machiste " (Le Monde), une mobilisation " politiquement incorrecte ", un " mouvement identitaire " (Le Figaro), " la plus grande manifestation qui s'est tenue en France depuis plusieurs années concernait le droit de tirer sur des oiseaux migrateurs (donc étrangers) ", " les insupportables slogans insultant une femme " (le Journal du Dimanche)... " Quelle délicatesse ", ironisait Présent, commentant la prose de ses confrères, au lendemain du 14 février 1998, où 150 000 chasseurs vinrent à Paris dire enfin tout haut ce qu'ils pensaient des projets de Mme Voynet et des directives européennes. Cette manifestation de chasseurs venus de la France profonde fut probablement le plus grand mouvement de contestation populaire jamais vu dans la capitale depuis que les défenseurs de l'école libre étaient descendus dans la rue en juin 1984 ! Je m'en doutais un peu dès le matin quand, vers neuf heures, je pris l'autoroute pour rejoindre Paris : l'A6 et l'A10 étaient littéralement bloquées par un embouteillage de cars affrétés par les sociétés de chasse. Il en venait de partout : du val de Loire, de Vendée, d'Auvergne, d'Aquitaine, du Béarn... toute cette France rurale, provinciale, enracinée, ce peuple gaulois bien réel, que le Paris branché oublie bien trop facilement, lui qui n'a d'yeux que pour les métissages les plus aberrants et les pires élucubrations pédérastiques. Je retrouvai notre délégation d'élus nationaux et les militants du Cercle national Chasse Pêche Nature sur le Champ de Mars. Le défilé dura plus de trois heures, trois heures sans un instant de répit ! Drapeaux provinciaux, emblèmes, costumes traditionnels, cors et trompes de chasse, chiens et même un sanglier - une laie, baptisée Madonna - mais - et la presse reprendra mot pour mot l'expression de la dépêche AFP - " ni fusils bien sûr, ni bouteilles ", ni " aucun signe politique distinctif ". Comme pour donner à entendre - rêve de gauchiste ! - que les chasseurs, tous d'extrême droite, bien sûr, ne seraient venus à Paris que pour se saouler avant de faire quelques cartons... Tout allait bien pour nous jusqu'à ce qu'un groupe de chasseurs du Sud-Ouest, incorrigibles socialistes, nous balançât des pétards, en nous accusant de " récupération ". Étions-nous là pour récupérer une manifestation ou bien plutôt pour faire comprendre aux manifestants quel sens il aurait fallu donner à leur mouvement ?

Quelles étaient ce jour-là les revendications des chasseurs ? D'une part, tenter de sauvegarder les traditions régionales françaises de chasse aux oiseaux migrateurs, malgré la directive européenne correspondante. D'autre part, contester " Natura 2000 ", dont l'écologisme radical, visant à interdire toute activité humaine sur un cinquième du territoire français, est allé jusqu'à inquiéter les instances des Clubs alpins, pourtant peu suspectes de faiblesse dans ce domaine ! Enfin, protester contre le fait que la loi Verdeille soit mise en accusation à Bruxelles et soit examinée par la Cour

européenne des droits de l'Homme, loi qui reste à étudier sous un autre angle, dans la mesure où elle limite tout de même la liberté des propriétaires face aux sociétés de chasse. La grande responsable de tout cela étant à leurs yeux la ministre verte de l'Environnement, Mme Voynet, qui, à défaut d'entendre siffler les balles, eut droit à de belles avoïnées verbales. Entendre scander " Voynet, fume tes pétards, t'occupe pas de nos canards ", avec l'accent du Sud-Ouest, cela ne s'oublie pas ! Or cette opération, organisée par le CPNT, Chasse Pêche Nature et Tradition, - qui n'était pourtant pas encore un parti, mais qui a relevé cette ambiguïté ? -, avait pour premier but - non avoué, bien sûr - de récolter des voix pour les élections régionales qui auraient lieu un mois et demi plus tard. " Un chasseur = une voix " disait un slogan. Oui, en effet, quel gibier de choix que ces chasseurs dans la grande battue des élections, dans le vaste braconnage électoral, attrapés à la glu par un CPNT dirigé, dans le langage du Sud-Ouest, par des attrapistes ! De cette mine d'or électorale, les dirigeants du CPNT firent du mauvais plomb. Une fois élus dans leurs régions, ils se vendirent aux plus offrants, RPR-UDF ou PS-PC, selon les opportunités. Au Parlement européen, ils réussirent, en moins d'un an, à se discréditer par deux manoeuvres assez tordues : d'abord en s'alliant aux hygiénistes danois pour se démarquer de la droite - allez savoir pourquoi - et ensuite en votant pour l'admission de la Turquie dans l'Union européenne ! Plus extraordinaire encore, leur chef de file, Jean Saint-Josse, a réussi le tour de force de voter en commission du Parlement européen le nouveau projet de directive européenne sur la chasse, qui va tout à fait à l'encontre de ce que souhaitait les chasseurs. Comment expliquer cela, sinon par le souci de s'intégrer dans le confort douillet du consensus général ? Le mouton de Panurge n'est pourtant pas un gibier de choix ! En moins d'un an, il a vérifié la vieille formule constitutionnaliste : " représenter, c'est trahir "

Notre présence et notre action, elles, cherchaient à donner un sens politique à cette manifestation. Nous sommes en effet persuadés qu'il est utopique de prétendre sauver les traditions de la chasse française dans le cadre d'une construction fédérale européenne. Quand Raymond Pougget, président de l'Association des chasseurs de gibier d'eau, dit que l'Europe est incapable de " comprendre l'exception cynégétique que la France doit défendre comme elle a défendu l'exception culturelle ", nous sommes tout à fait d'accord avec lui, mais nous ne pouvons que lui rappeler que l'exception culturelle française, justement, a été bien mal défendue... L'euromondialisme imposé par Bruxelles uniformise les lois et les règlements en tenant surtout compte - majorité oblige - de traditions qui ne sont pas les nôtres, voire de groupes d'influence qui nous sont hostiles. Que pèsent les représentants de nos chasseurs dans l'alchimie des votes face aux traditions allemandes ou aux groupes d'influence de l'Europe du Nord ? Il me semble évident que nous ne pouvons pas défendre les traditions françaises dans le cadre de l'Europe d'Amsterdam et de Maastricht. Voter " chasseurs ", que ce soit pour des élections régionales ou européennes, bientôt peut-être pour des législatives, est un vote stérile : comment en effet penser que ces élus pourront remanier ou ajuster le système s'ils n'acceptent pas de le remettre en cause, alors que le rouleau compresseur de l'uniformité européenne ne peut que les broyer ? Mais venir sans armes à cette grande manifestation de février 98, n'était-ce pas, déjà, faire acte de soumission au système ? " Discours musclés mais sans excès ", " dévouement sans dérapage ", concluait l'AFP... Désarmer les chasseurs, c'est en faire du gibier...

# Chapitre 8

## 8 - CONTRIBUABLE, SI TU SAVAIS !

Quels sont les endroits les plus sympathiques pour rencontrer les électeurs et leur distribuer nos tracts? J'ai à peu près tout testé : les rues commerçantes et les marchés, les arrêts de bus et les accès du métro, les sorties de gares et les cages d'escaliers mais, une fois par an, ce sont bien les abords des perceptions qui nous réservent le meilleur accueil. À la date limite et fatidique où tout un chacun doit remettre sa déclaration de revenus, nous organisons, devant les trésoreries et les bureaux de poste, une opération destinée à informer les contribuables sur les errements du gouvernement. Passé le premier instant de surprise, l'accueil est plutôt sympathique. Les plus hostiles se hasardent à peine à dire que, s'ils ne sont pas d'accord, notre tract est au moins assez drôle et notre présence courageuse - puisque nous attendons les retardataires jusqu'à la minuit sonnante! Manifestement, après la tension passée à rédiger leur copie fiscale sans rien omettre - ou à faire comme si... -, la remise du document est pour eux un moment de détente. Vive la récré! Car le contribuable français est bon enfant : il râle, mais il paye, il râle, mais il déclare tout - ou presque tout - ce qu'il a gagné. Et Dieu sait s'il paye! Il paye tout d'abord l'impôt sur le revenu, en poussant même le vice jusqu'à payer l'impôt sur l'impôt. " Payer ses impôts est un devoir glorieux ", affirmait le Président Mao. C'est sûrement ce que se dit aussi le salarié à la lecture de sa feuille de paye, quand il constate qu'avec la CSG, le montant imposable est supérieur au salaire effectivement perçu. Et s'il n'y avait que l'impôt sur le revenu! La taxe d'habitation est souvent l'impôt le plus visible et le plus douloureux pour les familles populaires à qui il faut déboursier en une seule fois de trois à cinq mille francs, soit la moitié ou plus d'un mois de salaire. Taxe peu équitable, qui ne tient pas toujours compte du luxe de la commune mais qui est, souvent, équilibre du budget municipal oblige, inversement proportionnelle à la taxe professionnelle perçue sur les entreprises de la commune. En banlieue parisienne, les habitants de Neuilly payent ainsi une taxe d'habitation à peine plus élevée que les habitants des grands ensembles de Massy. La taxe sur l'essence, elle, représente l'impôt le plus coûteux pour les travailleurs modestes. Que leur lieu de travail soit mal desservi par des transports en commun peu sûrs, ou que leurs horaires n'en permettent pas l'usage, bien des salariés se trouvent obligés d'utiliser leur véhicule personnel pour aller travailler. Mille francs d'essence en regard de six à sept mille francs de salaire, n'est-ce pas la plus flagrante des injustices? N'oublions pas non plus les charges considérables et les contraintes bureaucratiques liées à la création d'une entreprise. Licenciés de leur entreprise dans des conditions scandaleuses, deux de nos amis ne se sont pas laissés sombrer et ont courageusement pris le gouvernail d'une petite entreprise de communication. Ils ont calculé que, pour s'attribuer chacun un salaire de 13 000 F par mois, il leur fallait réaliser un chiffre d'affaires minimum annuel d'un million de francs!

Si l'impôt est un mal nécessaire, l'excès d'impôt est vraiment insupportable. Partout où j'ai siégé, au conseil municipal de Colombes, à la commission des budgets du Parlement européen ou

au Conseil régional d'Île-de-France, je suis intervenu, j'ai agi, j'ai voté et fait voter pour obtenir des baisses d'impôts. Aujourd'hui, en Île-de-France, la fiscalité de l'institution régionale est la plus faible de nos vingt-deux régions. Pour la raison suivante : depuis 1986, le Conseil régional n'a jamais eu de majorité, et le groupe FN, de 1986 à 1999, puis le groupe MNR depuis cette date, ont toujours détenu une position-clef. En 1986, première année du mandat, nous avons même obtenu, lors du vote du budget de 1987, une baisse significative des impôts par rapport au projet présenté par le RPR Michel Giraud. Cette expérience politique nous laissa pourtant un peu amers : les contribuables ne furent guère informés du cadeau que nous leur avions fait ; en revanche, ceux dont les subventions avaient été supprimées nous en voulurent longtemps. Je vis même des responsables patronaux, réputés ou présumés libéraux, me reprocher d'avoir obtenu, avec mon ami Philippe Milliau, alors Président de la commission de développement économique, la suppression de primes d'interventionnisme économique. En 1999, en coalition avec le RPR, l'UDF et DL, nous pûmes contraindre le Président Huchon à reprendre notre proposition, faite en 1998, de supprimer l'impôt sur le permis de conduire. Là encore, les bénéficiaires médiatiques en furent les socialistes. Nous étions comme ces parents un peu frustrés dont les enfants croient encore au Père Noël : trop souvent confrontés à des exigences irréalisables, ils ne sont guère remerciés d'une générosité à leur mesure... Il n'empêche : avoir oeuvré pour supprimer un impôt, fût-il modeste, reste une grande satisfaction politique ! Ces quelques mésaventures expliquent que je n'ai guère été surpris par les résultats d'un sondage qui demandait au contribuable à qui il faisait le plus confiance pour baisser les impôts. Alain Madelin, Président de DL, se félicita de réaliser un très bon score. C'était logique, eu égard à la constance avec laquelle il tient un discours libéral et antifiscal. Mais c'est avec la même constance - et tout le monde l'ignore - que le même Alain Madelin, conseiller régional de Bretagne, augmente les impôts des Bretons et qu'il augmente les impôts locaux des habitants de Redon dont il est le maire. Sans oublier les hausses massives d'impôts auxquelles il donna sa bénédiction pendant les quelques mois où il exerça à Bercy ses fonctions de ministre des Finances du gouvernement Juppé. On ne prête qu'aux riches... A contrario, Bruno Mégret, Président du MNR, qui, dans toutes les assemblées où il a siégé, s'est systématiquement opposé aux hausses d'impôts, obtint dans ce sondage un score modeste, pour ne pas dire médiocre. Or les maires qui se réclament de notre mouvement sont les champions de la modération fiscale. Luc Béjean, maire de Montéplain dans le Jura, n'a jamais fait voter une hausse d'impôts. Louis Rouyer, maire de Vislosnes, dans la Meuse, a, en plus de dix ans de mandat, fortement baissé la taxe d'habitation et la taxe foncière. À Vitrolles, malgré un héritage financier particulièrement difficile, le taux de la taxe d'habitation a été baissé chaque année depuis 1997. À Marignane, le même taux a baissé de 3%, de 2% puis de 1%, mais je me souviens des propos désabusés de Daniel Simonpieri qui m'expliquait que, si cette baisse symbolisait ses convictions politiques en matière fiscale, ses électeurs ne lui en seraient pas prioritairement reconnaissants. Loin de se laisser décourager par cette ingratitude, il a décidé de lancer pour l'an 2000 une vaste opération baptisée : " Dites 33 ! " Le taux de la taxe d'habitation a baissé en effet de 33,33 % à Marignane, mais qui le saura ? Les Marignanais, sans doute, car il n'ont pas manqué de s'en apercevoir. Qui inscrira ce record de France de la baisse de la fiscalité locale au célèbre Livre des records, qui en fera haut et fort la publicité ? Ah, contribuables, si vous saviez !

Oui, contribuables, si vous saviez où passe votre argent... Vous suspectez bien quelques dépenses inutiles, quelques gaspillages anecdotiques, recueillis année après année dans le rapport de la Cour des Comptes et commentés avec gourmandise par les médias, mais soupçonnez-vous toutes les dépenses nuisibles faites avec votre argent, avec cet argent que vous auriez pu dépenser, économiser, placer et qui vous manque souvent cruellement ? L'Éducation nationale est le premier des monstres que vous engraissez et il lui en faut chaque année davantage : elle vous coûte cent milliards de



francs de plus qu'il y a dix ans, pour 400 000 élèves de moins et quelques sauvageons de plus, pour des violences de plus en plus caractérisées et des résultats de moins en moins probants tant dans la transmission des savoirs que pour l'acquisition d'un métier. Rien n'est trop beau pour l'Éducation nationale, mais à quoi cela sert-il ? Il y a quelques années, nous passions - n'est-ce pas Olivier, n'est-ce pas Loïc, n'est-ce pas Sophie ? - des heures au Conseil régional à débattre sur des plans-lycées, voire des plans-lycées-plus à répétition, qui permettraient de reconstruire progressivement l'ensemble des bâtiments d'Île-de-France pour un modeste coût de cent ou cent vingt millions l'unité. Luxe tapageur et ostentatoire, tout en baies vitrées et en " design conceptuel ", plus qu'en bibliothèques bien fournies... Dans le même temps, je visitais des écoles privées, à la recherche d'un établissement adapté à l'un de nos fils, un peu cancre et porté à contester ses professeurs... non toujours sans raison. Il préférerait, en outre, fabriquer un jeu informatique, dont il fut beaucoup parlé et délaissait dangereusement les matières classiques du baccalauréat. Écoles sous contrat dans lesquelles la scolarité coûte entre huit cent et mille francs par mois, écoles hors contrat où les parents acceptent de déboursier jusqu'à trois mille francs par mois, en tout cas, écoles dont les bâtiments, pas toujours aux normes, n'avaient jamais rien de luxueux. Certains cours hors contrat, menés avec une logique de marché, se suffirent d'anciens locaux commerciaux ou de bureaux mal conçus, récupèrent du mobilier hors d'âge, mais recrutent des professeurs motivés par des salaires corrects pour tirer le maximum d'adolescents en rupture de lycée classique. Et ça ne fonctionne pas si mal... L'Éducation nationale a l'art de dépenser l'argent public dans des organismes aux sigles soviétoïdes aussi coûteux que nuisibles. L'INRP, l'Institut national de recherche pédagogique, est responsable, depuis trente ans, de réformes désastreuses élaborées par des planqués qui n'ont pas vu un élève depuis longtemps. L'ONISEP, lui, n'oriente pas les élèves vers les meilleures formations possibles mais les canalise vers les LEP ou autres structures du même acabit, selon les spécialités souvent obsolètes d'établissements qu'il faut remplir coûte que coûte, au lieu de travailler en intelligente complémentarité avec les CFA, les centres d'apprentissage des Chambres de commerce. Il ne faut pas s'étonner ensuite que les patrons plébiscitent ensuite les CFA en leur allouant la plus grande part de la taxe d'apprentissage ! Que dire encore de l'inefficacité flagrante des ZEP, ces zones d'éducation prioritaires, qui, avec plus de professeurs, plus de crédits de formation et d'animation, n'ont jamais pu stopper la dégradation du système éducatif ?

L'Éducation nationale n'est pas la seule cause de l'excès fiscal. La politique de l'immigration coûte, elle aussi, cher, très cher. On pourrait presque parler ici de fiscalité ethnique. Le relogement des squatters maliens de Vincennes a coûté, selon un rapport officiel de la Cour des comptes, plus de deux cents millions, soit 600 000 francs par famille. La politique de la Ville coûte elle aussi très cher : il faut sans cesse injecter de nouveaux crédits pour réhabiliter un habitat, - cages d'escalier, ascenseurs, boîtes aux lettres, jardinets -, immédiatement dégradé par certains locataires. Au début de SOS Racisme, Harlem Désir, ce faux naïf, avait prétendu que le problème des banlieues n'était rien de plus qu'un problème d'ascenseurs et d'entrées d'immeubles. Ascenseurs et entrées ont été refaits bien des fois depuis, le problème des banlieues n'en est pas réglé pour autant ! Au contraire... La nouvelle politique de la Ville, la nouvelle mode des sociologues, consiste à détruire les grandes barres et les tours considérées comme inhumaines. Cela revient en fait à déplacer le problème : les populations difficiles qui habitaient ces immeubles, sous la pression d'associations bien intentionnées, seront de plus en plus exigeantes en matière de relogement. Le contribuable, lui, paiera et la démolition et la reconstruction, au grand profit des grands groupes du BTP. La spirale infernale continue avec le financement du RMI, de la CMU, des artistes officiels, musiciens-danseurs de rap ou peintres de tags, mais aussi associations islamiques et ethniques.

Il faudra donc au contribuable le courage de reconnaître et d'assumer des vérités politiquement incorrectes qui, seules, permettront enfin une baisse significative de ses impôts. Tout ce qui se fait

au nom de prétendus bons sentiments, d' " aide aux démunis ", de " lutte contre l'exclusion ", d'" intégration ", tout cela ne se finance pas avec des roupies de sansonnet ou des billets de Monopoly. Cela coûte cher, très cher, pour des résultats désastreux, et tant que personne n'aura renversé les fausses idoles et les fausses valeurs, le contribuable, mouton bien dressé, continuera de se faire tondre la laine sur le dos.

# Troisième partie

## LES FOLIES JUDICIAIRES

### Chapitre 9

### 9 - L'ATTAQUE DE LA DILIGENCE

La SNCF savait que Sid Ahmed Rezala, le tueur des trains, circulait systématiquement sans billet puisqu'il avait été contrôlé plus de quarante fois sans pouvoir présenter de titre de transport. Il aurait sans doute pu continuer jusqu'à la nuit des temps s'il n'avait commis un double meurtre, le conduisant à se réfugier au Portugal. Ce fait divers tragique a révélé l'insécurité grandissante qui règne dans les trains de nuit des grandes lignes comme dans les trains express régionaux. Demain, ce seront les TGV qui seront touchés. En Provence, déjà, les voyous n'en font qu'à leur tête : les bandes de pickpockets sévissent sur les trains de nuit, les crachats, les insultes sont le quotidien des contrôleurs. L'été, le train qui va d'Espagne en Italie, cible privilégiée des voleurs à la recherche de devises, a été rebaptisé le " 11/43 ". Et le contrôleur n'a souvent rien de mieux qu'une couverture à offrir à un voyageur en caleçon qui, durant la nuit, s'est fait dérober tous ses effets... La SNCF va prochainement ouvrir une liaison Mantes-Marseille ; c'est une bonne idée sur le plan de l'aménagement du territoire, mais je souhaite bon courage aux contrôleurs ! Ceux-ci s'inquiètent déjà de l'ouverture du dernier tronçon de ligne rapide entre Valence et Marseille - le chaînon manquant de la voie TGV, qui mettra Marseille à moins de trois heures de Paris. Il sera tentant pour les bandes de voyous de délocaliser leurs trafics et de s'offrir ici où là un petit raid : monter un peu de came à Barbès et, en échange, rafler aux abords de la Tour Eiffel quelque butin à revendre au retour dans les cités nord, quitte à suriner discrètement un bounty trop curieux au détour d'un wagon... (le bounty, c'est cette friandise noire dehors, blanche dedans, qui donne son nom aux " traîtres à ta race ", contrôleurs d'origine malgache ou agents de sécurité antillais.) Cette insécurité ne touche pas seulement le sud de la France et les vols dans les TGV sont devenus chose banale. Entre Bonneville, Cluses et Sallanches, les "jeunes" se font une spécialité, dans les TGV bondés de skieurs, de voler au hasard les sacs des vacanciers étourdis qui n'ont pas attaché leurs valises avec un antivol au casier à bagages. J'en ai fait moi-même un jour la malheureuse expérience ! Pour remédier à l'insécurité dans les trains, la SNCF a doté en 1998 tous ses contrôleurs -presque toujours seuls à bord - d'un téléphone mobile mais à partir de 20 heures, les appels aboutissent... au centre de régulation des trains, " qui a d'autres chats à fouetter ". Bon an, mal an, les contrôleurs finissent par se satisfaire des réponses judiciaires apportées lors des agressions dont ils sont victimes. Depuis quelque temps, les juges prononcent même des peines de prison ferme. Mais le malaise reste grand. Selon le quotidien La Provence, dont on peut

consulter sur Internet les archives et donc les informations reprises ici, la rumeur court que certains contrôleurs ont choisi de s'armer. " En contradiction avec toutes les lois ", conclut très sobrement le journaliste.

En fait, les services de la SNCF grandes lignes ou TGV découvrent les difficultés que la RATP connaît déjà depuis de longues années. L'Île-de-France offre en effet un réseau de transports publics modernes souvent confortables, mais parfois glauques, et pas toujours sûrs. Pas à toutes les heures du jour et de la nuit, en tout cas. Étonnez-vous dans ces conditions que la circulation automobile augmente malgré le prix prohibitif de l'essence et la condamnation médiatique de l'usage de l'automobile, réputé politiquement incorrect. Étonnez-vous aussi qu'on envisage la construction d'une nouvelle ligne ferroviaire directe ou d'une autoroute souterraine réservée aux taxis et aux autobus entre Paris et Roissy, alors que cet aéroport est déjà desservi par une ligne RER-SNCF, avec deux gares, une pour chaque terminal. Tout simplement pour que le Japonais qui débarque à Roissy ou l'homme d'affaires qui revient de Singapour - où les métros sont des modèles de propreté et de sécurité - ne soient pas importunés, voire dévalisés, par des bandes de zoulous. Les faits sont là. La fraude et la délinquance dans les transports publics d'Île-de-France est très majoritairement le fait d'immigrés. Les 20% ou 30% restants étant le fait de touristes ou d'étourdis, qui payent assez facilement leurs amendes mais aussi de cyniques ou de démunis. Or la montée de l'insécurité dans les transports publics est liée à la montée de la fraude. Quand les autorités légales et les institutions perdent le contrôle du réseau, c'est au seul profit des voyous et des bandes. La première raison en est la prime à la mauvaise foi. Quand un contrôleur verbalise un voyageur en situation irrégulière, il doit très courtoisement l'inviter à décliner verbalement son identité, identité que le contrevenant n'est pas tenu de donner, puisque seules les forces de police ont pouvoir de l'y contraindre. Seul le fraudeur " de bonne foi " paiera donc son amende sans trop rechigner. Les autres auront tout loisir de se taire ou de se moquer ouvertement du contrôleur en déclarant s'appeler Napoléon Bonaparte, Charlie Chaplin ou Mère Teresa et habiter au paradis ou sur la Lune... De plus, depuis quelques années, les délinquants ont très bien su s'adapter au réseau : ils connaissent les temps d'intervention des équipes de sécurité, n'ignorent rien des moyens pénaux qui leur permettront d'échapper aux contraventions et n'hésitent pas à déposer des plaintes. Un fraudeur est repéré, à 18 heures, sur le quai bondé de Denfert-Rochereau. Comment le retenir pour un contrôle d'identité, sans craindre un attroupement et bientôt une émeute, alors que les forces de police se font attendre entre 30 minutes et une heure et demie ? D'autant plus que ses camarades auront à portée de main le numéro vert de SOS-Racisme qui offrira sa médiation et, éventuellement, l'aide d'un avocat. Diverses associations, grassement financées par les contribuables, - SCALP, réseau Voltaire, SOS-Racisme - sous couvert d'anti-racisme et pour défendre leurs potes, toujours victimes, comme par hasard, de contrôles abusifs, ont publié des brochures aux titres édifiants : " Comment ne pas payer son billet ? " ou " Le guide du militant face à la police ". Une simple pression du bras pour retenir un fuyard, et celui-ci se précipitera à l'Hôtel-Dieu, où, avec un peu de chance, un médecin prendra fait et cause pour lui, lui donnera une ITT, une interruption temporaire de travail, sans commune mesure avec le préjudice subi, mais qui fera la différence au tribunal...

La seconde raison est l'inconséquence des juges qui ne comprennent pas qu'un contrôleur ou un agent de sécurité soit très fréquemment en situation difficile ou exposée. Face à un code pénal peu favorable et à des délinquants de mauvaise foi aidés par des associations subversives, contrôleurs et agents de sécurité finissent toujours par se retrouver mis en examen pour des actions commises dans le cadre de leurs fonctions. Il est évidemment profondément démotivant pour celui dont le métier est de faire respecter les règles et la loi de se retrouver en position d'accusé. 25 octobre 199..., en gare de Bourg-la-Reine (RER B). Un individu saute par-dessus les appareils de contrôle. Voyant les contrôleurs, il soulève le plus petit et le jette contre le guichet. L'agent s'écroule, l'individu

s'enfuit. Il est maîtrisé, avec difficulté, devant la gare mais des voyageurs - qui descendent d'un bus venant d'une cité et n'ont rien vu - prennent à partie les contrôleurs, qui doivent se replier dans la gare. Bilan : deux agents blessés, 3 et 8 jours d'incapacité temporaire de travail, intervention des pompiers et des forces de l'ordre. Procédure, dépôt de plainte au commissariat, réticence des fonctionnaires de police : non seulement ils se déclarent incompetents, mais ils vont jusqu'à demander à l'individu s'il n'a pas été frappé par les agents. Treize mois plus tard, devant la 17ème chambre correctionnelle, au Tribunal de grande instance de Nanterre : l'individu comparait pour violences sur agent assermenté revêtu d'une mission de service public. Les deux agents de la RATP sont mis au banc des accusés. Seule la différence manifeste de carrure entre l'agresseur, plutôt costaud, et l'un des agents agressés, assez fluet, a permis que ceux-ci ne soient pas inquiétés. L'individu a été condamné à 1000 F de dommages et intérêts et à 100 heures de travaux d'intérêt général, les fameux TIG. Le conseil juridique de la RATP a tenté d'apaiser le mécontentement des agents en les informant du proche départ à la retraite de ce magistrat féminin, mariée à un Congolais.

Troisième raison : le manque de soutien de la hiérarchie dont la devise est : " pas d'histoires " et le recours à la méthode du caïdat, qui consiste à recruter des agents d'ambiance ou de sécurité parmi les bandes de voyous. Les contrôleurs et les agents de sécurité ont ainsi parfois l'impression d'être cernés entre les contrevenants et leurs soi-disant collègues. Les agents de sécurité étaient et sont encore recrutés avec la double exigence d'un bac et d'un niveau national en sports de combat, complétés par une formation psychologique. Les emplois-jeunes, eux, sortent des cités avec un vague projet de réinsertion et sont imposés à la RATP par la région, notamment pour mixer les équipes de sécurité sur les lignes de bus qui desservent les cités chaudes. Équipés du tonfa, de menottes et de gaz lacrymogènes, ils ne sont en revanche pas assermentés et n'hésitent pas à informer leurs camarades de tout ce qui se passe sur le réseau. Ce n'est plus de la mixité, c'est une mixture bien explosive... Lors d'une intervention en gare des Baconnets (ligne B du RER) un emploi-jeune prend parti contre les agents de contrôle qu'il menace de mort. Des coups sont échangés. Mise en examen. Le jeune obtient 45 jours d'ITT pour une fracture de la mâchoire, le contrôleur - qui a une arcade sourcilière fendue et qui a définitivement perdu 2/10 de vision - n'a droit qu'à cinq jours d'arrêt de travail. Le tout sera mis sur le compte d'une " rixe entre services " ...

Pourtant, les solutions qui permettront de rétablir la liberté d'aller et venir sont des plus simples. La première mesure à prendre, c'est de redonner confiance aux forces de sécurité et de contrôle. Quand on confie une tâche dangereuse et délicate à des hommes, la première règle est de les soutenir en cas de difficultés, même si, le cas échéant, ils ont fait une bêtise. Quand une hiérarchie de bureaucrates laisse tomber ses hommes de terrain au moindre problème, elle perd leur confiance et les démotive. Ce qui revient à abandonner le contrôle du réseau aux bandes de voyous. Rétablir la confiance, cela suppose un soutien hiérarchique et judiciaire sans faille, sauf en cas de fautes lourdes et répétées. La deuxième mesure à prendre consiste à donner aux contrôleurs les moyens d'effectuer leurs missions. Un projet de loi consistant à autoriser les contrôleurs à vérifier les papiers d'identité des voyageurs (comme le fait toute caissière de supermarché) a été déposé à l'été 1996, sous le gouvernement Juppé, mais n'a pas abouti, sous la triple pression de la CGT, d'autorités morales et de syndicats de gauche de la police. Face à une recrudescence certaine de la délinquance, le projet est ressorti en 98, la loi a fini par être votée... mais sans décret d'application. J'ai interrogé sur ce point le préfet de police de Paris à plusieurs reprises, j'attends toujours sa réponse. Il faut comprendre ce haut fonctionnaire : il sait que j'ai raison, mais il ne peut pas me l'écrire. La troisième mesure à prendre suppose une refonte profonde de l'organisation de la sécurité. puisqu'il y a une unité technique des réseaux de transport (l'interconnection et l'intermodalité, pour parler le jargon

des ingénieurs), il doit y avoir aussi une unité des forces de sécurité. La réponse à cette situation réside dans la création de polices régionales des transports, compétentes sur l'ensemble de leur réseau et dotées de vrais pouvoirs. Ceci doit évidemment s'accompagner - et c'est le quatrième point - de la mise en place de chambres judiciaires spécialisées compétentes sur l'ensemble du réseau, connaissant parfaitement leur sujet et aptes à prendre des décisions rapides et exemplaires. Ces fonctions seront peut-être intellectuellement et médiatiquement moins valorisantes pour les magistrats que la recherche d'abus de biens sociaux plus ou moins imaginaires ou que la détection d'éventuelles atteintes à la loi Pleven-Gayssot, mais cela sera, oh combien !, plus utile aux citoyens. Car la première des libertés, c'est la liberté d'aller et venir en toute sécurité.

## Chapitre 10

# 10 - L'OS IMAGINAIRE DE FODÉ SYLLA

22-23 septembre 1995 : Philippe, notre fils, lycéen de 18 ans, présente, lors des Bleu-Blanc-Rouge, un jeu multimédia qu'il a bricolé lui-même sur l'ordinateur familial. En quoi consiste ce jeu, baptisé Jean-Marie ? En manoeuvrant habilement la souris, le joueur doit permettre à l'ancien candidat à la présidence de la République d'attraper des flammes, tout en évitant de rencontrer ses adversaires de l'époque, parmi lesquels Chirac, Jospin, Villiers et ... Fodé Sylla. Les visiteurs les plus branchés sont ravis de jouer sur le stand de la fédération des Hauts-de-Seine et repartent, pour certains, avec la disquette du jeu. La télévision prend même quelques rushes de ce pacman politique.

10 novembre 1995 : Fodé Sylla apprend, par Libération, l'existence du jeu Jean-Marie, représentant l'image de son visage et cela, dit-il lui-même, " ne le gêne pas ".

8 janvier 1996 : deux mois plus tard, changeant soudain d'avis, Fodé Sylla assigne Philippe Le Gallou en référé, c'est-à-dire en urgence, pour obtenir la saisie du jeu. Il y a vraiment urgence... car le procès doit avoir lieu 48 heures seulement après que nous ayons été prévenus. J'appelle François Wagner, le fils de Georges-Paul Wagner, - tous deux brillants avocats de la cause nationale -, qui accepte d'assurer la défense de Philippe. À l'issue d'un bref conseil de guerre familial, nous renonçons à tout battage politique ou médiatique préalable et nous conseillons à Philippe de remettre les choses à leur juste place : le jeu n'a été diffusé qu'à quelques dizaines d'exemplaires et, si Fodé Sylla lui demande trois millions de dommages et intérêts, il n'a, lui, que trois cents francs d'argent de poche par mois. Nous l'invitons naïvement à être courtois, voire respectueux vis-à-vis de son juge, le président Coulon, l'un des premiers magistrats de France et Philippe part, confiant dans les institutions de son pays, pour ce qui n'est qu'un guet-apens médiatico-judiciaire.

10 janvier 1996, 16 heures : audience de référé au tribunal de Nanterre. Le dossier est bien mince. Comment ficeler un procès exemplaire à partir de rien, ou de si peu de chose ?

10 janvier 1996, 17 heures : la solution est trouvée par Fodé Sylla et ses potes qui, en marge de l'audience, racontent à la presse qu'il est représenté avec " un os dans le nez ".

10 janvier 1996, 18 h 26 : à peine le temps de recevoir l'info et d'en taper le contenu, sans la vérifier bien sûr, Eric Thomas, de l'AFP, annonce que le F.N. a " représenté Fodé Sylla avec un os dans le nez pour accentuer ses origines africaines ".

11 janvier 1996, 14 heures : Le Monde confirme que " le jeu multimédia Jean-Marie a représenté Fodé Sylla avec un os dans le nez pour accentuer ses origines africaines ".

11 janvier 1996, 17 h 30 : l'AFP publie mon communiqué, démentant que M. Fodé Sylla ait été représenté avec " un os dans le nez " et dénonçant l'intoxication de SOS-Racisme.

12 janvier 1996, 18 h 01 : l'AFP publie un autre communiqué, dans lequel SOS-Racisme reconnaît son " erreur ".

15 janvier 1996, 14 heures : Le Monde publie une mise au point de dix lignes à peine, démentant l'histoire de " l'os dans le nez ".

15 janvier 1996, 16 heures : le président du tribunal de Nanterre, M. Jean-Marie Coulon, rend son ordonnance : celle-ci est fondée, non sur les débats contradictoires du procès mais... sur une copie de l'article du Monde du 11 janvier. Philippe est condamné et la saisie du jeu vidéo ordonnée, " attendu qu'il n'est pas contesté en l'espèce que la disquette litigieuse présente l'image de M. Fodé Sylla avec un os dans le nez, alors que son autorisation n'avait pas été sollicitée... " M. Coulon, tout à son ministère, n'avait pas eu le temps de lire le modeste rectificatif du Monde...

16 janvier - 31 janvier 1996 : Philippe fait appel. Fodé Sylla cherche à faire saisir des disquettes " avec un os dans le nez ", ce qui évitera au commissaire de police de Colombes, tout occupé à rechercher un os, d'avoir à remettre de l'ordre dans un collège agité.

16 février 1996 : audience d'appel devant la XIVème Chambre civile du tribunal de Versailles, présidée par Jean-Louis Gillet. Un public nombreux et chaleureux est venu soutenir Philippe, qui doit, entre autres, initier rapidement la Chambre au jeu sur écran et au maniement de la souris. Bien obligé de reconnaître qu'il n'y a pas d'os dans le nez du président de SOS-Racisme, donc aucun élément caricatural et encore moins d'élément de diffamation raciale ou ethnique, Jacques Duplat, avocat général représentant le gouvernement, n'en demande pas moins de confirmer l'ordonnance de référé et la condamnation de Philippe, pour " atteinte grave portée à son image (celle de Fodé Sylla) en dénaturant la personnalité d'un homme public qui oeuvre notoirement pour des actions non violentes en faveur de l'intégration des immigrés ". Les grands mots étaient lâchés ! Fodé Sylla devenait intouchable, inattaquable ! Ce modeste jeu multimédia amateur, avec ou sans os, était une bonne aubaine pour interdire à jamais toute critique du personnage... François Wagner concluait, pour sa part, que ce n'était là que " la rançon de la gloire d'un homme qui n'existe que par le monde médiatique et les plateaux de télé ", ce qui remettait à les choses à leur place. L'avocat du gouvernement n'en demanda pas moins la saisie des disquettes, l'interdiction de vente sous astreinte de 1000 FF par infraction constatée et une condamnation de 50 000 FF à titre de provision.

8 mars 1996 : ordonnance d'appel de référé. Si celle-ci constate qu'il n'y a pas d'os dans le nez de Fodé Sylla, elle maintient une condamnation identique. Assortie d'attendus incompréhensibles, non seulement de tout un chacun, mais aussi du juriste le plus accompli. Jugez plutôt : " Considérant que compte tenu des antagonismes donnant leur sens, sur un mode certes ludique, au jeu litigieux, force est de constater que l'image de l'intimité, dotée d'une précision anatomique le caractérisant comme élément clairement corporel, y est représentée avec la multiplication et le mouvement propre à un tel jeu, au point d'être ravalée au rang matériel d'une dynamique informatique et de devenir un repère commandant une manoeuvre avant d'être générateur d'un score ; qu'ainsi les traits de M. Fodé Sylla, loin d'être intégrés dans une représentation correspondant à un rôle public, sont organisées en symbole dans un dispositif anonyme par contraste avec lequel ils recouvrent leur caractère d'image privée et intime, susceptible de protection, etc. " Fermez le ban ! Je me demande bien ce que le président Gillet et ses acolytes auraient pu écrire s'ils avaient dû défendre la Mère Michel, Pierrot ou Gnaffron... Alors que l'on croyait que la condamnation de Philippe était due au fait qu'il avait voulu " caricaturer " ou " tourner en dérision " Fodé Sylla, le président Gillet, lui, le condamne pour le contraire : " aucun attribut ou artifice ne confère à cette représentation le caractère de dérision (...) qui aurait permis de la rattacher, sur le mode ludique (...) à une polémique alors étrangère , etc... " Moralité : il est interdit, sous peine de condamnation sévère, de représenter Fodé Sylla en le caricaturant, mais il est encore plus grave de le représenter... sans



le caricaturer! En fait, en réfléchissant bien, le jargon, le galimatias employé par M. Gillet a la limpidité d'une eau de source : Fodé Sylla réunit l'ensemble des critères du politiquement correct. Il est, à ce titre, intouchable et ne doit pas faire l'objet de la moindre critique. Ce qui l'a conduit du royaume des potes au Parlement européen, après son élection sur la liste United Colors of Communism de Robert Hue.

mai 1996 : Philippe se pourvoit en cassation.

16 juillet 1998 : deux ans plus tard, juste après avoir fait évoluer sa jurisprudence dans un sens moins favorable à la liberté d'expression, la Cour de Cassation confirme l'arrêt de la Cour d'appel. Le burlesque judiciaire triomphe!

Depuis cette affaire, M. Coulon, alors Président du Tribunal de grande instance de Nanterre, a été nommé Président du Tribunal de grande instance de Paris, puis Président de la Cour d'appel de Paris. La seule place qu'il lui reste à conquérir est donc celle de Président de la cour de cassation, dont Clemenceau disait déjà qu'il est " le seul magistrat indépendant, et encore, à condition d'être grand officier de la Légion d'honneur et de ne pas avoir d'enfants. " Les juges qui, traditionnellement, étaient garants des libertés, s'orientent de plus en plus vers des actes de censure. D'une part parce qu'ils sont sous l'influence des lois liberticides, loi Pleven-Gayssot, loi Toubon et, d'autre part, parce qu'ils utilisent le code civil, sous couvert de droit à l'image, pour limiter les libertés de la presse. Cette affaire le montre de manière exemplaire : là où la loi protège " l'intimité de la vie privée ", le juge interdit la reproduction du visage d'un homme public. Le simple visage, qui n'est tout de même pas la partie la plus intime d'une personne! Et cette montée du pouvoir et de l'arbitraire judiciaire se fait sous les applaudissements généraux! Le seul débat qui a lieu porte sur l'indépendance des juges vis-à-vis du pouvoir politique. Celle-ci est déjà toute relative : les juges raffolent de décorations - Ordre du Mérite, Légion d'Honneur... - qu'ils arborent fièrement sur leur toge - alors que ce ne sont bien souvent que des crachats sur leur indépendance. Mais il faut bien se rendre à l'évidence, et c'est encore plus grave : aujourd'hui, cette indépendance des juges ne se mesure plus tant vis-à-vis du pouvoir politique que du pouvoir médiatique, seul capable, en deux " vingt-heures " et trois manchettes, de faire et de défaire les réputations. Réputations qui font les promotions, dans l'alchimie confuse du Conseil supérieur de la magistrature, où les juges promeuvent d'autres juges.

Quand la Justice est représentée, aux frontons de nos monuments, les yeux bandés, une balance dans une main et un glaive dans l'autre, que penser de cet autre " deux poids, deux mesures " dont peu de gens mesurent la scandaleuse iniquité? Vous savez comme le corps judiciaire sait être sévère avec les autres corporations : les peines correctionnelles et les interdictions professionnelles frappent impitoyablement les chirurgiens, les guides de haute montagne ou les chefs d'entreprise qui commettent des erreurs. Par contre, vous aurez compris - car cette " histoire d'os " a une bien triste morale - que les juges qui travestissent les faits et le droit, protégés par leurs pairs, ne risquent rien. Au pire, comme M. Coulon, quelques promotions, s'ils l'ont fait pour " la bonne cause "... Les juges, aujourd'hui, en France, ne sont plus en effet les indispensables protecteurs des libertés, mais bien les " chiens de garde " de l'idéologie dominante.

# Chapitre 11

## 11 - JUSTICE : LE MONDE À L'ENVERS

Deux images fortes résument l'attitude et la situation de la justice : celle d'un guide de haute montagne menotté entre deux gendarmes ; celle des autorités venues se recueillir sur la dépouille d'un voleur de voiture tué par un policier, accusé du même coup d'homicide volontaire. Revenons sur ces images de Daniel Forté, ce guide des Orres accusé de ne pas avoir prévu qu'une avalanche meurtrière se déclencherait au passage d'un groupe d'adolescents qu'il encadrait lors d'une sortie en raquettes. Mis en examen et gardé à vue, il fut présenté au public menotté et tenu serré entre deux gendarmes. Or, rien ne justifiait ni la détention provisoire, ni le menottage de ce montagnard chevronné : Daniel Forté ne risquait bien sûr en rien de récidiver, sa culpabilité n'était pas établie, il aurait dû bénéficier de la présomption d'innocence ; les faits pour lesquels il était susceptible d'être poursuivi étaient accidentels et n'étaient en rien le résultat d'un acte volontaire. Malgré cela, ce guide fut condamné deux ans plus tard à deux ans de prison avec sursis et à de lourdes amendes et n'échappa que de peu à cinq ans d'interdiction professionnelle, - l'équivalent d'une mort civile. Le procureur qui réclamait une telle peine ignorait sans doute qu'en montagne, le risque zéro n'existe pas et que le métier de guide consiste à emmener des clients, des amateurs, dans des endroits où le danger existe et où le risque d'accident, même minime, n'est jamais écarté, même par un professionnel aguerri. La seconde image est tout aussi emblématique. Lors d'une intervention à chaud sur un vol de voiture, un policier, se jugeant menacé, tua involontairement l'un des délinquants. Ce dernier bénéficia d'obsèques quasi nationales. Le préfet, le procureur, les plus hautes autorités de l'État dans le département, après négociations avec l'imam du quartier, vinrent se recueillir sur sa dépouille avant le départ de celle-ci pour l'Algérie, pays natal du malfaiteur. Le policier, quant à lui, fut incarcéré et mis en examen pour homicide volontaire (et non pas involontaire), ce qui est sans précédent dans ce type de circonstances. À la suite de ces événements, les quartiers de Lille-Sud connurent plusieurs jours d'émeutes raciales. Des dizaines de voitures brûlèrent, des dizaines de policiers furent blessés. Quelques voyous immigrés furent déférés devant la justice qui les condamna pour " violences en réunion " à quelques jours de travaux d'intérêt général, alors que l'incendie volontaire est un crime selon le Code Pénal et que celui-ci prévoit une aggravation des peines lorsqu'il est commis en bande organisée. La justice, aujourd'hui, c'est le monde à l'envers : refus du risque, de l'aléas, de l'accident, mise en cause sans faute, élargissement de la notion de délit non intentionnel, criminalisation des accidents. C'est aussi la prise en charge, la compréhension et l'excuse des délinquants volontaires, le blanchiment des criminels. Le tout sous l'oeil omniprésent de la presse, de la radio et de la télévision qui, au gré de rebondissements parfois provoqués et de mises en scènes émouvantes, tiennent l'opinion en haleine en jouant sur la manipulation des sentiments plus que sur la raison. Quand les médias pénètrent dans les prétoires, la justice en sort.

Ce soir de l'automne 1998, j'eus quelque mal à m'endormir. Je m'apprêtais à conduire le lendemain une action politique contre la régularisation des étrangers clandestins. Action légitime, mais judiciairement dangereuse. Nos amis juristes et avocats me donnaient des conseils de prudence. Pour me faire ma propre opinion, je me mis à la lecture du Code Pénal et en fis, l'espace d'une soirée, mon livre de chevet. Je croyais prendre un somnifère, j'entraï de plain pied dans un univers anxigène et affolant. Placé sur une table de nuit, ce pavé de 1400 pages ne peut qu'empêcher de dormir ou inviter à ne pas se lever le lendemain matin. Prévoir quelque action que ce soit sans risquer de commettre une contravention, ce qui n'est pas trop grave, voire un délit, me semblait au fil des pages de plus en plus difficile ! Au cours des trente dernières années, en utilisant les textes généraux de manière de plus en plus extensive, en traquant les comportements privés ou les propos pour les analyser sur la base des textes répressifs les plus récents ou en utilisant de manière de plus en plus large la procédure d'urgence qu'est le référé, les juges ont acquis des pouvoirs toujours plus considérables sur la société et les utilisent avec un arbitraire croissant. Tout chef d'entreprise, même le plus rigoureux, peut "tomber" pour abus de bien social : c'est affaire d'interprétation comptable. Tout cadre privé, tout fonctionnaire peut tomber pour faux en écriture public ou privé, puisque tout document antidaté peut conduire en correctionnelle. Or les rapports commerciaux, tout comme les relations administratives, fonctionnent souvent sur la base de régularisations. Dans cette logique, pour les Docteurs Knock judiciaires, tout innocent est un coupable qui s'ignore. La législation répressive la plus récente est venue aggraver ce processus. La première loi Gayssot, qui renforce et aggrave l'ancienne loi Pleven, punit la discrimination, c'est-à-dire le libre choix de la personne avec laquelle on veut travailler et avec laquelle on va vivre, quand il s'agit d'emplois familiaux. C'est ainsi qu'une vieille dame qui avait passé une petite annonce pour recruter une dame de compagnie en précisant naïvement qu'elle la souhaitait catholique comme elle, se retrouva sur le banc d'infamie de la correctionnelle. Cette législation était bien évidemment une atteinte la plus élémentaire à sa liberté de choix. La même loi Pleven-Gayssot a recréé le délit d'opinion. Tel ou tel propos jugé susceptible d'inciter à la haine ou à la discrimination peut entraîner des condamnations à des peines de prison ou, à défaut, à de lourdes amendes ainsi qu'à l'inéligibilité, c'est-à-dire à la mort civique. Non content de s'en prendre à la liberté d'opinion, le ministre Gayssot, décidément très proluxe, a profité de son passage au ministère des Transports pour criminaliser la conduite automobile en créant le délit de très grande vitesse. Cette volonté de mobiliser l'effort judiciaire sur le comportement de tout un chacun est resté au demeurant peu efficace au regard de la sécurité routière. Le fait qu'il y ait plus d'accidents en France que dans d'autres pays d'Europe tient à de nombreux facteurs, parmi lesquels le fait que les autoroutes ne sont pas gratuites, ce qui fait souvent préférer l'usage de routes plus dangereuses, le fait aussi de la médiocrité de la formation, de la tiers-mondisation des comportements et de la conduite sous l'emprise, de plus en plus fréquente, de stupéfiants, drogues et alcools mêlés à divers médicaments. Dans le même esprit, puisqu'il s'agit toujours de lois visant à traquer les comportements privés, la gauche féministe a fait voter une loi contre le harcèlement sexuel en entreprise. Alors que ni la police, ni la justice ne parviennent à réprimer efficacement des viols en nombre croissant, on peut aujourd'hui engager des poursuites, sur la seule base de témoignages, pour des gestes lestes ou des paroles inconvenantes.

Rien n'échappe plus au regard de la justice. La procédure de référé, en se basant sur la conception très large de " trouble manifestement illicite ", lui permet d'intervenir dans les domaines les plus divers. En janvier 2000, le principal de Blanche de Castille, établissement privé de Fontainebleau, fut tout bonnement menacé de ruine s'il ne réintégrait pas un lycéen exclu après un vol de téléphone portable. De ruine personnelle et rapide, car il était astreint à une amende de 50 000 francs par jour d'exclusion de l'élève incriminé. Les proviseurs et les professeurs, qui ont déjà bien du mal à maintenir un semblant d'ordre dans leurs établissements, le font donc désormais

en prenant le risque d'être condamnés devant les tribunaux s'ils font preuve d'un tant soit peu de fermeté... Ajoutons que la prolifération des interventions judiciaires est en train de mettre fin à ce qui constituait le socle de nos institutions depuis plus de deux siècles : la séparation des pouvoirs. Désormais, les juges s'arrogent le droit de condamner telle ou telle réglementation ou absence de réglementation. Le Tribunal de Marseille a ainsi obtenu la une du Monde pour avoir, le 30 mai 2000, déclaré l'État responsable dans l'affaire de l'amiante. " Responsable " d'avoir trop attendu pour édicter des normes plus sévères quant à l'inhalation de fibres d'amiante en milieu professionnel. Or ce n'est pas aux juges qu'il revient d'apprécier telle ou telle législation ou telle ou telle réglementation, c'est aux électeurs, qui choisissent et, le cas échéant, sanctionnent le pouvoir politique.

Manifestement, le pouvoir judiciaire, comme un fleuve incontrôlé, est sorti de son lit, alors même que la délinquance violente explose. Et, tout paradoxal que cela puisse paraître, cette délinquance explose parce qu'il y a de moins en moins de juges pour s'en occuper. Pourquoi ? Globalement, le nombre des juges a peu augmenté depuis trente ans, il est même resté relativement stable depuis 1850. Or la population a augmenté et les actes de délinquance violente se sont multipliés, pendant que les juges étaient de plus en plus occupés à tout autre chose qu'à combattre la délinquance. Les affaires de divorce se sont multipliées, le vieillissement de la population a conduit à augmenter le nombre des juges de tutelle en charge d'assister et de protéger les personnes très âgées. L'américanisation des moeurs et de la justice multiplie aussi les affaires dont les juges sont saisis : relations entre chirurgiens et patients, entre professeurs et parents d'élèves, entre artisans et particuliers... La complication des procédures rend les procès plus longs et plus coûteux du temps des magistrats. N'oublions pas de prendre en compte la mode de la prévention à tout va, c'est-à-dire des parlottes surabondantes et superfétatoires. Quand le procureur ou le juge participent à d'interminables réunions avec des élus, des fonctionnaires, des éducateurs ou des assistants sociaux, ils ne sont plus dans leur cabinet pour instruire les dossiers ou dans leur prétoire pour juger. La petite et moyenne délinquance violente est donc souvent laissée de côté par la justice, pour toutes les raisons évoquées et pour cette dernière raison, la plus importante sans doute : les juges ne trouvent aucun intérêt intellectuel, social ou médiatique à réprimer la petite et moyenne délinquance violente. Aucun intérêt intellectuel, ce qui est vrai. Traiter de vols à l'arraché ou de brutalités, au fil des mois, ce n'est pas passionnant. Il faut avoir assisté à des séances de Tribunal correctionnel où, après avoir traité de quelques cas de ce type, le juge en arrive à une affaire de diffamation ou de prétendu racisme purement verbal, mais oh combien intellectuellement stimulante, et l'entendre dire : " Ah, voilà enfin notre affaire ! " Il se réveille de sa torpeur et, pour se désennuyer, consacre trois heures au lieu de trois minutes à l'affaire qui nous amène en face de lui. Aucun intérêt social, car le traitement de la petite délinquance n'est pas non plus majoratif. Tel juge, qui fera le cadavre devant l'homme politique ou le chef d'entreprise mis en examen, se conduira souvent en toutou devant le petit voyou immigré qui n'hésitera pas à l'insulter en toute impunité. Aucun intérêt médiatique enfin, car le traitement de cette petite délinquance ne fait guère parler des juges en charge des dossiers, sauf quand un juge trop répressif risque d'être dénoncé.

Il y a d'autres raisons à la montée de la petite et moyenne délinquance violente, et notamment le fait que l'autorité publique n'est plus protégée. Le Code Pénal prévoit bien la répression des outrages aux dépositaires de l'autorité publique - agents ou officiers de police, contrôleurs assermentés - mais ces procédures sont de moins en moins utilisées. Au contraire, un représentant des forces de l'ordre qui y recourt trop souvent sera accusé de manquer de doigté ou de patience, bref, de ne pas savoir y faire. Il est ainsi expliqué aux jeunes agents de la BAC, la Brigade anti-criminalité, qu'il est normal de se faire traiter de " sale c... de flic ", que ces incivilités ne sont pas des outrages et que le quotidien du policier est de se faire insulter. En revanche, le délinquant, - en tout cas

s'il est immigré, ce qui est fréquent -, sera, lui, protégé par les dispositifs de la loi anti-raciste. Il lui suffira d'invoquer la couleur de sa peau ou sa religion pour présumer d'hypothétiques attitudes discriminatoires ou d'injures racistes. La société traditionnelle garantissait l'immunité à ceux qui étaient chargés de faire respecter l'ordre, c'est aux auteurs de désordres que la société contemporaine assure cette impunité. Plus gravement, se protéger efficacement et arguer de la légitime défense est devenue quasiment impossible, car celle-ci est généralement jugée par les tribunaux comme disproportionnée par rapport aux faits. Observations et appréciations plus faciles à faire depuis son fauteuil après une agression qu'au beau milieu de l'échauffourée ! Le résultat ne s'est pas fait attendre, les médias accusent régulièrement de lâcheté les témoins d'une agression ou d'un délit parce qu'ils ne sont pas intervenus. Ils oublient de dire que les citoyens qui interviennent à leurs risques et périls se retrouvent généralement poursuivis par les agresseurs et souvent condamnés. Ce fut encore récemment le cas de cette policière de Dammarie-les-Lys qui, descendue de son appartement pour empêcher sa voiture d'être réduite en cendres, se fit assaillir par les incendiaires. Elle n'était pas en service, un coup de feu partit dans la bagarre et c'est elle qui, aujourd'hui, se retrouve menacée de prison par la justice. Comment les bandes de délinquants ne feraient-elles pas régner leur loi quand, dans des émeutes ethniques, les incendiaires ou les agresseurs de policiers sont trop souvent relâchés dans un esprit d'apaisement ? il est vrai aussi que les places de prison sont insuffisantes...

Les Français, de plus en plus attachés à la sécurité et à la liberté, n'ont aujourd'hui ni l'une, ni l'autre. Ils ont de moins en moins de libertés car ils se trouvent confrontés quotidiennement, non seulement à l'arbitraire des juges, mais à une surveillance permanente, illustrée par ces caméras dont l'oeil les traque au bureau, dans leur parking, dans les magasins, les gares ou les édifices publics. Ils n'ont pas pour autant la sécurité car des pans entiers du territoire sont abandonnés aux bandes de voyous.

Une réforme profonde de nos institutions judiciaires est donc nécessaire. Montesquieu affirmait à juste titre que les lois inutiles affaiblissent les lois nécessaires. Le rétablissement des libertés et de la sécurité en France passe par un allègement du Code Pénal, d'où seraient supprimés les nombreux ajouts inutiles et nuisibles de ces dernières années. Il passe aussi par l'allègement et la simplification des procédures. Un peu de procédure pénale protège les citoyens, trop de procédure pénalise les honnêtes gens, car cela revient à avantager les riches, les mafias, les procéduriers et les gens de mauvaise foi. Rétablir la sécurité et la liberté suppose de changer la philosophie des priorités judiciaires. Loin d'être secondaire, c'est la petite et moyenne délinquance qui gâche la vie quotidienne d'innombrables Français et qui déstabilise en profondeur la société. De plus, il faut renouveler et étendre le corps judiciaire et créer notamment des cours correctionnelles supplémentaires composées de professionnels ayant l'expérience du terrain : policiers, gendarmes, cadres de sécurité des services publics qui ont une connaissance concrète et non livresque de la délinquance. Il faut enfin expulser les délinquants clandestins et étrangers et créer, si cela s'avère néanmoins nécessaire, les places de prison nécessaires.

# Quatrième partie

## LES MENSONGES ÉCOLOGISTES

### Chapitre 12

#### 12- LA HAGUE : L'USINE DU DIABLE

Sur la lande surplombant la Manche, à l'extrême pointe du Cotentin, vents d'Ouest, embruns et brouillard, quelques hectares sous très haute surveillance abritent l'une des technologies les plus avancées au monde. Les haies vives ont résisté aux ingénieurs agronomes venus de Paris et l'on se perdrait facilement dans ce bocage cher à La Varenne ou à Barbey d'Aureville, pour atteindre ce " bout du monde " par un labyrinthe d'étroites départementales. Acqueville, Helleville, Vasteville, Flottemanville, Branville... Les Vikings, eux, avaient trouvé plus expéditif de venir par la mer et de débarquer ici ou là, entre Landemer, Herqueville et la baie d'Écalgrain. Imaginez alors le long parcours de deux autocars - 80 journalistes, pas moins - , de quelques voitures à girophares, et d'autant de cars de gendarmes qu'il faut pour maintenir ouvriers et techniciens à bonne distance d'un visiteur de marque : parlementaire européen, élu d'un côté ou de l'autre du Rhin, selon les opportunités politiques, coqueluche des médias, Daniel Cohn-Bendit, ce 19 janvier 1999, vient visiter la COGEMA, l'usine de retraitement des déchets nucléaires. Ce qu'il a encore du mal à concevoir, c'est la détermination du comité d'accueil qui l'attend à l'entrée ! Si les Normands n'ont pas pavé sous leurs plages, techniciens de l'usine, riverains, élus locaux et chasseurs - bien décidés à profiter des retombées médiatiques ! - sont d'une redoutable habileté pour lancer mottes de terre et slogans ! Visite retardée, rencontre tenue secrète avec les syndicats dans une salle isolée, sortie par une porte dérobée, sous la haute protection de la gendarmerie ; les écolos, pâles et défaits, sont morts de trouille : " Monsieur le Directeur, retenez vos chasseurs ! " supplient-ils affolés. Le soir, meeting annulé, les mêmes manifestants encerclent pendant plus de trois heures le Café du Théâtre où a lieu une virulente conférence de presse ; Cohn-Bendit s'en sortira ... dans une voiture de police venue en renfort d'Alençon ! Tout Cherbourg rira le lendemain de ce contestataire reconverti et repu, qui lançait des pavés sur les CRS en 1968 et qui fait appel aux mêmes CRS, trente ans après, pour se protéger d'autres pavés. Et, dans les deux cas, sous l'oeil bienveillant des médias ! Naïfs Normands, vous n'êtes pas aussi roublards que vous l'imaginez ! La semaine suivante, les télévisions se déchaîneront, d'une part contre les Cherbourgeois, débiles Cro-Magnons insensibles à la bonne parole écologiste, d'autre part contre le lobby nucléocrate, sourd lui aussi à leurs gesticulations. Que cherchaient les écolos en venant se faire filmer devant la COGEMA ? À relancer, une fois de plus, la cabale anti-nucléaire, à contester la supériorité de la France dans un domaine fondamental, celui de la maîtrise des énergies, à réactiver les grandes peurs irrationnelles,

si utiles dans la manipulation mentale des foules.

L'usine de retraitement des déchets nucléaires de la Hague fait partie de ce vaste plan national qui devait mener à l'indépendance énergétique de la France ; elle est en effet un élément-clé de cette technologie de pointe qui a permis à la France de mettre en place le plus grand réseau mondial de centrales nucléaires, de produire et de vendre de l'électricité dans toute l'Europe. Choix éminemment politique, face aux pays producteurs de pétrole, États-Unis en tête. Les combustibles à uranium enrichi demeurent quatre ans dans les réacteurs. En fournissant de l'énergie, l'uranium se transforme pour partie en plutonium et pour partie en produits de fission. Le retraitement a un double objectif : récupérer et recycler la part énergétique, c'est-à-dire le plutonium et l'uranium (sachant que 1gr de plutonium = 1 tonne de pétrole en équivalent énergétique) pour fabriquer de nouveaux combustibles ; conditionner de manière sûre et pérenne les déchets ultimes que sont les produits de fission et les éléments métalliques de structure. La COGEMA conditionne ces déchets et, en attendant qu'une décision politique soit prise, les entrepose, faute de mieux, sur le site de La Hague. Il est évident qu'un tel entreposage ne peut être que provisoire ; il est donc aujourd'hui urgent de définir des lieux sûrs où stocker définitivement ces produits. La manière la plus efficace qu'ont trouvée les écologistes - et les pétroliers - pour stopper le développement des centrales nucléaires, est d'empêcher l'évacuation de ces déchets et de créer, si j'ose dire, une occlusion intestinale industrielle : sans évacuation, pas de bon fonctionnement possible, vous diront tous les gastro-entérologues. De manifestations en prises de position médiatisées, les écologistes s'en prennent ainsi chaque jour à notre industrie nucléaire, retardant chaque projet, remettant en cause chaque décision.

Il est donc légitime de se demander pourquoi notre industrie nucléaire civile est aujourd'hui diabolisée : est-ce malgré l'indépendance énergétique qu'elle nous assure ou, au contraire, parce qu'elle nous assure cette indépendance, au détriment d'autres intérêts dans le monde ? Dès ses débuts, l'industrie nucléaire française dut faire face à diverses campagnes de diabolisation : d'une part, parce que le nucléaire était d'origine militaire, d'autre part, parce que les techniques employées étaient très difficiles à vulgariser. L'héritage militaire du CEA, avec tout ce que cela comporte de secret-défense et de secret industriel, n'encouragea pas la mise en place d'une véritable politique d'information en direction du grand public. La vulgarisation scientifique n'intéressait pas outre mesure les chercheurs et la presse n'avait que faire d'argumentations raisonnées, quand le sensationnalisme pouvait si facilement faire vendre articles et émissions. Pendant ce temps-là, les milieux hostiles au nucléaire alimentaient chaque jour une très efficace machinerie à fabriquer de la peur. Il suffisait d'interviewer n'importe quel infirmier affublé d'un stéthoscope, avec quelques compteurs Geiger en fond sonore, pour démontrer, par un rapide tour de passe-passe, l'équation suivante : radiologie = radioactivité = nucléaire = cancer, épidémies, pollution, etc. " L'autorité médicale " avait parlé ! Ajoutez, pour faire bon poids, le spectre de Marie Curie, le célèbre petit bonnet rouge du Commandant Cousteau et quelques bergers cévenols inquiets pour leurs brebis... Si l'extrême-gauche a toujours été hostile à l'industrie nucléaire parce qu'elle est une industrie post-militaire, nous avons fait la preuve - exception française ! - que cette même industrie peut vivre et se développer, depuis 1997, avec - ou malgré - un ministre de l'environnement vert, qui signe benoîtement des décrets autorisant quatre centrales supplémentaires à charger des combustibles MOX, fabriqués à partir du plutonium recyclé. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des querelles entre Mme Voynet, ministre verte, et Daniel Cohn-Bendit, euro-parlementaire rouge bon teint ... Quel est le pays d'Europe qui a la plus grosse production d'énergie renouvelable ? La France. Énergie hydraulique pour 15%, énergie nucléaire pour 76%, respect de la biomasse, la France est le meilleur élève de l'Europe en ce domaine. Peu de journalistes ont relevé cet évident paradoxe : comment peut-on tenir les engagements de Kyoto sur la diminution de l'émission de gaz à effet de serre et

stopper le nucléaire ? Quel est le pays d'Europe qui rejette le moins de gaz carbonique et d'oxyde de soufre dans l'atmosphère ? La France. Quels sont les pays les plus polluants ? L'Allemagne, l'Italie et les pays du nord de l'Europe, soumis à la dictature des écologistes. Le Danemark, bon dernier de la classe, parle éoliennes. Or une grosse éolienne fournit à peine un mégawatt. Que faut-il préférer ? 55 000 éoliennes géantes - encore faudrait-il leur trouver une place - ou 55 réacteurs nucléaires ? Les Américains et les États du Golfe, en attendant, vendent leur pétrole, ou ce qui en reste. Peut-on vraiment imaginer résoudre le problème énergétique de la planète en faisant préférer le vélo aux petites Hollandaises et en installant des plaques solaires dans les refuges de montagne autrichiens, quand les pays asiatiques, Chine en tête, ont besoin de toujours plus d'énergie pour assurer leur développement industriel ? Nous n'avons, de plus, aucune leçon à recevoir des Américains en matière de sécurité nucléaire. Ce serait plutôt le contraire. Les Américains, hostiles, depuis Carter, au recyclage du plutonium, n'ont développé aucune technologie et n'ont donc aucune issue technique pour retraiter leur combustible. Ils se contentent de stocker leurs combustibles usés en conteneurs sur des parkings aux bons soins des générations futures et conservent de plus 50 tonnes de plutonium militaire sur leurs étagères. Leurs anciens centres militaires conservent des milliers de tonnes de produits de fission dans des citernes en acier noir et font maintenant appel aux Européens pour commencer le nettoyage de ces sites. Ils voient cependant d'un très mauvais oeil se développer en Europe une industrie nucléaire très capitaliste, capable d'investir 50 milliards - dont 30 milliards en provenance de clients étrangers - dans la construction de l'usine de La Hague, soit l'équivalent de 50 usines automobiles ou de 25 ponts de Normandie, et n'apprécient guère que la COGEMA puisse annoncer un chiffre d'affaires de 34 milliards de francs par an. De quoi nous assurer une certaine indépendance, énergétique, économique et, bien sûr, politique. Encore faudra-t-il pouvoir garantir, dans les décennies, voire dans les siècles à venir, la pérennité d'un État suffisamment fort pour permettre le bon fonctionnement de nos centrales et assurer le financement de la recherche scientifique. Nos ingénieurs, dans le domaine du nucléaire, ont en effet deux préoccupations majeures. Une préoccupation technique, assortie d'une préoccupation plus sociologique. La première est d'éviter, au cours du temps, que la radio-activité enfermée dans les déchets nucléaires ne se dissémine dans la nature, notamment par une dégradation au contact de l'eau. Il s'agit donc de stocker ces déchets, après conditionnement, dans des stations - galeries ou puits - naturellement imperméables, notamment dans des zones argileuses, dans des terrains granitiques ou dans d'anciennes mines de sel. Tout ceci est déjà techniquement au point et les normes actuelles permettent le stockage, dans les plus strictes conditions de sécurité, d'éléments radioactifs dont la période est supérieure à 100 000 ans. Reste à en convaincre les plus ou moins proches riverains des lieux de stockage envisagés, pas toujours réceptifs aux ardues raisonnements des scientifiques et surtout abreuvés chaque jour par les médias de discours culpabilisateurs. La seconde préoccupation, même si elle semble tout d'abord technique, est d'ordre politique. Il s'agit de se prémunir contre toute perte de mémoire, qui ferait oublier la localisation de ces stockages et tout ou partie des technologies nécessaires à un maintien sécurisé de ces stocks, même si ces stockages pouvaient, par leurs caractéristiques techniques, se faire oublier sans danger. Deux sécurités valent mieux qu'une... Les Américains eux-même se sont fait piéger et, par la non-observation des règlements les plus élémentaires, ont laissé un promoteur construire sur un site dont le sous-sol abritait des produits chimiques hautement toxiques. On peut néanmoins penser que, s'il ne s'agissait que de mettre au point un support durable pour des informations techniques, le problème serait résolu par nos chercheurs. Car, là encore, la question la plus grave reste du domaine de la politique et mérite une réflexion vraiment politique : qu'en serait-il de ces stockages en cas de guerre, civile ou internationale, ou en cas d'incidents sociaux mettant en cause l'intégrité de l'État ? La situation actuelle de la Russie montre une corrélation évidente entre instabilité politique et régression scien-



tifique : le milieu scientifique européen connaît parfaitement l'existence d'un second marché, pour ne pas dire d'un marché aux voleurs, de produits et de matériels d'origine soviétique, bradés sans la moindre précaution par des scientifiques russes affamés et achetés sans le moindre état d'âme par des laboratoires américains et européens aux budgets étriqués. Un simple vol Paris-Moscou leur permet parfois de substantielles économies... et là, le commandant de bord n'est pas du tout averti du contenu des valises !

Régler le problème du stockage définitif des déchets est évidemment, aujourd'hui, la grande priorité qui conditionnera et garantira la permanence et la sécurité de la filière nucléaire. L'ANDRA, l'Agence nationale des déchets radio-actifs, a donc été chargée de faire un tour de France géologique et d'étudier les sites susceptibles d'accueillir ces stockages, sites profonds qui doivent être argileux ou granitiques. Or cette recherche - et c'est tout à fait regrettable - se heurte à toutes les embûches médiatiques possibles, y compris de la part de personnalités qu'on pourrait croire attachées à la souveraineté de la France. Philippe de Villiers, président du conseil général de Vendée, se rend-il compte, quand il fait cause commune avec les écologistes pour refuser toute étude de site de stockage sur son département, qu'il condamne l'indépendance énergétique de la France ? Car l'objectif des écolo-gauchistes est simple : empêcher toute possibilité de stocker les déchets issus du retraitement, pour aboutir à la fermeture des usines de production électrique. Il est beaucoup plus difficile, comme le fait le Mouvement national républicain, de se mobiliser pour que la France et l'Europe puissent conserver, à long terme, une population stable et équilibrée, sans risques trop élevés de conflits ethniques ou religieux. Qu'elles puissent assurer à leurs ingénieurs, à leurs techniciens, une formation au plus haut niveau d'exigence et qu'elles puissent financer, sans mégoter, des projets scientifiques de grande envergure, seuls capables de nous assurer une réelle indépendance vis-à-vis des autres grandes puissances mondiales.

## Chapitre 13

# 13 - OUI À LA NATURE, NON AUX ÉCOLOS !

Nous sommes ce matin d'août 1999 au pied du Bargy pour découvrir des edelweiss et aller observer et photographier les nombreux bouquetins installés sur ce vaste sommet calcaire des Préalpes françaises. En chemin, encore sur la piste forestière, nous rencontrons un grand panneau nous informant qu'interdiction est faite, pendant la moitié de l'année, aux chasseurs, randonneurs, grimpeurs, parapentistes et autres humains malfaisants de parcourir la plus grande partie de ce secteur, falaise et espace aérien compris. Pour la raison la plus écologiste et donc la moins contestable possible : on vient d'y réintroduire un couple de gypaètes barbus, une variété assez rare de grands vautours, couple qui a besoin de la plus grande tranquillité pour faire connaissance avec son nouvel habitat. Ici, comme sur certaines falaises du Verdon, même sans moyens mécaniques, sans voiture ni téléphérique, sans artifices industriels ou techniques, le bipède équipé de ses seules chaussures est donc interdit de passage, parce que des intellectuels ont décidé de réintroduire artificiellement un couple d'oiseaux quasi domestiqués, nés en captivité, bagués, équipés de capteurs et nourris... Inutile de dire que le panneau était estampillé des plus hautes autorités européennes. Heureusement pour nous, ce jour-là, nous étions dans la période autorisée aux bipèdes et, appréciant à sa juste valeur la boutade digne d'Audiard " Un c... qui marche va plus loin que deux intellectuels assis ", nous sommes partis l'âme en paix à la recherche des bouquetins et des edelweiss. Voici l'un des nombreux exemples de la logique somme toute misanthrope des idéologues et des écologistes qui montre bien comment la pratique des activités de montagne ne peut qu'éloigner le sportif des écologistes au lieu de l'en rapprocher. Comment l'amoureux de la nature ne se méfierait-il pas ensuite des écologistes et de leurs mensonges ?

Le réchauffement du climat est aussi un thème médiatiquement rebattu. Idée abstraite pour les citadins qui, sans pour autant quitter leur bulle climatisée, ont tendance à croire benoîtement à ce réchauffement - qu'ils n'ont aucun moyen de vérifier par eux-mêmes - et à sa cause humaine, forcément humaine : l'industrialisation. Les montagnards, et les alpinistes en particulier, vivent en direct la réalité du réchauffement climatique. Décennie après décennie, voire année après année, ils constatent que les glaciers reculent, que les courses d'alpinisme se modifient, que certains itinéraires deviennent plus délicats. Quand la neige manque, les crevasses sont plus difficiles à franchir, plus dangereuses aussi. Quand il fait chaud plus longtemps, les rochers, libérés de la glace qui les soudait entre eux, se détachent des parois et rendent certains secteurs particulièrement risqués. Mais le montagnard, s'il constate ce réchauffement, émet quelques doutes quant à la seule responsabilité humaine d'un tel événement. Les tableaux, les gravures, puis les cartes postales de Chamonix ou de Zermatt montrent bien que les glaciers reculent depuis 1830. Ce ne sont pas les quelques

mines ouvertes en Angleterre ou la ligne de chemin de fer Paris-Saint-Germain qui pouvaient alors expliquer ce réchauffement climatique et personne n'aurait songé un instant à les mettre en cause. Les montagnards et les historiens des Alpes savent aussi qu'au XIIIème siècle, les troupeaux passaient facilement, notamment entre le Valais et le Val d'Aoste ou entre le nord et le sud du Tyrol, par des cols recouverts aujourd'hui de glaciers. Ils savent aussi qu'à proximité du Montanvers, à Chamonix, il y avait au Moyen-âge un alpage qui se louait fort cher là où, aujourd'hui, les touristes visitent la grotte de la Mer de glace. À cette même époque, le Groenland méritait encore son nom de Terre verte donné par les Vikings. Bref, le climat de la terre évolue bel et bien, mais indépendamment des usines, des automobiles et du chauffage central...

Et pourtant, les écologistes, avec la complicité de médias sans culture ni recul historique, tiennent à nous imposer l'idée que la responsabilité humaine est la cause première, sinon unique, du réchauffement de la planète. Et pas n'importe quelle responsabilité humaine, celle de l'homme occidental, celle de l'homme européen. Le discours écolo apporte ainsi sa pierre à la culpabilisation générale qui fait honte de tout à l'Européen, y compris de se chauffer, de s'éclairer et de se déplacer. En effet, l'automobiliste est coupable, si peu qu'il échappe à la tyrannie des transports collectifs, et c'est à coup de propagande pour les journées sans voitures que les célibataires riches des centres-villes se donnent bonne conscience, en interdisant au père ou à la mère de famille habitant en banlieue de transporter leurs enfants vers leur école privée ou publique, d'aller travailler ou faire leurs achats dans un autre quartier. Le chasseur, le spéléologue, le randonneur sont à leur tour coupables de déranger les vautours, les coléoptères et bientôt les pâquerettes. Le berger est coupable de vouloir défendre son troupeau contre le loup ou l'ours, les ennemis héréditaires aujourd'hui trop protégés. L'ouvrier, le technicien, l'ingénieur du nucléaire sont, jour après jour, soumis à une pression culpabilisante qui, non seulement les déstabilise mais empoisonne toute la vie locale. Écolos, enseignants, responsables associatifs, journalistes, de Cherbourg à Saint-Lô, chacun y va de son couplet contre l'usine de retraitement de La Hague : " Papa, tu sais, on a parlé de ton usine à l'école, il paraît qu'elle rejette des gaz toxiques qui vont nous asphyxier. " " Aller en colonie dans le Cotentin ? Pas cette année, les enfants, les plages sont polluées par l'usine et on a dit à la télé que les coquillages sont radio-actifs... " " Les touristes ? ils ne viendront pas cet été ; avec tout ce que racontent les journaux, moi, je vais avoir du mal à louer mes bungalows... " Il paraît, on dit que, moi à ta place, et la maîtresse, et les profs, et la télé, et le docteur Machin... Tous les jours, toutes les semaines, toute l'année. Qui sont donc ces écolos donneurs de leçons ? Aussi étrange que cela puisse paraître, bien abrités derrière une bonne conscience toute mielleuse, ils ne sont souvent que les commissionnaires de grands intérêts industriels. Commissionnaires des pétroliers contre le nucléaire, du bâtiment contre l'amiante. Commissionnaires des compagnies des eaux quand il s'agit d'imposer des normes très strictes pour la production afin d'augmenter considérablement profits et chiffre d'affaires. Les écologistes ont toujours été plus vindicatifs envers le nucléaire qu'envers les producteurs de pétrole. Greenpeace, par exemple, ne s'est jamais réellement attaqué aux pétroliers. En revanche, son action de propagande intense et ses coûteuses campagnes de communication ont torpillé l'industrie nucléaire pour le plus grand profit des puissances pétrolières, États-Unis et états du golfe arabo-persique notamment. Si les écologistes ont souvent diabolisé le nucléaire pour ses éventuelles applications militaires, il faut remarquer que le contrôle des matières premières nucléaires, abondantes, n'a jamais provoqué de guerre, au contraire du pétrole, prétexte sans cesse renouvelé à de violents conflits : de la guerre du Chaco entre le Paraguay et la Bolivie, en passant par la guerre du Biafra et la guerre du Golfe, sans oublier les multiples coups d'état en Afrique et la déstabilisation du Caucase, point de passage obligé des pipe-lines venant d'Asie Centrale, combien de conflits ne sont rien d'autre que des sacrifices au dieu pétrole ? La campagne menée contre l'amiante n'a pas eu de conséquences géopolitiques aussi graves. Mais la découverte, et surtout la

mise en scène médiatique de ses dangers, a ouvert de fructueux débouchés aux grands du BTP. D'autant plus que, lorsqu'on parle de sécurité, et même si les risques sont souvent virtuels, les élus ne réfléchissent plus et comptent beaucoup moins. C'est ainsi que les régions, les départements et les communes se sont lancés dans de grands travaux pour désamianter les bâtiments scolaires, travaux dont le coût n'est pas toujours proportionnel à l'intérêt réel... Quant à la propreté de l'eau, les écologistes ont agi auprès de la Commission de Bruxelles et au sein du Parlement européen pour faire retenir les normes les plus rigoureuses possibles, en reprenant à leur compte les arguments et l'habile lobbying des grands compagnies de production, en situation de quasi monopole, qui ont intérêt à fournir l'eau la plus pure, mais surtout la plus chère.

Loin de moi, pourtant, l'idée de rejeter toutes les préoccupations écologistes. L'homme fait un avec la nature et doit la respecter, et il la respecte d'autant mieux qu'il vit en symbiose avec elle. Le montagnard, le pêcheur, le garde-chasse comme le braconnier ou le paysan la connaissent bien mieux que le prof' de sciences-nat' ou l'animateur socioculturel. La tempête de décembre 1999, à sa façon, a remis les pendules à l'heure et nous a rappelé que les arbres doivent être adaptés au climat et au pays dans lesquels ils vivent. Qu'un certain sentimentalisme avait empêché de couper des sujets âgés, pourtant fragiles, de certains parcs-musées. Que les associations de défense de Fontainebleau n'avaient peut-être pas toujours raison face à l'ONF, pour qui une forêt doit être exploitée pour continuer à vivre. Que des plantations de pins Douglas en grande série ne remplaceraient pas la forêt mixte traditionnelle de hêtres, de chênes et de chataigniers où cohabitent plusieurs générations d'espèces adaptées. De même, les incendies qui, chaque été, détruisent des hectares de forêts dans le Midi ne sont dus ni au seul hasard ni à une criminalité stupide, mais, souvent, à l'incurie des édiles, à leur ignorance des contraintes naturelles et, parfois, à leurs intérêts financiers, quand l'incendie de forêt libère des zones jusqu'alors inconstructibles. Le maire de Marignane, Daniel Simonpieri, lui, a choisi de mener une véritable politique écologiste à long terme. En charge du reboisement des collines de l'Arbois, entre l'étang de Berre et Aix-en-Provence, sa municipalité remplace les pins d'Alep, facilement inflammables, qui n'apportent aucun humus, par des plantations d'oliviers, d'amandiers, d'arbousiers ou de chênes, moins vulnérables aux maladies comme aux incendies et offre ainsi aux promeneurs un vaste espace naturel, attrayant et sûr.

Que faire pour protéger les vallées alpines contre la circulation toujours plus importante des poids-lourds, sinon lutter contre les excès du libre-échangeisme? Jusqu'à l'incendie fatidique de mars 1999, trois mille camions par jour, en moyenne, empruntaient le tunnel du mont-Blanc, transportant les marchandises les plus diverses à travers l'Europe entière. Pourquoi un camion chargé de sucre et de margarine, matières premières vraiment peu onéreuses, avait-il besoin de circuler entre la Belgique et l'Italie, si ce n'est pour répondre à des impératifs économiques de plus en plus contraignants? La Suisse et l'Autriche, elles, ont su se protéger de l'invasion des poids-lourds en instaurant des règles et des péages dissuasifs. Les vallées françaises, alpines et pyrénéennes, ont la même légitimité à le faire. Il y aurait aussi de grands chantiers d'embellissement à lancer. À commencer par l'enfouissement des lignes EDF basse et moyenne tension. Par la suppression des friches industrielles et touristiques, par la restructuration de nombreux paysages routiers. En continuant par la modification des normes de construction de tous ces centres commerciaux qui défigurent les entrées de nos villes et de nos bourgades. Que vous arriviez à Bourges ou à Montpellier, à Grenoble ou à Calais, vous retrouvez partout les mêmes temples de la consommation aux enseignes criardes, les mêmes structures métalliques décorées façon Disney, les mêmes parkings démesurés, contre lesquels les écolos ont bien rarement manifesté. Il faut donc bien dépolluer l'écologie, la libérer de l'idéologie d'extrême-gauche qui la parasite, la libérer de la gangue d'intérêts politiques et financiers qui l'oriente à des fins discutables. Et la remettre à sa vraie place, c'est-à-dire la définir comme un élément de notre identité, qui suppose l'harmonie des hommes et des

espèces, l'harmonie des hommes et des paysages, sur la terre que nous ont léguée nos ancêtres.

# Cinquième partie

## LES LIBERTÉS

### Chapitre 14

## 14 - NE TOUCHEZ PAS À NOS ASSIETTES !

Dans un livre publié il y a plus de cinquante ans, Maurice Bardèche prophétisait : " C'est une commission américaine qui régentera nos assiettes ! " C'est fait, ou presque. Sous l'influence des lobbies anglo-saxons et des États-Unis, l'Union européenne réglemente chaque jour davantage tout ce qui concerne notre alimentation. À Bruxelles et à Strasbourg, le tiers des débats concerne ces sujets. Je me souviens encore d'une bataille nocturne pour défendre le cidre bouché menacé par une réglementation sur l'oxyde de soufre. Pour faire du cidre bouché, il faut des tonneaux et, pour conditionner ces tonneaux, il faut du soufre. Lequel laisse quelques traces vraiment minimes dans le cidre, sous forme de SO<sub>2</sub>. Il suffisait d'une réglementation un peu plus stricte, limitant à des doses infinitésimales le SO<sub>2</sub> acceptable, pour tuer le cidre bouché au profit du seul cidre pasteurisé. Heureusement, cette réglementation menaçait aussi le whisky artisanal et le vin italien. Une ardente coalition de Bretons, de Normands, d'Écossais et d'Italiens parvint à sauver ces produits de terroir menacés par la frénésie réglementaire. Une autre fois, la cible de toutes les attaques fut le miel des apiculteurs amateurs. Le fait même que ce miel soit produit par un très grand nombre d'apiculteurs passionnés, à mille lieues de toute idée de productivité, attira la suspicion des bureaucrates et des lobbies : comment faire pour les contraindre à accepter des normes de plus en plus strictes ? Dans toutes ces batailles pour la défense du goût et des saveurs, il y eut pourtant de vrais moments de bonheur ! En 1997, eut lieu la plus grande bataille de la guerre du chocolat. Ce n'était pas la querelle des petits-boutistes contre les gros-boutiens, mais une étape des plus sérieuses dans la normalisation à tout va des multinationales agro-alimentaires. Quel en était l'enjeu ? Pourrait-on - ou non - vendre sous l'appellation chocolat des produits où le cacao, le beurre de cacao, le sucre et éventuellement le lait, seuls ingrédients jusqu'ici autorisés, devraient céder du terrain au beurre de karité, à l'huile de palme ou de soja et à toutes sortes d'autres matières grasses végétales ? D'un côté, les partisans du bon goût, Français en tête, de l'autre les Anglais, les Danois et autres Nordiques aux palais moins civilisés...De nombreux Français avaient donc participé aux travaux et tous avaient voté de la même façon, défendant au passage les producteurs de cacao de Côte d'Ivoire. Pour ma part, je m'étais amusé à voter systématiquement à l'inverse de ce que faisait la députée anglaise assise quelques rangs devant moi. Elle était élue de la circonscription où se trouve

la plus grande usine Cadbury, il n'était que trop facile de prévoir ses décisions ! Toujours est-il qu'à la fin des votes, six maîtres chocolatiers, parmi les plus prestigieux, se levèrent en grande tenue, toque et veste immaculées, et se firent chaleureusement applaudir ! La bataille était gagnée, mais pas la guerre. Les lobbyistes, très au fait de la procédure européenne, revinrent inlassablement à la charge. Un texte, pour être adopté, est préparé par la Commission, adopté une première fois par le Conseil des ministres, soumis à une première délibération du Parlement européen, puis repris par le Conseil des ministres qui le soumet à nouveau au Parlement européen. Ce dernier ne peut le modifier qu'avec une majorité qualifiée, c'est-à-dire la majorité absolue des membres du Parlement. Ce qui vous semble un labyrinthe, fait de miroirs déformants et de chausse-trappes, un vrai parcours du combattant, n'est que l'itinéraire banal que parcourt chaque texte - et il s'en perd, hélas, peu en route ! Ceci explique que la bataille du chocolat, gagnée en octobre 1997, ne put empêcher la sévère défaite de mars 2000. Les parlementaires français avaient, dans les deux cas, défendu la qualité du chocolat et pris parti pour une appellation sans compromis. Mais le gouvernement vert-socialiste-communiste, lui, a renoncé à défendre les intérêts français et s'est aligné sur les positions anglo-saxonnes. Ce cas de figure se retrouve très fréquemment dans les décisions européennes, où le point de vue des grands groupes industriels et des tenants de l'uniformisation du goût et des saveurs finissent toujours par gagner à l'usure. Il est en effet très intéressant pour les Américains de nous vendre toujours plus de leur soja. Quant aux multinationales, elles ne voient que leurs calculs de rentabilité : en 1997, le cacao coûtait 3 500 dollars la tonne, le beurre de karité, 1000 dollars la tonne et l'huile de palme, 400. 5% de matières grasses végétales autorisées, c'était donc quelques millions de dollars économisés chaque année. Ce qui me semble encore bizarre, dans cette histoire, c'est l'incohérence des verts, d'habitude plus amateurs de naturel que de friandises chimiques. Sans doute confondent-ils encore alimentation bio et assiette tristounette et n'ont-ils jamais appris à différencier deux grands crus de cacao... On aurait tendance, dans ce débat, à trouver que la situation n'est pas si grave, puisqu'il sera toujours possible d'acheter du chocolat de bonne qualité en y mettant le prix et de délaissier le pseudo-chocolat, friandise douceâtre qui n'aura de chocolat que le nom. Mais n'y a-t-il pas tromperie sur la marchandise ? N'est-ce pas faire peu de cas du consommateur ?

À côté de cette réglementation qui autorise la médiocrité, il y a aussi des réglementations plus sournoises, qui édictent des normes qui vont tuer toutes diversités. Ainsi du reblochon. Ce fromage savoyard, reconnu par un label AOC, est pour moi inséparable des casse-croûtes en montagne. Quel plaisir de savourer sa pâte onctueuse au léger goût de noisette, quand le grand air nous a bien aiguisé l'appétit ! Il y a longtemps que ce reblochon n'est plus fabriqué avec la rebloche, cette fin de traite faite en maraude après la collecte du régisseur...La collecte motorisée du lait sur les routes d'alpage a donné leur essor aux coopératives fruitières de vallées, au détriment des fromages vraiment artisanaux. Le palais habitué trouve encore une différence entre le reblochon d'été - dont le goût varie selon les fleurs des alpages - et le reblochon d'hiver - quand les vaches sont nourries au foin -, mais les fromages ont de plus en plus tendance à se ressembler. Au printemps 1999, j'en ai mieux compris la raison après la visite d'une ferme et de la Maison du reblochon à Thônes, en compagnie de notre responsable de Haute-Savoie et de Martin Peltier. La ferme venait d'être mise aux nouvelles normes européennes. Plusieurs millions de francs de travaux effectués pour pouvoir répondre au draconien cahier des charges imposé par Bruxelles. Pas question d'entrer dans la fromagerie en tenue de ville - et nous ne descendions pas des montagnes ! Il fallut s'équiper : blouse, sacs sur les chaussures, nous échappâmes de peu à la charlotte en papier, le pire des pièges quand vous êtes pris en photo ! Le laboratoire venait d'être lavé à grande eau. Les fromagers ne se vouent plus qu'à Pasteur, devenu leur saint patron par la grâce de Bruxelles ; l'obsession de l'activité fromagère, aujourd'hui, c'est la chasse aux germes. Le reblochon, rassurez-vous, n'est

pas encore un fromage pasteurisé et aseptisé mais sa normalisation est bien engagée : désormais, tous les germes et les levures nécessaires à sa fabrication sortent de la Maison du reblochon, presque de la même éprouvette. Tant que les laits des différents alpages ne sont pas mélangés, ce à quoi veillent les petits producteurs, les reblochons n'auront pas tous le même goût, mais déceler des différences est de plus en plus difficile. Comment encourager le savoir-faire et la recherche de la qualité, quand vos produits ressemblent de plus en plus à ceux des voisins ? Malgré cela, le reblochon reste un fromage vivant et comme tous les fromages vivants, il reste à la merci de campagnes hystériques. L'époisses et le camembert furent victimes non pas de la listériose, mais d'une nouvelle réglementation sur les taux de listeria. D'autres produits traditionnels, la langue de porc en gelée, l'andouille et les rillettes, furent également mis au banc des accusés, pris en tenaille entre des campagnes médiatiques de déstabilisation des ventes et une pression réglementaire qui en augmente les coûts. Sans doute cela ne tuera pas totalement les productions traditionnelles, mais leur prix en deviendra tel qu'elles ne seront pas accessibles à la consommation populaire en dehors de lieux de production.

On peut aussi se demander jusqu'où nous emmènera cette utopie absurde d'un monde aseptisé ? Un vrai débat scientifique pourrait remettre à leur place les tenants du tout économique. La stérilisation des produits a certes le grand avantage de repousser toujours plus loin la durée de vie d'un produit mais, si une bactérie virulente comme la listeria s'introduit dans un produit aseptisé, elle y fera plus de dégâts que si elle devait " partager le gâteau " avec d'autres microbes ou bactéries inoffensives pour l'homme. D'autre part, si l'hygiène la plus rigoureuse règne de la fabrication à la distribution d'un produit, les bases de la plus élémentaire propreté sont de moins en moins enseignées dans les écoles et trop souvent ignorées des ménages. Peut-on décemment parler d'épidémie quand la listériose tue sept personnes en quatre mois sur tout le territoire français ? Il ne faut pourtant pas sombrer dans le pessimisme. L'ampleur du débat montre la volonté des Français de garder leur identité et, avant tout, de manger ce qui leur plaît. Une double résistance peut s'organiser : une résistance gastronomique, une résistance politique. Une résistance gastronomique. En préférant les produits régionaux du terroir et surtout du terroir de proximité. C'est la raison pour laquelle nous nous étions rendus avec Bruno Mégret à Camembert, le 13 mars 1999, pour déguster, dans ce petit village du Pays d'Auge, du camembert fermier au lait cru, moulu à la louche, produit par un fermier nommé Durand. Tout un symbole ! Camembert, qui, comme le Concorde, est un produit de la haute technologie française. Camembert envié par les Américains, qui, eux, ne maîtrisent pas les filières de production, de collecte et de transformation du lait cru. Une résistance politique aussi, par le refus de voir s'implanter en France, par l'intermédiaire des règlements européens, le code alimentaire américain. Comment l'Amérique pourrait nous imposer la dictature de ses hygiénistes, alors que le quart de sa population est frappée d'obésité ? Les États-Unis tentent de nous imposer ce qu'ils savent faire et de nous interdire ce qui pourrait leur faire concurrence. Pour se prémunir de toute invasion, ils ont taxé à 100% notre roquefort, nos truffes, notre foie gras et même notre moutarde et nos échalottes alors que les hamburgers et les sodas américains déferlent chez nous sans aucune contrainte, la TVA sur la restauration rapide - et elle seule - ayant été abaissée à 5,5%. Dans chacune des batailles que nous livrent les Américains par l'intermédiaire des grandes firmes agro-alimentaires, ceux-ci cherchent à faire prévaloir le droit économique international, c'est-à-dire US, sur les droits nationaux. Il ne s'agit donc pas d'aller négocier à Seattle comme le fit le soi-disant contestataire médiatique José Bové, il s'agit de refuser Seattle. On n'aménage pas le mondialisme, on le combat !



# Chapitre 15

## 15 - LA CAMISOLE MÉDIATIQUE

Mars 2000. Je décide d'engager dès maintenant la campagne municipale de Paris, même si cela semble tôt. Tôt sur le terrain, s'entend, car, dans les médias, il n'y en a que pour Lang ou Delanoë, Seguin, Balladur, Panafieu ou Tibéri. À défaut des grosses caisses de résonance de la télévision ou de la radio, il nous reste le terrain, prenons-le ! Dans le XVème arrondissement que j'ai choisi comme terre d'élection, je commence donc à être présent sur les marchés, entouré de militants et de militantes dynamiques, alliant le choc au charme, comme Barbara et Odile. Nous distribuons nos tracts et discutons avec les chalands du marché populaire du boulevard Lefebvre, du marché presque provincial du Grand Pavois, ou des marchés plus chics de Dupleix ou de Convention. Tout un arrondissement ne se retrouve pas seulement sur ses marchés, fréquentés surtout par les mères de famille, les personnes âgées et les amateurs de produits frais. Il nous faut donc trouver un autre moyen d'entrer en contact avec les citoyens les plus jeunes et les plus actifs. Qu'à cela ne tienne, il y a vingt stations de métro dans le XVème ! Ce matin de printemps, nous commençons donc, Christophe et moi, par la station Volontaires. Le temps est frais et ensoleillé, c'est une bonne chose, nos clients, pour ne pas employer le mot anglo-saxon à la mode de prospects, seront plus aimables ! Nous aurons droit, ce matin-là, à toute la palette des réactions imaginables. Les plus sympas : " Je ne suis pas d'accord avec vous, mais vous êtes courageux de faire ça ! " Les plus déprimants : " Vous n'avez aucune chance... " Les plus amortis : " Moi, je vote pour Monsieur Balladur. " Je suis vraiment désolé pour eux que le président Pinay soit mort, il aurait fait un excellent candidat... Les plus fiers et les plus snobs : " Ho ! Ciel ! Quelle horreur ! " sur un ton hautain qui signifie : " À mon niveau social et professionnel, vous n'imaginez tout de même pas que je vais prendre votre tract... " Les plus résolus, qui ne prennent votre tract qu'après s'être assurés d'un coup d'oeil qu'il correspond bien à ce qu'ils pensent. Les plus prudents qui évitent de le prendre, car, on ne sait jamais, on pourrait être vu... Les plus courageux, qui vous parlent et vous laissent leur adresse et leur numéro de téléphone. Les plus courtois, qui vous rendent aimablement le tract après y avoir jeté un regard furtif. Les plus conformistes, qui jettent le tract par terre avec rage. Nous nous faisons alors un plaisir non dissimulé de les reprendre en main et Christophe excelle dans ce genre : " Si nous ne sommes pas politiquement corrects, vous, Monsieur, soyez au moins écologiquement correct ! " Et le brave conformiste penaud de se baisser pour ramasser le tract qui lui avait brûlé les doigts... Le moralisateur : " Vous n'avez pas honte ! " Les plus encourageants : " Vous existez encore ? Pourtant les médias ne parlent plus de vous... " Les plus déconcertants : " Monsieur, je suis déjà informé, j'écoute la radio et je regarde la télévision. " Ceux-là sont, à leur corps plus ou moins défendant, d'exemplaires victimes de la camisole médiatique...

Jusqu'au milieu des années 50, en effet, on enfermait les fous. Depuis, on met les grands dépressifs et les malades mentaux sous médicaments. La camisole chimique a remplacé la camisole

physique. Les dirigeants totalitaires ont procédé comme les médecins. Les grands régimes totalitaires du XXème siècle ont utilisé les prisons, les camps, les goulags. Le totalitarisme mou de notre époque a gardé la prison pour délit d'opinion, mais n'en abuse pas. On n'enferme plus les fous, on n'enferme plus les mal-pensants, on les met sous perfusion. Les citoyens se trouvent ainsi, sans bien souvent s'en rendre compte, sous perfusion d'informations, comme ils ne le furent jamais à aucune autre époque de l'histoire. Les Français passent environ 20% de leur temps à lire les journaux, à écouter la radio et surtout à regarder la télévision. Informations ou divertissement, sport ou culture, il y a longtemps que le pluralisme a disparu. Écoutez une revue de presse, le matin, sur France Inter, France Info ou Europe 1. Vous retrouverez partout la même formule : " Ce matin, la presse unanime condamne (ou approuve) telle ou telle décision, tel ou tel acte politique ou social. " Merveilleuse presse quotidienne régionale, si riche de diversité et de points de vue originaux ! Dans Le Télégramme de Brest, La Provence, Nord Éclair ou Les Dernières Nouvelles d'Alsace, la même information, est assaisonnée, chaque jour, à la même sauce, aussi néfaste que l'inévitable ketchup qui recouvre chaque hamburger Mac Donald. Les éditorialistes de la presse quotidienne régionale - la PQR dans le jargon des journalistes parisiens - se livrent tous les jours à des chefs d'oeuvre de décentralisation intellectuelle, gardant un cap prudent, à mi-chemin entre Libération et Le Monde.

Il faut ajouter à cela la subversion du vocabulaire. L'usage du mot jeune est exemplaire. Martine Aubry a vendu la mèche. À l'occasion d'une émeute dans le Nord, elle a déclaré sur France-Info : " Il faut que dans ce quartier de Lille-Sud, la police considère les jeunes comme elle considère les autres jeunes. " Car jeune, ce n'est plus une classe d'âge : selon les critères de la publicité, on est jeune avant treize ans, et on l'est encore passé trente-cinq. Être jeune, c'est devenu... une nationalité. Un jeune, généralement sous-entendu des banlieues, - il n'y a pas encore de variété champêtre -, c'est un adolescent plus ou moins prolongé, étranger ou d'origine étrangère - ce qui permet de sous-entendre que les Français, les Gaulois, sont des vieux. En réalité, quand on parle à la télévision d'événements où sont impliqués des jeunes, on devrait plutôt parler de jeunes immigrés ou de jeunes immigrés délinquants, voire de casseurs ou de racaille. À la rigueur, si vous voulez jargonner un peu, de jeunes issus de l'immigration et non-socialisés. Gare à celui qui ose dire sauvagons !

À la subversion des mots, il faut ajouter la subversion des chiffres. Les écologistes sont maîtres en la matière. Je vous propose, pour commencer, un petit tour de passe-passe mathématique. 1960 fut l'année du passage des anciens francs aux nouveaux francs. Du jour au lendemain, vous n'aviez plus un million, mais dix mille francs et il fallait faire avec. Certains ont eu du mal à s'y habituer et pourtant, vous devrez bientôt compter en euros. Ou en dollars, selon votre optimisme, puisque l'euro que nous impose est conçu uniquement comme l'antichambre de dollar US. Or, dans leur perpétuel conflit contre l'industrie nucléaire, les écologistes, soutenus par quelques universitaires masochistes, ont trouvé encore plus fort pour nous embrouiller et nous faire paniquer à peu de frais. Depuis Marie Curie, l'unité de mesure de la radioactivité était... le curie. Il y a une douzaine d'années, les curies laissèrent leur place aux becquerels et, du jour au lendemain, - était-ce une réaction de cause à effet ? - le discours anti-nucléaire prit une ampleur insoupçonnée. Le tour de passe passe tenait en une simple égalité :  $1 \text{ curie} = 3 \times 10^7 \text{ becquerels} = 30\,000\,000 \text{ curies}$ , si je ne me trompe.

Des curies, on savait qu'il y en avait partout, mais des becquerels, c'était tout simplement indomptable, c'était comme les sauterelles en Égypte, une vraie catastrophe ! Le principe de précaution, à l'origine des normes de sécurité scientifiques, a été perverti, ces dernières années, par l'édiction de normes de plus en plus contraignantes votées par les politiques. De plus, il reste toujours aussi difficile de faire comprendre au grand public qu'atteindre cette norme ne représente pas un danger. Prenons un exemple : le corps humain, à lui tout seul, émet des milliers de bec-

querels, environ 1000 par kilo ; vous l'ignoriez et personne ne s'en porte plus mal. À l'inverse, un transport nucléaire traversant l'Allemagne a été à l'origine d'une intense campagne médiatique anti-nucléaire, pour la seule raison que l'un de ses conteneurs émettait 4 becquerels au cm<sup>2</sup>. Comment Paris est devenu une ville aussi polluée ? En abaissant systématiquement les normes... et en distribuant à grand frais une pastille verte dont on se demande à quoi elle sert. Les instruments de mesure sont de plus en plus précis, les chiffres de plus en plus nombreux, leur publicité de plus en plus fréquente. Il n'y a qu'à l'hôpital que votre tension est mesurée trois fois par jour, ce qui vous inquiète évidemment plus que dans votre vie ordinaire où cet acte n'est répété que trois fois par an... et encore.

Ajoutons la subversion des images. Une vingtaine de corps photographiés dans une morgue de Timisoara, et le monde entier fut persuadé qu'un génocide tuant 10 000 personnes avait été perpétué par le régime roumain. Au Kosovo, il a suffi de filmer de manière avantageuse quelques colonnes de réfugiés avec trois carrioles et un tracteur pour prétendre qu'un million d'Albanais prenaient le chemin de l'exil. Pour les Français les plus âgés, cela rappelait l'exode de 40, pour d'autres, leur départ précipité d'Algérie. Émotion garantie.

Ce qu'il faut savoir, c'est que les images d'actualité sont aujourd'hui non seulement bien choisies, mais souvent mises en scène. Une équipe de télévision, ce n'est pas seulement un caméraman, c'est aussi un journaliste qui va orienter les cadrages, intervenir au montage, choisir la bande-son, pour faire son métier, qui est de mettre les images au service de la thèse qu'il veut démontrer. Dernière technique, plus intellectuelle, de la désinformation : l'échelle de perroquet du mensonge. Exemple : on fait campagne pour donner le droit de vote aux ressortissants de l'Union européenne pour les élections municipales et les élections européennes, en jurant ses grands dieux devant les électeurs que cela ne précède en rien le droit de vote des immigrés non-européens. Une loi accorde donc un droit de vote limité, dans le cadre de l'Union européenne. Après quoi, les mêmes feindront de s'indigner qu'un Espagnol résidant en France depuis un ou deux ans puisse voter aux élections européennes alors que l'Algérien présent depuis vingt ans restera à l'extérieur du bureau de vote, du bureau de vote français, bien sûr, puisqu'il se précipitera à son consulat pour les élections algériennes. Autre exemple : on a expliqué aux Français à longueur de JT que l'immigration était arrêtée, qu'il y avait moins d'étrangers aujourd'hui sur notre sol que dans les années 30. Maintenant, on leur dit tout de go qu'il y a 14 millions d'immigrés, et qu'ils sont si nombreux qu'ils ne peuvent repartir. Dans le même esprit, on a prétendu que ces immigrés s'intégreraient très facilement ; si vous prétendiez le contraire, vous étiez immédiatement taxés d'extrémisme. Aujourd'hui, on vous dit qu'il faut respecter les différentes communautés, accepter le tchador et construire des mosquées. Pendant des décennies, la politique familiale a été malmenée, la famille méprisée, les natalistes diabolisés. Aujourd'hui, l'ONU et le gouvernement nous disent qu'il va falloir faire venir des immigrés pour pousser les fauteuils roulants de nos grands-parents ou de nos parents, puis les nôtres et pour payer les retraites. Il fut affirmé, avant le vote, que le PACS ne serait en rien un mariage homosexuel et qu'il n'était nullement question de permettre l'adoption aux couples pacsés. Le PACS était à peine adopté que l'on envisageait d'autoriser l'adoption d'enfants, venus pour la plupart de pays lointains, qui auront ainsi deux papas ou deux mamans, alors même que les couples mariés sans enfants ont les plus grandes difficultés pour trouver des enfants à adopter. Et d'ailleurs, pourquoi toujours préférer déraciner ces enfants que d'aller vivre avec eux dans leur pays d'origine, si peu que ce pays soit en paix ? C'est une question très inconvenante que peu de responsables ont posé jusqu'ici...

La camisole médiatique enferme tout le monde, les simples citoyens comme les hommes politiques ou les hommes de médias. J'ai très souvent entendu tel ou tel homme politique dire : " Je ne peux pas voter cet amendement ou cette loi, parce que les médias vont me tomber dessus. "

Les hommes de médias, aussi curieux que cela puisse paraître, sont parfois victimes de leur propre camisole. Ils savent très bien ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas dire, mais ils ne sont pas toujours libres des coupures qui affectent leurs articles et en choisissent rarement les titres.

On retrouve là une caractéristique des régimes totalitaires finissant. Personne ne croit au dogme, mais tout le monde feint d'y croire, jusqu'au moment où tout s'effondre. En attendant, il faut apprendre à résister. Résister dans sa tête d'abord. Pour chaque image vue, se demander à chaque fois : quelle image me cache-t-on ? Pour toute déclaration entendue à satiété, quelle déclaration occulte-t-on ? Apprendre aussi à ses enfants à résister et à avoir l'esprit critique. Sept ans, c'est l'âge de raison, l'âge aussi où il faut savoir qu'on n'est pas forcé de croire tout ce qu'enseigne l'instituteur, puis le professeur. Je ne conteste, bien sûr, ni les tables de multiplication, ni les conjugaisons mais j'ai toujours vérifié avec soin les cahiers d'histoire et d'instruction civique de mes fils. Il est si facile et si tentant d'endoctriner nos têtes blondes ! Je préfère des vaccinations répétées à la bulle aseptisée et pense qu'il vaut mieux former les enfants dès leur jeune âge à cette double lecture que de les isoler trop longtemps du monde extérieur. Regarder autour de soi, comparer la réalité qu'on observe et celle que les médias font entrer par force dans leur camisole, voilà qui est, j'en suis certain, au plus haut point subversif !

## Chapitre 16

# 16 - LES ÉCRANS DE LA LIBERTÉ

1995. Une réunion de travail au Conseil régional d'Île-de-France réunit les présidents des divers groupes politiques à propos de leurs moyens de fonctionnement. Je fais part de mon souhait de disposer d'un accès Internet. L'administration s'étonne, les collaborateurs politiques du président RPR Michel Giraud s'inquiètent. Quel usage ces diables de nationalistes pourront faire de cette innovation qui traîne alors une forte odeur de soufre? Par crainte d'un usage trop politiquement incorrect, d'atermoiements en atermoiements, je n'obtiendrai jamais la mise en place officielle de l'équipement nécessaire et devrai me débrouiller avec les moyens du bord - y compris la carte bancaire familiale! Il faudra attendre 1999 pour que la nouvelle direction socialiste de la région équipe son administration et les groupes politiques d'une liaison câblée. Quelques mois plus tard, lorsque je demanderai à l'exécutif socialiste de la région de me communiquer les adresses électroniques des lycées, du moins de ceux qui sont branchés sur Internet, je retrouverai la même attitude horrifiée. Le vice-président socialiste Bodin faisant une moue de moine copiste découvrant que l'invention de l'imprimerie va lui faire perdre son monopole... Manifestement, Internet inquiète les pouvoirs en place, d'autant plus que, depuis 1995, il s'est passé beaucoup de choses. De 96 à 98, on voit apparaître les premiers sites publicitaires, industriels et commerciaux. Un site étant un lieu virtuel mis à disposition des internautes et contenant des informations. L'Internet politique en est à ces tous premiers balbutiements. Les luxueuses plaquettes des uns et des autres ne sont plus seulement éditées sur papier glacé, mais s'offrent un support dernier cri pour bien montrer que leurs concepteurs et leurs commanditaires sont capables d'innovation et de modernité. À partir de 99, les choses changent et on assiste à la véritable percée, en France, d'un Internet interactif qui permet de transmettre des informations en temps réel et d'échanger du courrier à la vitesse de la lumière et sans subir les aléas de la poste. Ce nouveau média est notamment utilisé par le " Collectif contre la guerre en Serbie " pour recueillir des pétitions et organiser des manifestations. Le MNR se dote d'un site sobre mais performant. Il clignote moins qu'au RPR ou au PS, il y a moins de petits dessins animés et de poudre aux yeux, mais nous sommes... à jour! Le militant internaute y trouve les tout derniers communiqués de presse en même temps que l'AFP les reçoit et non deux semaines plus tard. Je me lance avec l'ardeur du néophyte dans cette innovation technologique, m'initiant à mes heures perdues aux charmes du métier de secrétaire ou de documentaliste et " surfe sur le web ", sans pour autant perdre de vue les réalités du combat politique. Je crois en effet qu'Internet apporte plus aux faibles qu'aux forts, aux pauvres qu'aux riches, aux minoritaires qu'aux majoritaires. Quel formidable instrument au service des dissidents de la pensée unique! Qu'est-ce en effet que le web? C'est cette fantastique toile d'araignée qui regroupe un milliard de sites répartis sur le monde entier (majoritairement aux États-Unis) et qui permettent aux internautes de disposer d'une banque de données complète sur l'ensemble des connaissances, d'être informé en temps réel

de l'actualité. Le web permet non seulement des consultations mais aussi des applications interactives comme des achats de produits de toutes sortes. Vous recherchez le point de vue dominant sur un sujet : n'importe quels libraires, bibliothèques ou FNAC répondront à votre demande. Internet vous permettra d'accéder, de chez vous, à des textes rares ou de consulter des catalogues de libraires pour commander des livres anciens, souvent moins soumis à la dictature intellectuelle ambiante que les livres récemment édités. Le Figaro, Le Monde ou Libération vous informent régulièrement de tout ce qui se dit au PS ou au RPR. Plus difficile de lire dans leurs colonnes le point de vue du MNR sur les sujets d'actualité ! Votre recherche sera plus fructueuse sur Internet où vous pouvez consulter le site de notre mouvement, [www.m-n-r.com](http://www.m-n-r.com), ou lire, moyennant un modeste abonnement, le quotidien en ligne de Martin Peltier : [www.quotidiendefrance.com](http://www.quotidiendefrance.com). Vous pouvez ainsi accéder, en temps réel, aux prises de position du courant national et apprécier nos commentaires politiquement incorrects de l'actualité.

Autre exemple. Vous êtes engagé politiquement, et participez volontiers à de nombreuses manifestations. Si vous êtes cégétiste, trotskyste ou ami des potes, pas de problème : les grands journaux, relayés par les radios, vous informeront des lieux et dates de ces manifestations. Si vous êtes militant national, ce sera plus difficile. Sauf si vous disposez d'une adresse électronique, d'un e-mail qui vous permettra d'envoyer et recevoir des messages pouvant comporter un simple texte, comme une lettre ou un fax, mais également d'envoyer ou recevoir d'autres éléments comme des fichiers, des photos, des films, des enregistrements. Il nous sera donc facile de communiquer avec vous, de vous envoyer des modèles de tracts, de prendre vos commandes d'affiches et, en retour, d'être mieux informés sur ce qui se passe dans votre département. Vous serez averti, et 1000 ou 10 000 personnes avec vous, de chaque événement pour le prix d'un appel téléphonique et vous pourrez vous-même relayer l'information en utilisant votre répertoire d'e-mails. Internet permet aussi d'accéder à un vaste réseau de documentation qu'il ne faut pas hésiter à consulter. Dans les minutes qui suivirent l'annonce de la candidature à la candidature de Séguin à la mairie de Paris, j'ai pu trouver, et donc prouver, chiffres à l'appui, qu'il avait laissé la ville d'Épinal, dont il a été maire pendant près de vingt ans, surendettée et surimposée. Bien sûr sans aller jusqu'à Épinal, ni même au ministère des Finances !

Les tenants du système n'ont pas tardé à s'inquiéter de ce nouvel espace de liberté. Lors de la fête de l'Internet du 17 mars 2000, un " journaliste " de France-Info expliquait à ses auditeurs comment se doter d'un site personnel, " mais attention, précisait-il, tout n'est pas permis sur Internet, le racisme notamment est interdit ". Et de fait, les ligues de vertu anti-racistes, la LICRA, le MRAP, SOS-Racisme, se mobilisent, avec de gros moyens, pour obtenir, à l'échelle européenne et française, une modification de la législation en vigueur et engagent des procès pour obtenir des magistrats qu'ils s'érigent en cyber-censeurs. Leur premier tir de barrage vise les hébergeurs. Encouragées par l'État, ces petites vertus, confondant l'outrage aux bonnes moeurs et la moindre atteinte au pseudo-droit des potes, font condamner systématiquement et arbitrairement les hébergeurs en mettant leur responsabilité en cause. Cela pousse ces derniers à une surveillance de plus en plus précise des contenus publiés et ralentit la croissance de l'internet collaboratif. En effet, le temps de création d'un site par un particulier est de plus en plus long, car il doit au préalable être validé par l'hébergeur. Les lobbies anti-racistes ont même obtenus de juges, peu sensibles aux libertés fondamentales, la remise en cause du délai de prescription de trois mois en matière de délit de presse. Délai qui était justement un des piliers de la grande loi sur la liberté de la presse de 1881 ! De plus, les derniers hébergeurs indépendants sont en passe de devenir des entreprises à but lucratif, voire d'être achetés par des grands groupes. Ils deviennent ainsi dépendants de l'argent des annonceurs, et rejoignent peu à peu le modèle des médias traditionnels, aux ordres de la publicité... Le seul hébergeur " indépendant " qui résiste en France est Valentin Lacambre,

patron d'Altern.org, et militant de l'ultra-gauche. Une loi récente - mi-mars 2000 - fait obligation au fournisseur de connaître l'identité réelle des webmestres et à la donner en cas de problèmes : cela signifie la fin de l'anonymat, et le début de l'autocensure. Malgré ces contraintes, la censure au niveau de l'hébergeur peut encore être contournée, par le biais d'un hébergement dans un pays plus libre. Une autre forme de censure s'opère sur les moteurs de recherche (ce sont les sites qui permettent la recherche d'autres sites par mots clés ou par thème) : le patron d'AltaVista France avouait récemment à la presse spécialisée ne pas référencer certains sites au contenu litigieux. Or, si un site n'est pas référencé, c'est comme s'il n'existait pas. Cette censure n'a pour l'instant lieu que dans les annuaires, qui vérifient à la main le contenu qui leur est soumis, afin de classer (ou, justement, de ne pas classer) ces sites dans l'une ou l'autre des rubriques. L'autre type de moteurs de recherches, les robots ou crawler, n'effectuent pas encore de censure, mais cela ne saurait tarder : de longs articles du Monde, en septembre 2000, se sont inquiétés de l'absence de " sens moral " - entendez de conformisme - de ces robots intellectuels. La censure des fournisseurs d'accès, elle, est vue d'un très mauvais oeil (le fournisseur est censé offrir un accès complet à l'internet), et elle s'effectue surtout sur la pornographie. Les fournisseurs décident d'offrir l'accès à une sélection très large de groupes de discussions, mais comme il est quasi-impossible d'en offrir l'intégralité, pour des raisons de consommation de bande passante, ils choisissent de supprimer les contenus les plus alternatifs de ces groupes de discussion. Personne n'ira se plaindre auprès de son fournisseur de la disparition de groupes dont le contenu est interdit par certaines lois. En France, le censeur le plus sévère est probablement Wanadoo de France Télécom (à égalité avec le Club Internet de Grolier-Hachette). Rappelons tout de même que cette sélection est justifiée par une réelle économie de bande passante, et que la pornographie en est, pour l'instant, la principale victime. La censure par mots-clés, effectuée le plus souvent au niveau de l'utilisateur, se fait par le biais d'un logiciel dit de " contrôle parental " qui bloque tout simplement l'accès à une liste de sites dits " sensibles ". C'est un peu l'application du système d'espionnage américain Échelon à l'usage des familles. Ces logiciels, imprégnés de puritanisme américain, font tilt quand certains mots-clés les titillent et bloquent ainsi l'accès à tous les contenus politiquement incorrects. Mais ils interdisent aussi l'accès à un site parlant, par exemple, du cancer du sein, puisque le mot breast est filtré. Ces logiciels sont installés par défaut (mais sont inactifs) dans les navigateurs de Microsoft, entre autres. Ils sont surtout utilisés dans les entreprises et sur les points d'accès publics (mairies, bibliothèques, ..). La censure par mots clés se généralisera et s'installera probablement au niveau même des fournisseurs d'accès et des moteurs de recherche, le jour où l'algorithme de détection du politiquement incorrect sera suffisamment au point... Pouvant être installée au niveau du fournisseur accès, des moteurs de recherche et de l'utilisateur, elle est la plus grande menace à la liberté d'expression.

Je reste malgré tout optimiste, pour quatre raisons. Parce que, dans l'éternelle bataille entre la flèche et la cuirasse, entre l'épée et le bouclier, entre la torpille et le blindage, les premières ont toujours un coup d'avance. Parce que la liberté d'expression et de communication est une valeur forte à laquelle les Français sont particulièrement attachés : ils n'ont pas oublié qu'ils descendent des turbulents Gaulois et des hommes libres francs ! Les internautes y sont plus attachés encore. Les fournisseurs d'accès ne s'y trompent pas, pour qui les termes de free ou de liberty-surf sont les meilleures accroches commerciales. Parce que, fondamentalement, le courrier électronique est par nature du courrier et que la poste a toujours joui d'une certaine liberté. Parce que, même si la France a une des législations les plus répressives des pays européens sur la liberté d'expression et de communication, et si de nombreux magistrats ne sont souvent rien d'autre que des censeurs en hermine, il y a, en périphérie, des pays plus libres - à commencer, il faut le reconnaître, par les États-Unis, où les citoyens sont protégés par le premier amendement de la constitution. La bataille pour la liberté est sans cesse à recommencer, mais, malgré toutes les tentatives de reprise en main

par les puissants, Internet offre une brèche à la camisole médiatique. En France comme en Europe, les identitaires et les nationaux disposent d'un moyen de communication et de travail nouveau, rapide et bon marché qu'ils doivent utiliser au maximum !



# Sixième partie

## LES VALEURS ET LA MÉMOIRE

### Chapitre 17

#### 17- UN MÉTIER, CELA SE MÉRITE !

Les revues de gastronomie cachent parfois, entre deux recettes plus succulentes l'une que l'autre, des avis fort pertinents, non seulement sur la formation et l'évolution des métiers de bouche, mais sur le devenir de notre pays. Yves Thuriès, Meilleur Ouvrier de France, rédige les éditoriaux de sa revue, Thuriès Magazine Gastronomie avec la même conscience professionnelle et le même amour des choses bien faites qu'il met dans ses chocolats et ses desserts. Dans l'une de ses dernières livraisons, il constate avec inquiétude que 80 000 candidats se pressent au concours de la Poste pour peu que celle-ci recrute 3 000 facteurs, alors que les journaux regorgent d'annonces proposant du travail aux cuisiniers et aux serveurs de tous rangs. De leur côté, les professionnels du bâtiment s'inquiètent : pour satisfaire leur clientèle, il leur faudrait 130 000 embauches par an, alors que la profession et l'Éducation nationale ne forment que 42 000 personnes par an dans ces métiers. Qui n'a désespérément cherché un couvreur après la tempête ? Le secteur informatique, lui, en pleine expansion, crée des dizaines de milliers d'emplois mais, là encore, combien de ces techniciens ont été formés par l'Éducation nationale ou par les instances professionnelles ? D'où vient donc une telle pénurie, dans des secteurs aussi divers, alors que les salaires y sont honnêtes et le travail varié ? Un bon maçon gagne jusqu'à 12 000 francs par mois, un commis de cuisine, s'il débute à 6000 francs, devient vite chef de partie ou cuisinier à 8 000 ou 9 000 francs par mois et tout informaticien débutant peut prétendre à un salaire de 8 000 francs mensuels, auquel s'ajoute vite quelques participations. Ces métiers permettent de plus de rapides promotions personnelles, notamment pour celui qui ose créer son entreprise et conquérir son indépendance, mais ils ont comme point commun d'être en-dehors des normes de la société actuelle. La formule ancienne, " Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ", si elle n'est plus au goût des syndicalistes, a encore cours chez le maçon et chez le cuisinier. Le métier de maître d'hôtel, tout comme celui d'informaticien, ignore les 35 heures. On imagine mal le chef de rang dire au client qui vient de commander son entrée, " Monsieur, il est 22 heures, l'horaire syndical et l'application des 35 heures nous obligent à fermer dans dix minutes. " Quant au jeune infographiste de la première start-up venue ou de l'agence de communication à la mode, il subit une pression de plus en plus forte et n'hésite pas à sacrifier nuits ou week-ends pour satisfaire un client pressé qui lui impose des rythmes effrénés. Face à de tels enjeux, quel appareil de formation pourrait avoir une quelconque efficacité ? Structures privées, Éducation nationale, j'ai trop souvent constaté que l'inadaptation technique le disputait

à une inadaptation que je qualifierais de " mentale " et à un dramatique manque de souplesse. Tant qu'il s'agit de sélectionner de futurs polytechniciens ou de reproduire une caste enseignante de plus en plus repliée sur elle-même, pas de problème, le système éducatif français, bien rôdé, fonctionne encore à peu près bien, même s'il est soumis à un conformisme intellectuel de plus en plus dictatorial. Mais tant que le modèle unique de réussite proposé au collégien sera le lycéen, le bachelier et l'universitaire, tant que le terme même d'orientation scolaire sera synonyme de rejet dans les ténèbres extérieures, notre pays mettra chaque année sur le marché du travail des jeunes déboussolés " à la recherche d'un emploi ", sans avoir jamais eu l'idée de leur donner un métier. Un métier, c'est-à-dire un savoir-faire accompagné du caractère nécessaire pour le faire fructifier. Il y a encore bien peu de professeurs pour conforter un collégien fâché avec l'orthographe d'un : " Je te fais confiance, tu deviendras un bon maçon, un artisan compétent et consciencieux " et l'on entend bien trop souvent tomber le couperet fatidique : " Que faire de toi ? Tu n'es même pas capable de passer en seconde... " Les LEP, les lycées d'enseignement professionnel, ont une réputation désastreuse, liée aux populations souvent difficiles qu'ils accueillent : adolescents d'origine étrangère, adolescents que l'Éducation nationale a placés en situation d'échec. Au demeurant, même quand il y a de la bonne volonté, on ne peut qu'être frappé par l'inadaptation totale de cette forme d'enseignement. C'est la leçon que j'ai tirée de quelques visites de LEP lors de leur inauguration. Le LEP Valmy, à Colombes, forme aux métiers de la tapisserie, du pressing et du nettoyage. Je ne sais si c'était représentatif de l'ensemble des lycées, mais, pendant toute notre visite, élèves et professeurs rivalisèrent de bonne volonté. Ce 18 juin 1998, deux petites Africaines fort sympathiques étaient très soucieuses de montrer leur savoir-faire en nettoyage industriel devant des officiels de gauche à bonne conscience impatientes d'enchaîner sur les commémorations historiques du jour. À l'étage suivant, lors d'une démonstration de pressing, nous eûmes vite fait de voir ce qui clochait : il y avait bien des machines, des enseignants, des élèves, mais la seule chose qui manquait, c'était des vêtements à nettoyer ! Inutile de chercher plus loin les handicaps de ces élèves par rapport aux apprentis ou à une formation sur le tas en entreprise : manque d'entraînement, impression durement ressentie de perdre son temps à faire tourner des machines à vide, sans avoir jamais la satisfaction de rendre au client un travail soigné. Il faut bien constater que la répartition de la taxe d'apprentissage, versée par les entreprises avec la possibilité d'en choisir les bénéficiaires, se fait souvent au détriment des LEP et au profit des CFA, les centres de formation d'apprentis, gérés par les Chambres de Commerce, dont l'efficacité est bien meilleure. Les intendants des LEP de cuisine, par exemple, ont un budget si étrié que leurs élèves ont rarement l'occasion de travailler des produits de qualité et doivent souvent se contenter de poulets mal décongelés, alors que les apprentis des CFA, dont les professeurs de cuisine sont des professionnels aguerris, bons connaisseurs du marché, ont la chance et la joie de travailler le foie gras, le canard, la sole et le homard. Mais cette chance a un prix : celui de travailler en alternance, c'est-à-dire, après une ou deux semaines de classe, de se frotter, pendant le même laps de temps, aux dures lois du métier : dès l'âge de seize ans, l'apprenti est confronté à des horaires difficiles, à un travail exigeant et au respect de la discipline la plus élémentaire, propreté et politesse. Ce que les professeurs et les conseillers d'orientation de collège, encore tout imbus de Zola et de misérabilisme, ont souvent bien du mal à concevoir, eux qui ne font de publicité que pour leur boutique, le LEP voisin où la place ne manque pas. Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, annonce la couleur dans un entretien accordé au Monde du 16 mai 2000. Il faut, dit-il, " réconcilier " les syndicats d'enseignants et les syndicats lycéens, sans pour autant " lâcher prise vis-à-vis du Medef ". Vaste programme ! Il admet que " l'idée de rétribuer les élèves lors de leur passage en entreprise (soit) justifiée. " Car les lycéens, même s'ils ne savent pas faire grand-chose, aimeraient que leur travail en entreprise soit reconnu, donc payé. Cela les motiverait certainement et éviterait cette " évaporation des élèves vers les entreprises "

que regrette M. Mélenchon. Mais, rétorquent les enseignants, les stagiaires doivent-ils pour autant remplacer les ouvriers ? L'idée qu'il faille travailler " comme tout le monde " pour apprendre son métier n'a visiblement pas effleuré ces professeurs... Pour eux, il suffirait, comme on le leur a appris à la fac, de regarder, de prendre des notes et de rédiger un bref compte-rendu. Est-ce vraiment la meilleure méthode pour apprendre la mécanique ou l'électricité ? Rétribuer les stagiaires, peut-être, mais surtout pas les rémunérer, la nuance est de taille car, pour M. Amara, proviseur d'un lycée professionnel, " si on rémunère les élèves, j'ai peur qu'on tue le système du stage ; on va se diriger tout droit vers le statut d'apprenti. " Quelle horreur ! L'apprenti n'est pas seulement un élève, il signe un contrat de travail qui le lie à son employeur, et employeur, pour un professeur de gauche, rime bien souvent avec exploiteur... Or, loin d'être un patron sans coeur à la recherche de main d'oeuvre bon marché, un maître d'apprentissage consciencieux, qui transmet avec passion son métier et son savoir-faire, devient vite une personnalité de référence dans la vie de jeunes en rupture avec le système scolaire. En outre, le réseau relationnel des professeurs de CFA comme des maîtres d'apprentissage permet au jeune diplômé, qu'il ait obtenu un CAP, un BEP ou un bac professionnel, de toujours trouver une porte ouverte et de bien débiter dans sa profession. De plus en plus de jeunes choisissent aujourd'hui la voie de l'apprentissage, que ce soit dans les métiers qui demandent une filière courte d'enseignement - par exemple le bâtiment, les travaux publics, les métiers de bouche, l'hôtellerie, les parcs et jardins, mais aussi pour des formations de techniciens supérieurs et d'ingénieurs dans les secteurs de pointe où les enseignants sont encore peu nombreux et souvent à la remorque - pour ne pas dire à la traîne - de l'innovation. L'Éducation nationale devrait tirer les conclusions d'un tel engouement pour l'apprentissage et recadrer ses prétentions. Pourquoi a-t-elle mis la main sur toutes les formations, si ce n'est pour mieux contrôler l'état d'esprit de générations entières, coulées dans le moule du conformisme et prêtes à avaler toutes les réformes socialistes, les plus aberrantes soient-elles ?

## Chapitre 18

# 18 - L'AVENIR APPARTIENT À CEUX QUI SE LÈVENT TÔT !

Samedi, 19 heures. Christian s'active, ajuste une dernière mèche, souhaite un bon dimanche à ses employées et vérifie sa caisse avant de fermer son salon de coiffure. Il sait déjà qu'il ne fera pas la fête ce soir et qu'il va se lever tôt demain, puisqu'il a donné rendez-vous à ses militants pour quatre heures du matin ! Il y a une élection partielle dans l'air ! Il faudra d'abord préparer la colle et les balais, conditionner les affiches, déterminer un circuit et se donner le temps d'un premier café. Pourquoi coller si tôt ? Parce qu'à cette heure matinale, les nuisibles dorment, que les services techniques des mairies ne décollent pas le dimanche et que les travailleurs verront encore nos affiches lundi en se rendant à l'usine ou au bureau. En effet, quand vous voyez nos affiches sur les murs d'Île-de-France ou d'ailleurs, réalisez-vous toujours bien qu'elles ont été collées par des hommes et des femmes qui se sont levés de fort bonne heure ? N'est-ce pas Hubert et Paul, n'est-ce pas Gérard, Yves et Cyril ? Il y a quinze ans, nos équipes sortaient vers dix ou onze heures du soir, quand la circulation s'était un peu calmée et que les employés des mairies communistes dormaient bien au chaud dans leurs HLM. Aujourd'hui, les modes de vie moyen-orientaux, africains et asiatiques ont gagné du terrain, les voyous et les trafiquants vivent comme oiseaux de nuit, et il est rare d'être hors de portée des mauvais coups avant trois ou quatre heures du matin ! Par contre, nos ennemis, grands adeptes de la grasse matinée et paresseux invétérés, nous laissent souvent le champ libre jusqu'aux environs de midi... À six heures du matin, c'est Argentine qui se lève avec énergie pour aller tracter. Quelques boîtes aux lettres pour s'échauffer et promener le chien, puis, toute pimpante, elle est à sept heures au pied des immeubles de Villeneuve-la-Garenne, quand les premières portes s'ouvrent, que les uns et les autres partent à leur travail : elle leur distribue ses tracts et leur souhaite une " bonne journée " avec son énergie communicative ; certains s'enquêtent du toutou ou confient leurs soucis... Le tract sera-t-il lu dans le bus ou dans le métro ? Chacun se souviendra en tout cas que notre militante a eu le courage de se lever dès l'aube pour soutenir nos idées. Elle n'est pas la seule, loin s'en faut. À Cergy, c'est Michel qui a avancé l'heure du réveil pour une randonnée matinale. Technicien, il prend son poste dès huit heures mais trouve tout de même le temps de parcourir quelques kilomètres à grandes enjambées. D'une tour à l'autre, d'une cité au quartier pavillonnaire, il ruse avec les codes d'accès pour délester son sac à dos de deux ou trois mille tracts. Michel est le tracteur le plus rapide à l'ouest du périphérique ! Bon entraînement sportif, car il rêve déjà, dans ce petit matin de banlieue, de parcourir cet été les Alpes ou l'Auvergne avec Claudie et Clément... Pour moi, j'attaque à sept heures et demie, pour rencontrer les services techniques de la mairie et distribuer des tracts aux arrêts d'autobus. Ceux qui se sont levés ce matin pour aller travailler connaissent le prix de l'effort et apprécient ceux qui partagent ce moment de

leur vie quotidienne : grisaille humide de l'automne, froid vif de l'hiver, heure d'été qui rallonge plutôt la nuit en avril, solitude inquiète de celle qui attend le premier bus... Parfois indifférents, souvent intéressés, ici ou là favorables, rarement hostiles et jamais agressifs, ces passants s'étonnent de notre présence et de notre volonté. Ils ne voient guère de la politique que ce que leur montre, le soir, la télévision et prendraient volontiers les hommes politiques pour des lève-tard, invités à dix heures pour quelque petit-déjeuner médiatique... J'enchaîne en allant sur un marché. Par qui sont fréquentés les marchés de semaine ? Tout d'abord, à peine les camionnettes rangées et les étiquettes posées, par ceux et celles qui vont travailler et passent en coup de vent acheter une salade ou du fromage chez un commerçant dont ils connaissent l'attachement au terroir. Par les mères de famille ensuite qui ont accompagné leurs enfants à l'école et profitent des prix compétitifs et des produits sains du marché. Par les retraités qui ne se sont jamais départis de leurs habitudes matinales et veulent avoir le temps de mitonner leur blanquette ou leur bourguignon... Ce qui me satisfait le plus, sur ces marchés, c'est de donner un tract à une mère de famille entourée de blondinets, à une femme enceinte aux joues roses dont le jeune mari pousse déjà une poussette... En dehors de toute efficacité électorale, car je ne suis pas maître de leurs décisions, c'est à l'image de ce que je voudrais tant être la France de demain que je m'adresse alors : une France peuplée de petits Gaulois rieurs et bien nourris des produits de nos terroirs. Bien sûr, tout cela est aussi perceptible sur les marchés dominicaux : au fur et à mesure que les heures passent, les Français et les Portugais sont de moins en moins nombreux, les Arabes et les Africains de plus en plus présents. Parmi les Français, la proportion des branchés, mal réveillés de leurs fêtes nocturnes, augmente en proportion et nous serons de moins en moins bien accueillis. Pour faire une bonne campagne sur les marchés, il ne faut donc pas hésiter à se lever tôt ! Ces hommes et ces femmes qui, pendant quinze ans, m'ont accompagné dans mon commandement militant des Hauts-de-Seine et qui m'ont tous suivi lors de la crise du courant national, partagent de nombreux traits de caractère : l'énergie, le sens de l'effort et du travail bien fait, la fiabilité et le respect de la parole donnée. Ils font honneur à notre peuple et incarnent ce qu'en d'autres temps on aurait appelé, d'une façon plus esthétique que scientifique, reconnaissons-le, les " vertus de la race française ". Jean-Claude a été typographe, artisan lissier, VRP en tapisseries, mais aussi champion cycliste (avant la dope !) et, comme tel, présent dans l'équipe de France aux Jeux Olympiques de Rome. Si la destruction médiatique du Tour de France l'a beaucoup choqué et s'il est souvent attristé de voir comment sont passés sous silence de nombreux succès cyclistes français, autant sur route que sur piste (sans doute faut-il croire qu'un sport de prolétaires blancs n'est pas vraiment digne d'être retransmis à la télévision...), il a gardé de ses années d'entraînement un tonus à toute épreuve et une volonté inébranlable de " coller à la roue ". Jean-Claude, de plus, a l'imagination fertile et invente chaque jour de nouveaux calembours : ses jeux de " mots laids " le consolent ainsi d'avoir moins de force dans les " mollets "... Sa spécialité, et là c'est l'ancien VRP qui parle, est de faire du porte à porte et il défie à ce jeu tous les représentants et les Témoins de Jéhovah du monde entier ! Non seulement il sait convaincre les futurs candidats de se présenter aux prochaines élections municipales, mais il embarque souvent aussi la grand-mère ou le jeune cousin, ravis de le suivre au combat ; il fait ouvrir les bourses des plus parcimonieux, récupère ici cent francs, ici quelques parts de SCI, et, s'il n'obtient rien, ce qui est rare, il laisse toujours, dans un grand sourire, quelques tracts ou brochures en assurant qu'il reviendra bientôt ! Ne croyez pas que son épouse, Annick, se languit de lui à la maison ; elle préfère, elle aussi, se rendre utile, en nourrissant le fichier des adhérents et des sympathisants et en entretenant une ambiance souriante et décontractée dans l'équipe des bénévoles de la rue de Cronstadt, siège du MNR. Fernand, lui, notre Auvergnat d'Antony, a travaillé dès ses quatorze ans. Certificat en poche, il est monté à Paris, a fait un dur apprentissage de boucher avant de s'installer à son compte à Courbevoie. Exproprié par les grands chantiers de La Défense, il a compris que la

boucherie traditionnelle n'avait plus guère d'avenir, a investi son pécule dans l'immobilier et est devenu un micro-promoteur, achetant pour les réhabiliter lui-même des appartements dont il tire ensuite des revenus locatifs. Il se consacre également au militantisme avec beaucoup de courage et d'abnégation, préférant coller et tracter que d'être candidat. Il sera vite déçu par Le Pen qui tirait tant la couverture à lui en proclamant " Le FN ? C'est moi ! ". Pour Fernand et pour tant d'autres militants aussi discrets qu'efficaces, si le FN était un parti connu, c'était d'abord grâce à tous les tracts qu'ils avaient distribués ; si le visage de Le Pen souriait de toutes ses dents dans la France entière, c'était bien grâce à toutes les affiches qu'ils avaient collées. Si les succès de 83 et de 84 n'ont pas été le feu de paille prédit par les médias, c'est bien parce qu'il y a eu des milliers de Fernand dans toute la France. Par malheur, Fernand fut un jour mis en accusation pour avoir collé des affiches du candidat-président sur des panneaux municipaux, ou une autre brouille de ce genre. Il y eut procès, et, par malheur encore, Fernand, trop naïf, confia sa défense à Marine Le Pen ; l'avocate fut chère, les frais de procédure nombreux, les résultats aléatoires, et, surtout, rien ne fut jamais pris en charge par l'illustre papa. Comment mieux remercier un militant ? Cinquante mille francs, cela compte et Christiane, notre trésorière, aurait bien aimé les voir plus souvent dans la caisse de son département ! Quelle abnégation, là encore pour enregistrer toutes les adhésions, tenir à jour les fournitures de timbres et d'enveloppes ! Christiane a pour l'aider une rigueur sans faille et un profond sens de l'économie : pas de dépenses superflues, ni luxe ni tapage : il faut dépenser au mieux notre maigre budget, et, mieux que le dépenser, le faire fructifier par de nouvelles adhésions, de nouveaux abonnements, des dons et des drapeaux bien remplis ! Toujours volontaire pour tenir la caisse de nos diverses manifestations, colloques et dîners, aidée par de nombreuses personnes aussi méticuleuses, elle se prive souvent du plaisir d'écouter et d'applaudir nos orateurs nationaux. Durant les vacances d'été, à Saint-Gervais, je ne manque pour rien de rendre visite à Louis, notre responsable pour la circonscription du Haut Faucigny en Haute-Savoie. Non pas seulement pour lui apporter des nouvelles de la capitale, mais pour me régaler des reblochons, des saucissons de pays et des petits vins de Savoie qu'il propose dans sa Ferme savoyarde, une chaleureuse boutique de produits du terroir. C'est une heureuse reconversion, réussie grâce à une solide analyse du tourisme local, pour ce forain qui a vendu à tour de rôle de la confection, de la confiserie et tant d'autres marchandises au gré des foires et des marchés de France. Forain, il continue de l'être, laissant volontiers la tenue du magasin à sa femme pour, dès six heures du matin, été comme hiver, aller vendre ses produits du terroir sur les marchés savoyards, de Chamonix à Samoëns, de Notre-Dame-de-Bellecombe aux Contamines. Mille métiers, mille fortunes, mille misères et pourtant une bonne humeur inaltérable, un militantisme de chaque instant, une confiance à toute épreuve dans les hommes qui défendent les idées nationales. Élu aux Prud'hommes, Louis trouve encore le temps de coller des affiches, de rencontrer les militants, de participer à l'Union des commerçants de Saint-Gervais. Avec son grand sourire mangé par une imposante moustache, son large chapeau savoyard et son tablier bleu, Louis m'assure du bien-fondé de notre combat. Boire avec lui une bière blanche des Houches, face au Mont-Blanc, c'est une vraie cure d'amitié ! Et, pour mieux nous en souvenir, nous ne manquons jamais de rapporter quelques fromages et saucissons de chez lui ! Tant que cette France de l'effort sera bien vivante, nous pourrons garder l'espoir chevillé au corps. Le défaitisme et le fatalisme ne passeront pas !

# Chapitre 19

## 19 - LE 11 NOVEMBRE

Depuis que je suis élu, je n'ai jamais manqué de célébrer le 11 novembre. Tout d'abord, pour rendre hommage aux anciens combattants, même s'ils sont de moins en moins nombreux. Ceux de 14-18 auront bientôt disparu, les rangs de 39-45 s'éclaircissent déjà. Les générations les plus nombreuses sont celles qui ont combattu en Indochine ou en Algérie, guerres engagées par des gouvernements de gauche et dont d'autres gouvernements de gauche ont aujourd'hui honte. Bien sûr, cette cérémonie est de plus en plus éloignée de l'air du temps. Les élus, ceints de leur écharpe, parcourent des rues vides, entre mairie et monument aux morts, derrière une fanfare municipale de moins en moins fournie, perdus entre quelques pompiers et quelques gendarmes. Personne ne marche plus au pas, on traîne des pieds en bavardant, le photographe du journal municipal en profite pour compléter son trombinoscope. De rares automobilistes pestent contre ce ralentissement qui les retarde sur la route du centre commercial... Si je participe au 11 novembre, c'est bien plus par " devoir de mémoire " , par piété filiale envers mes grands-pères. Mon grand-père paternel est mort trop jeune d'une maladie pulmonaire, comme beaucoup de ceux qui furent touchés par les gaz de combat. Je ne l'ai donc pas connu, alors que mon grand-père maternel, lui, me raconta souvent comment il avait eu la chance de survivre à cette guerre. Pour lui, le 11 novembre 1918 était resté le plus beau jour de sa vie. C'était toujours avec joie qu'il entendait tonner le canon, à 11 heures de chaque 11 novembre. Sans doute ce combattant des Épargnes, de Verdun, de la Somme commémorait-il la paix encore plus que la victoire. Mobilisé dès le 2 août 1914, lui qui avait déjà fait trois ans de service, démobilisé le 7 août 1919 seulement, il nous a laissé un Journal de guerre qui évoque parfaitement la vie quotidienne du fantassin, cette vie de marches et de contre-marches, les tranchées, la boue, la faim, l'épuisement avec, parfois, la touche d'humour de celui qui s'étonne de survivre dans un tel enfer. Blessé une fois de plus, physiquement épuisé, il décrit ainsi comment il a vécu le 11 novembre : " (...) et je fus évacué à nouveau (...); je pris le train sanitaire le 5 et le 6 novembre, j'arrivai à Coulommiers à la Caserne Beaurepaire; laquelle caserne était transformée en hôpital militaire; j'y restais quelques jours et c'est là que le 11 novembre 1918, j'apprenais que l'armistice avec l'Allemagne était signé; ce fut une belle explosion de joie; et le lendemain 12 je quittais Coulommiers avec une permission de 10 jours pour la capitale; (...) la fête continuait à Paris; tout le monde était à la joie sauf ceux qui avaient perdu un être cher - des jeunes filles m'entouraient en disant voilà un poilu un vrai! puisque j'avais la tenue que l'on portait au front - la nuit était venue et je prenais le métro au Chatelet pour rentrer à Neuilly, ce fut la surprise car l'on ne m'attendait guère. (...) On était un peu plus rassuré, en ce qui concernait l'avenir, ce n'était pas encore une certitude puisque la paix n'était pas signée, mais enfin c'était l'armistice et l'on ne se battait plus. " Dans chaque famille française survit ainsi le souvenir de ceux qui ont " fait Verdun ". Notre ami Christophe, le Docteur Merlin, a dédié une superbe chanson à son grand-père

qu'il m'a amicalement autorisé à reproduire ici : C'était un soir l'hiver dernier, Sophie, les filles étaient couchées, Je tapotais sur ma guitare les prochains airs de mes chansons, Quand à la porte, y a quelqu'un qu'a frappé.

(Refrain) Ce soir Pépé est revenu, Ça f'sait trente ans qu'j'l'vais pas vu, Parti pour le très long voyage, mes parents m'avaient dit Ton Pépé ne r'viendra jamais plus.

Il m'a d'mandé des nouvelles des enfants, Et puis on a bu un p'tit blanc, J'ai parlé d'la famille, du boulot, du p'tit train-train On s'est souvenu du bon temps.

Après, j'ai appelé un taxi, Roulez chauffeur, on remonte à Paris, Y voulait r'voir Panam', Saint-Lazare, Ménilmuch' Pour sentir les odeurs du pays.

Quand il a vu c'qu'y avait dans les rues, Y m'a dit qui s'y r'connaissait plus, Resto chinois, couscous, merguez, boubou, tout l'tralala, C'est pas pour ça qu'il s'était battu.

Y m'a raconté qu'à Verdun, Pendant des mois, avec ses copains Dans la boue, sous les balles, avec les poux, avec la peur, Être Français on le méritait bien.

Mon p'tit Christophe, je m'en vais retourner Vers le paradis des guerriers, Là-bas y a qu'des Européens, on festoie entre nous, J'viendrais t'revoir quand vous aurez gagné.

Bien sûr on va dire qu'j'ai rêvé, Pépé est mort et enterré, Mais c'est son sang qui coule en moi, qui coule en mes enfants, La France on se l'est fabriquée. (...)

Le Docteur Merlin a raison. Si les Poilus de 14 avaient pu voir, à l'aube du XXIème siècle, ce que la France est devenue, ils ne se seraient pas donné tant de mal pour reprendre les tranchées ennemies...

Malheureusement, les nombreux " 11 novembre " auxquels j'ai participé à Colombes ont toujours fait l'objet de récupérations idéologiques politiciennes par le maire communiste, Dominique Frelaut. Ancien curé défroqué, il aime se lancer dans de longs prêches sur le capitalisme fauteur de guerres et émaille ses sermons de tirades condamnant tout ensemble le nationalisme, le racisme et la xénophobie, toujours menaçants, suivez mon regard... Dans ses raccourcis historiques hasardeux sur la guerre de 14, il avait vite tendance à oublier les poitrines bretonnes ou lorraines pour évoquer le rôle à ses yeux essentiels des troupes d'Afrique du Nord. Les petites têtes brunes rameutées de l'école d'une cité sensible restaient bouche bée à l'entendre expliquer que leurs ancêtres avaient permis aux Français de gagner la guerre de 14. Ce n'était au demeurant pas totalement faux puisqu'un soldat du nom de Refine Hadj repose au carré militaire de Colombes. Mais il est le seul au milieu de cent cinquante noms... Dans cette guerre civile européenne, c'est bien le sang des Gaulois qui a coulé, celui des Durand, des Martin, des Dumont. C'est Charrondier, Girardot, Turpin, Beauvallet, c'est le Breton Lochouarn, le Flamand Wattlez, le Lorrain Horneck... Allez vous recueillir devant les monuments aux morts de nos villages : frères et cousins, ils sont là par dizaines, avec leurs patronymes si enracinés. Trop souvent leurs lignées se sont éteintes et, dénatalité et exode rural aidant, l'annuaire du bourg ne connaît parfois même plus leurs noms. Dans un village jurassien, leur est associé l'instituteur qui, je cite de mémoire, " de 1880 à 1920, enseigna toute cette jeunesse ". Ces noms sont souvent les derniers témoins d'une France rurale sacrifiée, dont les forces vives ont disparu à Verdun ou sur la Somme mais ils nous aident à reprendre conscience de nos origines. Nous pouvons retrouver leur village, leurs paysages, leurs rivières et leurs bois. Plus encore, ces hommes morts à la fleur de l'âge nous rappellent que nous sommes les héritiers d'une lignée où le courage et la vaillance étaient des aptitudes naturelles, pour lesquelles il était bien superflu de faire des phrases. " Ils ont des droits sur nous ", disait-on jusque dans les années 1950 des combattants de 14-18. Quelle tristesse de voir aujourd'hui, dans des brocantes, les croix et les médailles de ces combattants proposées aux collectionneurs pour dix ou vingt francs : n'y a-t-il eu personne dans leur famille, pas même un petit-neveu ou une arrière-cousine, pour garder ces précieux symboles et en transmettre, si ce n'est le culte, du moins la mémoire? Sur les clichés sépia retrouvés dans



les tiroirs de nos grand-mères, ils ont pourtant grande allure, ces soldats en tenue, même s'ils sont parfois un peu empruntés devant l'objectif du photographe aux armées... Tous leurs prénoms, Auguste, Émile, Georges, Anselme ou Lucien, n'oublions pas de les donner en second ou troisième prénom à nos fils, en témoignage de notre fidélité. Ne laissons pas dissoudre notre peuple dans le melting-pot bigarré d'une nation envahie ! Ne nous laissons pas culpabiliser, ne nous complaisons pas dans les mea culpa que certains voudraient nous imposer ! Soyons fiers de notre identité et de notre héritage, ne nous laissons voler ni notre mémoire, ni celle de nos morts ! Ne laissons pas dissoudre notre souveraineté sur notre terre dans un magma mondialiste ! Souvenons-nous qu'une nation, c'est une Terre et un Peuple ! Reprenons conscience de nos origines, ayons la volonté de poursuivre l'aventure de la France et de lui garder son identité européenne !

# Chapitre 20

## 20 - LA VIERGE DU GRÉPON

4h30, le réveil sonne, mais il y a un moment déjà que mon sommeil était plus léger... 4h30, début août, c'est une heure très raisonnable pour les alpinistes, presque une grasse matinée ! Un thé rapide, une douche sommaire, juste le temps de remplir un thermos et de vérifier le contenu du sac à dos. 5h30 : j'ai rejoint le guide de montagne qui m'accompagne le plus souvent dans mes équipées. Du village des Houches où il habite, nous regardons, dans les premières lueurs du petit matin, l'objectif du jour : le Grépon, dont les tours crénelées se devinent déjà sur l'horizon. Nous faisons un rapide point météo : la nuit a été claire et froide, il a bien gelé en altitude, pas d'orage annoncé, " c'est tout bon " ! 5h 45, Chamonix : nous arrivons à la gare du téléphérique de l'Aiguille du Midi. Quelques dizaines de personnes, une grande majorité d'hommes plutôt jeunes, s'affairent en silence, bouclent leur sac, lacent leurs gros souliers, enfilent déjà le baudrier dans lequel ils passeront bientôt la corde protectrice. Quelques Japonaises apportent une touche d'exotisme ! 6h : nous montons dans la première benne de la journée. Pour les guides, c'est un peu le métro quotidien, " on va à la mine ", disent-ils dans leur jargon. Il est vrai que Chamonix partage avec peu d'autres villes ce paradoxe merveilleux : il suffit de monter mille mètres au-dessus, tout droit, en télécabine, pour être aux portes d'un monde sauvage et se confronter aux parois les plus difficiles des Alpes.

Ce matin, il y a même deux présidents de groupe MNR dans la benne : par le plus grand des hasards, je rencontre Yves Dupont, notre délégué national aux études, qui a laissé ses copies et sa Normandie pour partir vers les sommets. Nous échangeons quelques informations. Avec son guide, il va gravir le Trident du Tacul, une course de rocher très difficile : il leur faudra cinq heures d'efforts dans la voie, sans compter la marche d'approche et le retour, une belle journée en perspective. Il me présente un collègue et me demande des nouvelles d'Emié, un conseiller régional d'Île-de-France, resté, hélas !, lepéniste. Ce matin, nous lui pardonnons ce choix contestable : alpiniste confirmé, il fait tout de même partie de notre clan ! Mon guide ouvre de grands yeux et s'étonne du nombre de nationalistes qui courent la montagne ! Comme nombre de ses confrères, il est plutôt anarcho-écologiste, avec le soupçon de libéralisme et d'anti-fiscalisme de toute profession libérale. Mais nous ne sommes pas là pour parler politique ! À cette heure-ci, les guides se donnent des nouvelles de la montagne : " - Les arêtes de Rochefort sont monstre bonnes... - Et ton client ? - Il tient debout... - Et l'Antoine ? - Il a volé à Blaitière, mais pas de casse, rien de grave. - Ar'vi ! " Quant à l'alpiniste amateur, un peu tendu, il se concentre et fait retour sur lui-même. L'alpinisme a su élaborer, en deux siècles, mille et une théories pour se justifier aux yeux du profane. La devise du Club Alpin Français était, au début du XXème siècle, " Pour la patrie, par la montagne ". Les glorieuses et dangereuses ascensions étaient alors considérées comme une préparation militaire et un acte patriotique. Puis vint l'époque des grands exploits himalayens, de l'alpinisme solitaire, de l'escalade-spectacle. Aujourd'hui, les jeunes grimpent pour le fun, le pur plaisir. Derrière ces

pseudo-justifications, reflets des conformismes successifs, se cache une vérité toute simple. À la question : " Pourquoi gravissez-vous les montagnes ? ", Mallory, qui disparut à l'Everest en 1924, avait donné une réponse toute simple : " Parce qu'elles sont là ". Restent la contemplation de la nature et ses beautés, la curiosité qui pousse à découvrir des horizons nouveaux, le goût du risque face aux éléments. L'escalade est une forme de jeu, toujours renouvelé, où il faut chercher les prises qui permettent d'évoluer en équilibre sur le rocher ou sur la glace. L'alpinisme demande un engagement de tout l'individu : qualités physiques et morales ne font qu'un tout face au danger et la moindre inattention de l'un ou de l'autre peut être fatale à toute la cordée. Et si la peur - dont peu d'alpinistes osent parler - est parfois au rendez-vous, la montagne permet de se mesurer à soi-même, sans tricherie.

Nous sortons de la benne à la station intermédiaire du Plan de l'Aiguille et laissons Yves continuer vers le sommet de l'Aiguille du Midi. Nous traversons les pierriers, les moraines, nous encordons pour remonter le glacier des Nantillons, encore calme à cette heure matinale, puis nous escaladons un premier rognon rocheux. La voie que nous allons parcourir aujourd'hui est une grande classique chamoniarde, chargée d'histoire et d'émotion. Nous voici au début des difficultés rocheuses. Mon ami guide m'invite à méditer chaque passage : avec quel matériel les anciens ont-ils osé franchir ces pas acrobatiques et exposés ! Cordes de chanvre, chaussures à clous, sacs lourds et encombrants, et avec cela, peu ou pas d'assurance ! Notre équipement actuel - les chaussons d'escalade, le casque, le baudrier et les mousquetons de sécurité et surtout les pitons d'assurance dans les voies - a bien changé le niveau d'engagement des courses, bien moins exposées qu'autrefois. Le premier passage, franchi au début du XXème siècle, est le " CP ", pour Charlet et Payot, les deux premiers dont l'audace fit sauter ce verrou. Puis c'est la brèche Balfour, du nom d'un célèbre alpiniste anglais. Restent à franchir les vingt derniers mètres : une fissure dans ce granit chamoniard, lisse et compact. Longtemps infranchissable, elle a cédé devant un intrépide alpiniste autrichien, Knübel, dont elle porte désormais le nom. Je déploie toute mon énergie et je passe " comme un avion ", me dira mon guide. Il est midi, nous voici au sommet ! La corde de sécurité est fixée aux pieds de la Vierge de bronze qui veille sur le Grépon. Comme il est émouvant de savoir que cette statue a été hissée à bras d'homme ! Quelques minutes pour contempler le panorama ; tous les sommets sont dégagés, le Mont Blanc, la Tour Ronde, la Dent du Géant, les Grandes Jorasses, l'Aiguille Verte, les Drus... Nous faisons quelques photos (l'appareil finira un autre jour dans une crevasse) et croquons quelques olives et une tablette de chocolat, avant de penser au retour : nous faisons une course, il faut donc courir ! Plus la journée avance, plus la montagne est dangereuse : pas question de traîner ! Comme il est frustrant de ne pas pouvoir rester plus longtemps au sommet ! Nous voyons arriver le collègue d'Yves avec son guide et entamons la descente. Celle-ci est relativement exposée et il faut se méfier des pierres libérées par le dégel de l'après-midi. Nous croisons bientôt un Japonais, tout émerveillé de se trouver dans le décor et l'action dont il a longtemps rêvé dans son île lointaine ! Soudain, le glacier gronde ; sous la pression, d'énormes blocs de glace, des séracs se détachent et atteignent une cordée ; l'un des deux alpinistes ne se relève pas... Notre téléphone portable, vite sorti du sac, nous permet à peine de joindre les secours que nous voyons les gars repartir en clopinant. Dix minutes plus tard, l'hélico tourne sur nos têtes ; un gendarme hélitreuillé vient aux nouvelles, pour apprendre que le blessé, courageux, est reparti sans l'attendre. Le retour se passe sans autre mésaventure et nous retrouvons la station du téléphérique, envahie de touristes bruyants en cet après-midi ensoleillé. Dans la benne qui nous ramène à Chamonix, nous bavardons avec deux alpinistes. Le pantalon du plus jeune est tout ensanglanté. Est-ce leur cordée qui a été touchée par les séracs ? Non, il a juste fait une chute de quelques mètres au Peigne et va passer par l'hôpital avant de rentrer chez lui. Il y a sûrement des dégâts à réparer, mais il n'a pas trouvé utile d'appeler l'hélicoptère. Quand, en août prochain, vous

entendrez les médias raconter que d'imprudents touristes appellent les secours à tort et à travers, souvenez-vous de ces deux courageuses cordées, en un jour ordinaire d'été à Chamonix. Bien rares sont les alpinistes qui partent pour décrocher des contrats avec Paris-Match et faire les grands titres de la presse à sensations ! Les autres, la grande majorité, ne peuvent que rire - ou se révolter parfois - devant un sensationnalisme médiatique qui ne comprend ni n'épargne rien.

# Septième partie

## PARIS, ILE-DE-FRANCE

### Chapitre 21

#### 21 - LONDRES-PARIS-BERLIN

Chacun s'accorde à dire aujourd'hui, du moins est-ce le refrain à la mode en France, que la politique ne compte pas ou ne compte plus. Déconsidérée par des scandales souvent orchestrés par les médias, la politique est dévaluée auprès des générations montantes, plus vouées, de par les modèles médiatiques, au culte de l'argent qu'au débat d'idées. Le pouvoir est dans les médias, dans les prétoires, sur les marchés financiers et dans les banques. Il n'est plus ni dans les assemblées, ni dans les palais ministériels, dont le rôle devient de plus en plus administratif. Au printemps 2000, Laurent Fabius, nouveau ministre de l'Économie et des Finances eut toutes les peines du monde à constituer son cabinet : les personnes pressenties pour les postes de direction, si elles n'avaient pas déjà quitté la fonction publique, préféreraient orienter la suite de leur carrière dans le secteur privé. Quelques semaines plus tôt, son prédécesseur, Christian Sauter, invité au Forum de l'économie mondiale de Davos, avait subi l'humiliation de parler devant une salle aux trois-quarts vide. Les gloires politiques des années 80 et 90 sont fatiguées et désabusées. Philippe Vasseur, ancien ministre de l'Agriculture, a renoncé à tous ses mandats politiques pour rejoindre la direction d'une grande banque. Le maire de Soissons, Mme Bocquillon, à peine quadragénaire, annonce qu'elle abandonne son mandat, tout comme Dominique Baudis, le maire de Toulouse. Léotard, star politique des années 90, " philosophe " et écrit que la " vraie vie est ailleurs ". Gérard Longuet, pour sa part, délaisse la présidence de la région Lorraine au profit d'activités plus lucratives dans le secteur privé. À quarante-trois ans, Frédérique Bredin, ancien ministre socialiste, déserte Fécamp pour rejoindre le groupe de presse Hachette-Lagardère. Pour les élections municipales de Paris en 2001, les Parisiens auraient aimé se souvenir que leur ville, capitale de la France, était une " ville Lumière ", admirée du monde entier. Or, au nom d'une proximité à la mode, les idées et les grands projets vont passer au second plan, derrière ce qu'il faut bien appeler un clientélisme de trottoir. Pistes cyclables et motocrottes, parcs-mètres et rollers rendront-ils les Parisiens fiers de leur capitale ? Régleront-ils les vrais problèmes d'une capitale qui vieillit, qui s'endort ou se tiers-mondise ?

Ce phénomène français ne se retrouve pas partout. À l'aube du XXème siècle, trois grandes capitales rivalisaient en Europe : Paris, Londres et Berlin. Le XXème siècle leur fit connaître bien des vicissitudes. Berlin fut détruite et divisée, Londres perdit son Empire et connut un long déclin, Paris conserva tant bien que mal son rôle et son influence. En 1980, Paris paraissait encore en bien meilleure santé que Londres ou Berlin. Vingt ans après, c'est à Londres et à Berlin que se traitent les

affaires, bien plus qu'à Paris. Dans un grand bouillonnement économique, financier et immobilier, Londres accueille les jeunes talents du continent : chefs d'entreprise, stars du showbiz et du sport, sans oublier banquiers et financiers, ni Laetitia Casta, la plus jeune de nos Marianne, c'est vers Londres que se tourne la fine fleur de la nomenclature française. Polytechnicien brillamment sorti de l'ENA, le jeune Pestre-Mézière a fait scandale dans la haute fonction publique française. Moins d'un an après sa sortie de l'école, il a déserté son poste de haut-fonctionnaire pour rejoindre une banque d'affaires londonienne. Il a expliqué qu'il s'ennuyait dans les ministères, qu'il ne croyait plus ni en l'État, ni en Paris. À Londres, il a retrouvé les 300 000 Français qui ont choisi d'aller travailler outre-Manche, préférant souvent la capitale à la province anglaise. Ces Français ne sont pas tous de riches hommes d'affaires cherchant une fiscalité avantageuse, ce sont plus souvent des économistes ou des ingénieurs, des cuisiniers ou des maçons, qui ont en commun de l'énergie à revendre et un tempérament d'entrepreneurs. À Londres, il ne faut que quelques jours pour décrocher un premier job et les possibilités de promotion sociale y sont plus nombreuses qu'en France. Cette renaissance de Londres n'est ni le fruit du hasard, ni même d'une quelconque nécessité économique, c'est le résultat d'une grande décision politique, la libéralisation de l'Angleterre engagée avec détermination et énergie par Mme Thatcher. Celle-ci y parvint en livrant et en gagnant deux guerres. Une guerre intérieure menée contre les syndicats, qui dura des années et fut émaillée de grèves et de manifestations particulièrement violentes, puisqu'elles firent des morts et des blessés. Une guerre extérieure, déclarée contre l'Argentine, qui, sur le nom de ces quelques confettis d'Empire que sont les Malouines, rallia l'opinion nationale et les nationalistes au gouvernement conservateur et permit à celui-ci de poursuivre son entreprise libérale. La situation de Londres, aujourd'hui, s'explique donc essentiellement par une grande décision politique prise par Mme Thatcher, qui fut dans doute, avec le chancelier Kohl, l'un des seuls " hommes d'État " européen des trente dernières années.

L'évolution de Berlin est encore plus spectaculaire. Quelque soit le point de vue d'où il se place, le promeneur voit au-dessus de lui des dizaines et des dizaines de grues. Berlin est un immense chantier, dans lequel les entreprises françaises du bâtiment ont su trouver des marchés importants et fait connaître leur savoir-faire. Quelques années seulement après la chute du Mur, nombreux sont les immeubles de l'Est qui ont déjà été restaurés et Unter den Linden redevient une avenue à la mode, à l'architecture néoclassique - plus élégante que son modèle, nos Champs-Élysées aujourd'hui ravagés. Symboles d'un orgueil national retrouvé, quatre immenses drapeaux allemands flottent au sommet du Reichstag rénové qui accueille le Bundestag sous son audacieuse coupole de verre. Malgré de larges avenues, de grands espaces disponibles et un excellent réseau de transports en commun, les embouteillages sont de retour à Berlin, preuve d'une intense activité et d'un accroissement sensible de la population. Tout ceci n'est en rien le fait d'une évolution économique spontanée mais le résultat de grands choix politiques. La réunification allemande qui apparaît, avec le recul, comme la fusion des deux Allemagnes sous la forme d'une absorption de l'Allemagne de l'Est par l'Allemagne de l'Ouest, n'a pu se faire qu'à la suite de deux décisions aussi importantes politiquement qu'elles étaient économiquement aberrantes : la fixation de la parité entre le Mark de l'ouest et le Mark de l'est à un pour un, et le choix de faire de Berlin la capitale du nouvel ensemble. Ce dernier choix amena à déplacer depuis Bonn les ministres, les parlementaires, les ambassadeurs, les fonctionnaires, bref, tout l'appareil qui accompagne la capitale d'un État. Née de la volonté de Frédéric II au XVIIIème siècle, c'est par la volonté du chancelier Kohl que Berlin prend aujourd'hui un nouvel essor. Sa vie diplomatique retrouve un lustre depuis longtemps oublié. C'est à Berlin que se rend le Président américain quand il cherche à aborder la Russie de Poutine. C'est à Berlin que se rencontrent les chefs d'État de la Mitteleuropa, Berlin dont les chefs d'États africains, asiatiques ou sud-américains commencent, eux aussi, à retrouver le chemin. Bonn était

une capitale provinciale, Berlin redevient une capitale mondiale.

Alors que Londres se réveille et que renaît Berlin, Paris connaît un affligeant déclin. Sa Bourse est moribonde, son système bancaire louche vers Londres ou Frankfort, son marché de l'art est dominé par Londres et New-York. Aucune grande oeuvre architecturale, aucun grand dessein d'urbanisme, aucun grand projet économique, ne sont proposés aux Parisiens. Nos chercheurs sont achetés par les universités américaines, nos créateurs d'entreprises et nos financiers traversent le Channel, nos artistes exposent à Rome ou à Madrid. Dans le même temps, l'entrée d'immigrés de plus en plus nombreux et originaires de pays de plus en plus lointains, modifie progressivement le visage de la capitale. Les quartiers historiques se transforment de plus en plus en quartiers touristiques, les beaux quartiers somnolent dans une torpeur provinciale et ignorent tout des arrondissements périphériques du nord et de l'est où se retrouvent les ethnies les plus pauvres et les plus prolifiques du monde entier. Les immigrés entrent, les talents sortent, l'heure est bien à la tiers-mondisation de la capitale.

## Chapitre 22

# 22 - LE TOUR DU MONDE AVEC UN TICKET DE MÉTRO

Mai 2000. À l'invitation d'Alexis, une centaine de personnes se pressent sur la terrasse du restaurant Chez Françoise pour écouter Daniel Simonpieri, le maire de Marignane. Avec son accent chantant, il accueille les convives de notre dîner-débat en les apostrophant avec un humour un peu provocateur : " Vous avez de la chance, vous les Parisiens, vous n'avez pas besoin d'agence de voyages pour aller en Inde, en Chine ou en Afrique. Vous avez le monde entier à côté de chez vous ! " Nous nous sommes souvent fait cette réflexion et je me souviens tout particulièrement d'un week-end de mai où, sans décalage horaire, pour le prix d'un ticket de métro, nous avons vécu entre Saïgon, Pékin et Bangkok. Nous avons déambulé du côté de l'avenue de Choisy, au milieu des restaurants vietnamiens, des bijouteries thaïes, des boutiques de change chinoises sans oublier, bien évidemment, une visite chez Tang, le supermarché emblématique de la diaspora asiatique. Depuis, la colonisation chinoise a progressé aux portes de Paris mais aussi dans Paris intra-muros. Sur le site symbole du confluent de la Seine et de la Marne, où se retrouvaient les lourdes péniches chargées du blé de la Brie, se dresse l'architecture néo-chinoise de Chinagora. Le bas de Belleville a lui aussi été conquis par cette minorité chinoise qui, rachetant peu à peu immeubles et boutiques, en a chassé la communauté maghrébine. La rue du Temple, elle, est devenue la rue des maroquinières chinoises habiles à pasticher les créateurs français, jusque sur leurs terres. À l'angle de la rue au Maire, le rez-de-chaussée d'une des plus anciennes maisons à colombages de Paris se partage entre un coiffeur et un restaurant chinois, dont les enseignes ne comprennent que des idéogrammes. Lors des dernières manifestations de clandestins, ce sont les Chinois que l'on a vu au premier rang, des Chinois désireux de poursuivre leur ascension sociale en France, en passant du statut de clandestin en chambre à celui de régularisé ayant pignon sur rue et tenant boutique, n'hésitant pas à exploiter de nouveaux clandestins en cave qui, etc... À l'aube de l'an 2000, la SNCF, pour vanter son service Eurostar reliant Londres à la gare du Nord, s'est livrée à ce qu'il faut bien appeler une publicité mensongère. Un Indien en turban annonçait " Bombay à trois heures de Paris ! " Inutile de prendre l'Eurostar, la RATP aurait même pu faire un procès à la SNCF pour... concurrence déloyale : Bombay n'est plus qu'à trois minutes de la station de métro La Chapelle ! Entre la gare de Nord, la gare de l'Est et les grands boulevards, vous trouvez restaurants indiens, épiceries aux parfums du Pendjab ou de Ceylan, bijouteries, boutiques de saris étincelants et bariolés, échoppes proposant des liaisons téléphoniques bon marché avec le monde entier. Le phénomène s'étend sur une partie du faubourg Saint-Denis et, à peine plus au sud, le vieux passage Brady est devenu un bazar indien... À peine avez-vous quitté le quartier indien que vous vous retrouvez, sans même emprunter de tapis volant, chez les Turcs, voire chez les Kurdes. Ces modernes portefaix



se louent à l'heure dans le Sentier pour charger et décharger ballots et porte-manteaux ; accroupis sur le trottoir, ils attendent leurs éventuels commanditaires avec une patience toute orientale. En novembre 1998, nous nous rendions à la sympathique réception annuelle de Rivarol, rue de l'Échiquier, dans le Xème arrondissement. Nous nous retrouvâmes en pleine campagne électorale : les murs du quartier étaient recouverts d'affiches à la gloire du PKK, le parti communiste kurde, et de son leader. Il y a au moins une partie du Kurdistan qui échappe à l'Iran, à la Turquie et à l'Irak : le Xème arrondissement de Paris... Quartiers turcs, quartiers kurdes, quartiers indiens, quartiers chinois, les rues de Paris égrènent la litanie de l'immigration planétaire subie par la France, immigration qui n'a rien à voir avec les anciennes populations de notre Empire colonial. À part quelques comptoirs, la France n'a pas eu de colonies en Inde, en Chine ou en Turquie. Or, cette immigration, si elle est la plus étonnante, n'est pas la plus nombreuse. Dans les cités des périphériques, à Ménilmontant, à Barbès ou rue de Flandres, c'est à une vraie africanisation de la France que nous assistons. Les premières scènes du film Black Micmac se rejouent chaque jour autour du métro Château Rouge ou de la rue Myrha. Pourriez-vous seulement entrer dans ces boutiques aux noms plus qu'exotiques ? Selon l'heure du jour, elles vendent des aliments échappant à tout contrôle d'hygiène, des kilomètres de cotonnades à boubous, pour se transformer en cantines de village puis en dortoirs. Sous bénéfice d'inventaire pour toutes les activités illicites pratiquées dans les arrières-cours, trafics de potions en tout genre, consultations de marabouts, matrones préposées aux excisions... L'immigration, ce sont aussi les squats comme ceux de la rue d'Aligre ou de la rue d'Avron. Or quand un immeuble, occupé par des Maliens, est surmonté d'un émetteur de TSF, Télévision Sans Frontière qui émet avec l'autorisation du CSA, il devient difficile de nous faire croire à une occupation précaire et sans lendemain. L'immigration, ce sont aussi les bandes de blacks et de beurs qui contrôlent leur territoire avec des tags dont les dessins cachent des codes complexes de domination géographique. Dans le nord de Paris, vous ne pouvez plus flâner dans nos squares et laisser jouer vos enfants dans nos jardins : ils sont devenus les repaires des consommateurs de drogues et de leurs fournisseurs, souvent armés et accompagnés de chiens de combat. Si nos églises sont de moins en moins fréquentées, les mosquées, elles, sont de plus en plus nombreuses. Laissons de côté la Grande Mosquée historique de la rue Daubenton, aux allures coloniales. Connaissez-vous le gigantesque entrepôt de la mosquée Adawa ? Dans les cartons, traîne le projet de construction, sur ce site, de la plus grande mosquée d'Europe. La rue Jean-Pierre Timbaud, dans le XIème, regroupe plusieurs librairies islamistes. Quant à la mosquée de la " Ligue islamique mondiale ", elle réunit chaque vendredi des centaines de fidèles qui se rechaussent sans façon sur le trottoir de la rue François Bonvin, dans le XVème cossu, en face d'un " Troquet " à la mode et de l'église Sainte-Rita, siège de l'Église gallicane de France. Le Paris des petits commerçants, le Paris des régions, a été remplacé par le Paris des ethnies. La rue d'Avron, par exemple, était une rue auvergnate. On y trouve aujourd'hui des boucheries islamistes, L'étoile d'Afrique ou la Boucherie de l'Oasis, des laundrettes ou des bazars pakistanais, des fast-foods turcs ou syriens à l'enseigne des Délices d'Antioche ou du plus simple Miam, miam, des dépanneurs et des retoucheurs turcs, de la bimbeloterie et des coiffeurs africains, Métis Sage , des épicerie maghrébines, Au rayon de soleil, des maroquiniers chinois...Vous vous ferez une première idée en consultant les Pages jaunes consacrées à la rue d'Avron sur Internet, puisque toutes les façades en sont photographiées, mais cette promenade virtuelle reste trop aseptisée. Allez prendre quelques photos rue d'Avron et proposez à vos amis : " Bamako ? Tunis ? Lahore ? " Non, Paris et ces bazars, si colorés soient-ils, ne sont que la triste image de la tiers-mondisation de notre capitale.

# Chapitre 23

## 23 - PARIS : IMMIGRATION ZÉRO

Les candidats qui m'accompagnent dans notre campagne pour les élections municipales de 2001 se retrouvent sous une bannière fort explicite : " Paris français, immigration zéro ". Cet intitulé, voulu par nos têtes de liste, - et ce ne sont ni Bertrand, ni Loïc qui me contrediront - a le mérite d'être clair et de susciter des réactions. D'hostilité parfois, de sympathie souvent, mais de sympathie teintée ici ou là de scepticisme : " Oui, c'est vrai, vous avez raison, c'est ce qu'il faudrait faire ", suivi d'une phrase désabusée : " Il est trop tard, nous n'y arriverons jamais... " Beaucoup d'électeurs ressentent l'immigration comme une fatalité, ils ont l'impression qu'à une vague succède une autre vague, qui n'en finit plus de déferler. Ils subissent, il est vrai, la propagande incessante des médias, ils ont lu dans les journaux, entendu à la radio ou à la télévision la nouvelle leçon de l'ONU : ses experts leur ont expliqué qu'ils allaient devoir accueillir de nouveaux immigrés pour maintenir l'équilibre démographique et qu'il leur fallait s'apprêter à accueillir au bas mot vingt cinq millions d'immigrés supplémentaires en France d'ici 2025. Ils voient régulièrement les braillards du DAL, Droit au Logement, de SOS Racisme ou de Banlieues du Monde défendre les clandestins et trouver des excuses aux délinquants. De plus, dans leur rue, dans leur quartier, dans leur cité, au marché ou devant l'école, dans le métro, partout, ils voient de plus en plus d'immigrés aux origines les plus exotiques et les plus improbables. Et pourtant, le premier message que je voudrais leur adresser est un message optimiste : oui, il est facile, extrêmement facile, d'arrêter l'immigration. Tout simplement en arrêtant de la subventionner, de la financer, de la protéger. Si une volonté politique déterminée n'avait pas décidé de construire des retenues et des barrages en amont de notre capitale, Paris serait toujours sous la menace de ces inondations catastrophiques dont l'histoire nous rappelle comment elles perturbaient la vie des Parisiens. Quand une baignoire déborde, rien ne sert d'écoper, il faut fermer le robinet d'arrivée d'eau. L'explication de la situation actuelle est bien là : si Paris est envahi, c'est bien parce que le contribuable parisien paie cette invasion. Et si ses impôts locaux servent à financer l'immigration, n'est-ce pas parce que l'équipe municipale pour laquelle il a voté précédemment redistribue les recettes fiscales en direction de l'immigration ? Ce que je dis pour Paris vaut bien sûr pour toutes les villes et bourgades de France. Nos amis suisses ont une image très rurale avec le slogan " ne laissons pas ouverte la porte de la grange ! " De cette grange où nous abritons le fruit de notre labeur, destiné à nourrir tout d'abord nos familles et nos compatriotes. Commençons donc déjà par cesser de subventionner l'immigration : qui viendrait s'asseoir devant une table vide ?

Dans le XIIème arrondissement de Paris, tournez l'angle de la rue de Charenton et de la rue d'Aligre et vous êtes, soudain, en Afrique : odeurs d'Afrique, couleurs d'Afrique, tables de jeux sur le trottoir, saleté et nonchalance. Un squatt de plusieurs centaines d'Africains perturbe la vie du quartier, allant jusqu'à faire périliciter le marché couvert si dynamique de la place d'Aligre.

Or ce squatt occupe un bâtiment public, la Maison des Ensembles : il est donc financé par le contribuable parisien dont les impôts paient non seulement les factures d'eau, de gaz, d'électricité et de chauffage mais aussi le relogement des dits squatters. Il y a quelques années, plusieurs centaines de Maliens clandestins, avec femmes et enfants, avaient envahi l'esplanade de Vincennes. Au lieu d'être expulsés, ils furent hébergés aux frais du contribuable avant d'être relogés. La Cour des Comptes, pourtant présidée par le socialiste Pierre Joxe, ancien ministre de Mitterrand, a dénoncé le scandale. Le relogement des Maliens de Vincennes a coûté deux cents millions de francs, soit six cent mille francs par famille, le prix d'un beau pavillon en grande banlieue ou en province ! C'est aussi le contribuable qui paie sans le savoir les dossiers de régularisation des clandestins. Le XVIIIème arrondissement de Paris voit ainsi fleurir les échoppes d'écrivains publics. Leur travail ne consiste pas à écrire la lettre nostalgique qu'on envoie au pays, le téléphone y pourvoit dans d'autres échoppes spécialisées dans les appels à prix réduits. Ces écrivains publics ne sont pas des littéraires mais des juristes, des administratifs, des assistants sociaux, des interprètes payés par des associations, donc par la collectivité, pour faire les démarches administratives dont les bénéficiaires ne sont autres que ces immigrés dont le séjour en France est plus ou moins souhaité, voire plus ou moins autorisé. À titre d'exemple, l'association ISM Interprétariat, qui reçoit vingt millions de francs de l'État et de la ville de Paris, intervient pour 33% pour des renseignements liés au séjour, pour 10 % pour les demandes de naturalisation, pour 10 % pour les demandes de régularisation, pour 6% pour les demandes d'asile, pour 6% pour les demandes de permis de séjour et pour 6% pour le regroupement familial. L'essentiel de l'activité de cette association financée par le contribuable consiste donc à ouvrir des droits au séjour ou des droits financiers à des ressortissants d'Afrique noire ou d'Afrique du nord dans des quartiers qui souffrent déjà d'une africanisation excessive. C'est toujours le contribuable qui paie l'aide juridique aux délinquants immigrés et aux clandestins. C'est ainsi qu'à Paris des centaines d'avocats vivent grassement, sans avoir à chercher de clients, en défendant, pour le compte d'associations subventionnées, les étrangers en situation irrégulière. Au nom de la défense des droits de l'homme et de l'intérêt de leur porte-monnaie, ces avocats usent et abusent des procédures rendant les expulsions de clandestins ou de délinquants quasiment impossibles. Quelques avocats, juges et journalistes trotskystes imposent ainsi aux Français la présence coûteuse et bruyante d'une immigration non désirée. Beaucoup d'immigrés, même sans passer par l'épreuve de violence des squatts, bénéficient encore d'une aide du contribuable en matière de logement. L'accès au logement social se fait en fonction de règles d'attribution prenant en compte les revenus et le nombre d'enfants, ce qui a tendance, dans les faits, à avantager les familles immigrées plus nombreuses, surtout quand la polygamie vient fausser le jeu. Et si cela ne suffisait pas, une nouvelle aide a été créée, en particulier à Paris et en Île-de-France, intitulée " aide au logement des plus démunis ". En pratique, ce type d'aide bénéficie à plus de 60% aux immigrés. Derrière les bons sentiments, c'est aux frais du contribuable qu'on loge à Paris, au prix de 18 000, 20 000, parfois 30 000 francs du mètre carré, des immigrés aux professions aussi exotiques que marabout et aux coutumes familiales trop souvent polygames : chaque épouse vit avec ses enfants dans une chambre, le mari se réservant la salle de séjour. Une pièce de plus permet donc de faire venir une femme de plus, signe extérieur de richesse qui mérite considération. Obtenir un logement, c'est bien, ne pas en payer le loyer, c'est mieux ! L'office public d'HLM de la ville de Paris, le célèbre OPAC, loge près de 100 000 foyers, parmi lesquels de plus en plus d'immigrés qui oublient de payer leur loyer. Est-il légitime de maintenir dans leur logement, avec l'argent des contribuables, des étrangers qui ne paient pas leur loyer ou des immigrés qui troublent le voisinage ? Là aussi, l'application des lois existantes permettraient de régler bien des problèmes. La première règle à adopter pour arrêter l'immigration, c'est donc de fermer les robinets financiers qui aujourd'hui l'encouragent. La deuxième règle, c'est d'appliquer les lois, toutes les lois françaises. Les lois sur

l'hygiène, tout d'abord. Au moment où on impose aux commerçants non sédentaires l'achat de coûteuses remorques réfrigérées, comment peut-on laisser s'étendre et se développer des marchés exotiques sans hygiène ou des restaurants aux cuisines crasseuses ? Les services vétérinaires, aidés en cela par la justice et, si besoin, par des forces de police, pourraient être utilement invités à faire respecter la législation française aux commerçants et aux restaurants étrangers. Il en va de même pour les lois sur le travail. On peut se réjouir des horaires d'ouverture de l'épicier arabe du coin ou du fast-food chinois ou turc, mais, s'ils sont plus longtemps ouverts que d'autres, c'est parce que l'inspection du travail ferme les yeux et que ses éventuelles injonctions ne sont suivies d'aucun effet pratique. Des pans entiers de l'économie parisienne échappent aujourd'hui à l'impôt, rendant celui-ci encore plus insupportable au contribuable, bien obligé de payer plus puisque tant d'autres ne payent pas. Les règles d'urbanisme permettent aussi d'empêcher la construction de mosquées. Elles doivent permettre de refuser le projet de construction, dans le XIXème, de la plus grande mosquée cathédrale d'Europe, la mosquée Adawa. Les prescriptions d'urbanisme islamistes ne doivent pas entrer en ligne de compte à Paris ! De plus, construire des salles séparées pour les hommes et les femmes, fussent-elles des salles de prières, est une discrimination que la loi condamne. Appliquer les lois, toutes les lois à toute la population, y compris aux populations immigrées, couper le financement de l'immigration : tout cela permettra de remettre les formidables moyens financiers de la ville de Paris au service des Français et de notre capitale.

# Chapitre 24

## 24 - PARIS, CAPITALE FRANÇAISE

Il y a seulement vingt-quatre ans que Paris a élu son premier maire et que la capitale de la France a été largement émancipée de la tutelle de l'État. En effet, le pouvoir national, monarchique, impérial puis républicain, s'était toujours méfié de Paris et de ses habitants, vifs à la rébellion. Les souvenirs de la Commune de Paris de 1871 et, plus avant, de la Révolution, de la Fronde, voire même de la figure emblématique d'Étienne Marcel, Prévot des marchands, n'étaient jamais loin, pour refuser à Paris d'être une municipalité " comme les autres ". Jusqu'en 1977, Paris n'avait donc pas de maire et l'administration municipale était dirigée par un Préfet, nommé par le gouvernement. Le plus célèbre, Haussmann, transforma Paris, rasant les quartiers anciens pour édifier la ville aux larges avenues que nous connaissons aujourd'hui. En 1977, une réforme de Giscard d'Estaing transféra le pouvoir au maire et au conseil municipal, maire élu par les conseillers de Paris. Les Parisiens s'étaient-ils calmés au point de ne plus inquiéter le gouvernement ? Ou la réalité parisienne était-elle en train de s'effriter au profit d'une région en plein essor ? C'est cette analyse que je privilégierais : il faut bien constater que cette réforme a pris effet au moment où Paris sortait de ses murs et où la réalité du développement et du dynamisme des trente Glorieuses débordait largement le cadre des vingt arrondissements.

Cette émancipation administrative et politique de Paris a correspondu à un triple déclin : déclin face aux autres régions européennes, déclin au sein de l'Île-de-France, déclin intérieur. En terme d'emploi et de création de richesses, la zone d'attraction économique parisienne, au cours des vingt dernières années, a été moins performante, a connu une moindre progression que Londres, Bruxelles, les métropoles des Pays-Bas ou que les grandes agglomérations de la Ruhr ou de Francfort. Dans le même temps, l'influence de Paris au sein de l'île-de-France a elle aussi décliné. En sont témoins le développement de la grande couronne et la grande vitalité technologique de certaines villes de la petite couronne, comme Boulogne ou Issy-les-Moulineaux. Paris, tout en conservant l'image d'une ville vivante et dynamique, peut apparaître aujourd'hui comme une ville désarticulée : d'un côté, une ville musée, préservée, à l'usage des touristes du monde entier, de l'autre une ville envahie par une population immigrée de plus en plus nombreuse. Paris, capitale d'un grand pays, " Ville-lumière ", grande capitale européenne, risque de devenir, - excusez-moi d'employer ici le jargon des aménageurs mondialistes de Davos - , une vague " mégalopole de la zone ouest Europe au sein de l'espace-monde ". Pourtant, les atouts de Paris restent formidables : capitale historique et culturelle unique au monde, première destination touristique et première ville de congrès d'Europe, elle accueille deux fois plus de visiteurs que Londres. Les moyens dont disposent la commune sont considérables et un emploi plus judicieux de ses richesses permettrait de réaliser un grand nombre de projets d'envergure, au service des Parisiens. 55 000 fonctionnaires ou salariés travaillent dans les services municipaux ou dans les Sociétés d'économie mixte, ses dépenses de fonctionnement

s'élèvent à vingt-quatre milliards de francs, son budget culturel est le deuxième de France. Paris est une ville riche, dont les forces vives ne doivent pas tenter de résorber toute la misère du monde mais doivent permettre de lui donner un dynamisme sans complexes. Car, malgré ces nombreux atouts, Paris, aujourd'hui, ne sait plus très bien quel rôle jouer. Ses édiles, ses hommes d'affaires, ses artistes semblent ne plus lui accorder la confiance qu'elle mérite. Londres est reconnue comme la plus grande capitale financière européenne, voire mondiale. Depuis la chute du Mur, Berlin, nouvelle capitale de la Mitteleuropa, d'une Europe rééquilibrée vers l'est, a retrouvé un rôle diplomatique important. Bruxelles, pour sa part, est la capitale politique et administrative de l'Union européenne. Quartier général de l'OTAN, elle est aussi, que cela nous plaise ou non, la tête de pont américaine en Europe. Quelle est la grande idée qui peut imprimer à Paris sa dynamique propre, en faire une ville résolument tournée vers l'avenir ? Cette idée est faite de nouvelles responsabilités face au destin européen, d'une nouvelle manière de penser le monde. Où, mieux qu'à Paris, peuvent se retrouver intellectuels et artistes, venus de toutes les régions de France et de l'Europe entière, pour réaliser ce projet commun ? Paris me semble être la seule capitale européenne qui puisse, dans les années qui viennent, devenir un pôle efficace de résistance identitaire en Europe, un pôle de résistance au nouvel ordre mondial, à la super-puissance américaine, à l'uniformisation du monde selon les seuls critères anglo-saxons. En effet, Paris reste une ville qui continue à fasciner l'imaginaire des peuples occidentaux, une ville mythique symbole de culture, de liberté, d'équilibre et d'innovations maîtrisées. Forts de cette constatation, nous sommes persuadés que Paris peut asseoir sa réputation de grande capitale en privilégiant trois grands axes : diplomatique, culturel et scientifique.

Dans le cadre d'une géopolitique identitaire, Paris aura un rôle diplomatique de premier rang. Elle sera à même de fédérer en Europe ce qui est susceptible de résister à l'Amérique, de développer des relations plus étroites avec les autres puissances en but comme nous à l'islam et aux États-Unis que sont la Russie, l'Inde ou la Chine.

Les Français ignorent trop souvent la réputation mondiale de nos laboratoires et de nos centres de recherches scientifiques mais les chasseurs de têtes américains, eux, connaissent parfaitement Paris, son École Polytechnique, ses Écoles Normales Supérieures, l'École de Physique-Chimie de la Ville de Paris, ses universités, pour venir régulièrement débaucher nos jeunes diplômés par des promesses de hauts salaires. Paris ne doit pas se résigner à voir fuir ses élites scientifiques françaises et européennes vers les États-Unis. Une politique volontariste de soutien aux écoles scientifiques et aux organismes de recherche doit permettre d'offrir à nos chercheurs un cadre de travail à la mesure de leurs ambitions.

Place culturelle indépendante, Paris peut et doit devenir un pôle d'attraction capable de rivaliser avec New-York et Hollywood. Paris doit rester le centre incontesté de la francophonie, de la défense, non seulement d'une langue, mais d'une culture. Peu de grandes villes peuvent s'enorgueillir d'une si grande tradition d'imprimeurs, d'éditeurs, de libraires, de bibliothèques, dans tous les domaines de la pensée. Encore faut-il les faire connaître et soutenir la diffusion de leurs ouvrages. Enfin, pour que Paris retrouve toute sa place et que le touriste, l'étudiant, l'artiste invité, l'homme d'affaires de passage puissent emporter chez eux l'image d'une ville d'exception enracinée dans son histoire, à l'identité incontestable, il faut qu'elle redevienne une ville française par sa physionomie et son art de vivre, par l'ambiance de ses rues et de ses quartiers, par la liberté offerte à chacun d'y flâner en paix, d'en apprécier en toute quiétude les monuments et les oeuvres d'art.

# Huitième partie

## LA POLITIQUE

### Chapitre 25

#### 25 - LE PEN / MÉGRET

" Vous êtes encore là ? ", " ça fait plaisir de vous voir ! ", " ah, cette crise, cette division, quel dommage, quelle tristesse... ", " vous vous êtes scindés, quel malheur ! ", " vous ne regrettez rien ? On était si bien partis... " Au fil des jours, sur les marchés, partout où je rencontre des sympathisants et des électeurs, les mêmes questions reviennent, teintées d'incompréhension, d'incrédulité et de chagrin, questions auxquelles je me dois d'apporter des réponses à la fois sincères, rassurantes et dynamiques. Non, je ne regrette rien. Tout simplement parce qu'il n'y a rien à regretter. D'abord, parce que cette décision de rupture n'est pas venue de nous : elle a été voulue, provoquée par Jean-Marie Le Pen qui n'acceptait pas l'évolution de son mouvement. Il n'acceptait pas que le Front National, ses cadres, ses militants, existent par eux-mêmes. Il n'acceptait pas que les candidats du Front National, aux élections de 1997 comme à celles de 1998, réalisent des scores équivalents, voire supérieurs aux siens. Il n'acceptait pas que l'élu enraciné ait une plus grande légitimité locale que lui : légitimité de Daniel Simonpieri à Marignane, de Catherine Mégret à Vitrolles, de Jean-Marie Le Chevalier à Toulon, de Gérard Freulet à Mulhouse, de Philippe Adam à Salon-de-Provence. Il acceptait moins encore qu'à la tête du parti, s'installe l'idée d'un passage progressif de relais, dans les faits et dans les têtes : à Jean-Marie la fondation et l'émergence, à Bruno, l'enracinement et le développement, à Le Pen le présent, à Mégret l'avenir. Il n'avait surtout jamais accepté les résultats démocratiques du congrès de Strasbourg, qui, en avril 97, avaient placé Bruno Mégret, moi-même et Franck Timmermans en tête du tableau à l'élection du comité central, et, depuis lors, il préparait sa revanche. Il crut l'heure venue quand il fallut mettre au point la liste des candidats aux élections européennes. Il pensait " tenir ses gens " par l'argent et l'intérêt. Tenir les uns parce qu'ils étaient rémunérés par le parti ou par le groupe parlementaire, tenir les autres en leur faisant miroiter l'espoir d'être élus ou réélus. Il m'exposa brutalement cette conception en septembre 1998. Nous revenions de l'université d'été de Toulon, où la crise avait été mise sur la place publique et j'avais franchi la ligne jaune en déclarant - toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire - que " dans l'esprit de nombreux cadres et militants Bruno Mégret était bien numéro deux ". J'avais invité Jean-Marie Le Pen à déjeuner et le reçus pour l'apéritif dans les locaux du Conseil régional d'Île-de-France. Et là, devant mes collaborateurs médusés, Grégoire, Annick et les deux Françoise, il nous posa une devinette : " Vous savez ce que c'est, un parlementaire ? C'est quelqu'un à qui on dit : Monsieur le député, vous allez être réélu, mais pour cela, il faut que vous avaliez un seau de

m... Et le député de répondre : mettez m'en deux, ce sera plus sûr. " Voilà la philosophie que lui inspirait quarante ans de vie parlementaire commencée sous la IVème République. L'expérience allait montrer que ce cynisme n'était pas adapté au Front National, à ses cadres et à ses élus, entraînés à l'adversité, hommes et femmes au caractère souvent mieux trempé que leurs homologues du RPR ou de l'UDF. Certains, aujourd'hui encore, peuvent penser que nous aurions dû tout accepter et nous soumettre à tous les caprices du vieux monarque. C'est une illusion : la purge douce aurait eu des effets aussi dévastateurs que la purge brutale engagée en décembre 1998. Et elle aurait brisé toute espérance. Avec le temps, les traits de caractères de Jean-Marie Le Pen, les qualités et les défauts nécessaires à l'action qu'il avait conduite se retournaient contre lui-même et contre son mouvement. Chaque médaille a son revers, et, chez Jean-Marie Le Pen, la confiance en soi n'allait pas sans l'orgueil, l'audace tendait à la démesure, l'autorité ne s'exprimait pas sans égocentrisme. L'âge venant, ces penchants s'accroissaient, et des temps difficiles ne pouvaient manquer d'arriver. Certes, la crise aurait pu survenir à un autre moment, mais elle était inéluctable, tout simplement parce que Jean-Marie Le Pen bornait l'horizon du Front National à son horizon personnel, à son temps biologique et à ses goûts politiques. En octobre 1998, Dominique Chaboche, vice-président du Front National et président du groupe haut-normand l'avait dit sans ambages : " Nous continuerons jusqu'à la présidentielle de 2002, après, ce sera fini, nous arrêterons. " C'est sans doute ce qui explique que huit conseillers régionaux haut-normands sur dix sont aujourd'hui au MNR, à la seule exception donc de Dominique Chaboche lui-même et du beau-père de Carl Lang. La position exprimée par Dominique Chaboche revenait à faire du Front National non pas un grand mouvement à inscrire dans une lignée politique, mais bien une parenthèse liée à la vie d'un homme seul. Le choix de concentrer tous les efforts sur les élections présidentielles était en soi déjà fort contestable. Il y a fort longtemps, Henry de Lesquen, président du Club de l'Horloge, m'en avait amicalement fait la remarque en me demandant : " Pourquoi tout investir sur l'élection présidentielle, élection généralement sans lendemain ? " Il avait vu juste, puisque qu'en 1988, le succès de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles - quatre millions d'électeurs, 14% des suffrages - fut immédiatement balayé. Trois mois plus tard, aux élections cantonales d'octobre 1988, le Front National réalisait un score de 5%, score décevant mais prévisible, vu le manque de mobilisation et de préparation sur le terrain. 35 de ses conseillers régionaux sur 137 l'abandonnaient. Le scénario aurait pu se répéter en 1995 mais, cette fois, avec les municipales de juin qui suivirent les élections présidentielles de mai, le succès eut un lendemain. Et c'est justement de ce lendemain que naquirent les problèmes qui devaient mener à l'explosion du Front National en 1998. Je me souviens d'un rendez-vous au Château, dans la résidence de Montretout, au cours duquel je démontrai à Jean-Marie Le Pen que le Front National pouvait tout à fait gagner des villes aux élections municipales. " Dieu nous en préserve ! " , me répondit-il. Au soir du second tour des élections municipales, de nombreux militants, malgré la fatigue qui se lisait sur leurs visages, avaient pris le temps de se retrouver dans la grande salle du Paquebot, autour des écrans de télévision qui les informaient des résultats. Lorsqu'ils apprirent tour à tour qu'Orange, Marignane et Toulon avaient des maires Front National, les visages s'illuminèrent, ce fut une immense explosion de joie ! Quelle satisfaction de voir ses efforts enfin reconnus ! Une seule personne n'eut pas la joie démonstrative : Jean-Marie Le Pen. Pour lui, sans doute, la seule bonne nouvelle fut celle qui tomba tardivement et qui nous fit à tous l'effet d'une douche froide : après une semaine d'un barrage médiatique et politique sans précédent, une petite centaine de voix manquaient à Bruno Mégret pour obtenir la majorité absolue et être élu à Vitrolles... Deux ans plus tard, en juillet 1997, lors d'un bureau politique exceptionnel à Strasbourg, où Jean-Claude Martinez livra l'assaut contre Bruno Mégret et ses amis, il révéla le pot aux roses en déclarant, je cite : " Il faut que tu saches, Bruno, qu'ici nous sommes un certain nombre à nous être réjouis quand nous avons appris en mai dernier (aux



législatives de 1997) que tu avais échoué à la conquête du siège de Vitrolles et Marignane. " Je m'insurgeai alors contre ce propos et interrompis Jean-Claude Martinez, comme on le fait souvent dans les assemblées politiques, en lançant depuis mon siège les interjections " scandaleux! scandaleux! ". Jean-Marie Le Pen, piqué au vif, me demanda de me taire. Ce jour-là, je fus dessillé et compris que Jean-Marie Le Pen figurait au premier rang de ceux qui s'étaient réjouis de cet échec législatif. Ce qui m'était apparu comme des erreurs à répétition dans la campagne des législatives - déclarations ouvertement favorables à Jospin avant le premier tour, la tête de Trautmann présentée sur un plateau entre les deux tours ou la bousculade de Mantes-la-Jolie - tout cela n'était pas un fâcheux enchaînement d'erreurs mais une manière d'empêcher l'élection de députés Front National. L'amitié de Jean-Marie Le Pen pour Jean-Marie Le Chevalier, fidèle parmi les fidèles, ne résista pas à son élection comme maire, puis comme député, pas plus que l'ascension de Peyrat comme futur maire de Nice ne lui permit de conserver l'amitié de Jean-Marie Le Pen, amitié qui remontait pourtant à l'époque héroïque de la guerre d'Indochine. Quelques mois plus tard, Gérard Freulet puis Cendrine Le Chevalier furent pareillement l'objet de tentatives de déstabilisation électorale, au moment où l'une pouvait conserver un siège de députée à Toulon, et l'autre en conquérir un à Mulhouse. Quel gâchis! Le même gâchis se reproduisit en mars 1998, dans la semaine folle où tout le système vacilla sur ses bases. Quatre présidents de région, en Bourgogne, en Rhône-Alpes, en Languedoc-Roussillon et en Picardie, furent élus avec les voix des conseillers Front National. Les médias et les états majors paniquaient. Si le phénomène continuait en deuxième semaine, en Île-de-France et ailleurs, c'était toute la donne politique qui était changée! Que fit alors Jean-Marie Le Pen? Sans aucun état d'âme, il siffla tout bonnement la fin de la récréation... Au cours d'une réunion de travail dans sa maison de Rueil, il nous annonça, à Bruno Racouchot, à Bruno Mégret et à moi-même, qu'il entendait demander la présidence de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour lui-même. Ce n'était pas quémander un hochet inoffensif, c'était bel et bien agiter un épouvantail inutile. À la différence d'un Jörg Haider qui, début 2000, propulsait ses proches dans les ministères et confiait la présidence de son parti à son numéro deux pour permettre à ses idées et à son mouvement de réaliser une avancée décisive, Jean-Marie Le Pen voulait, sinon tout pour lui, du moins rien pour les autres...Il plaçait ainsi délibérément le courant national dans une impasse. L'évolution actuelle du Front National confirme cette analyse. C'est le désintéressement total pour les élections municipales, qui pourraient révéler des hommes et des femmes de terrain, efficaces et travailleurs, mais donc potentiellement dangereux par leur indépendance et leur enracinement, c'est la priorité accordée à une élection présidentielle qui, dans la mesure où elle suivra de près des municipales et des législatives, a toutes les chances d'être secondaire. C'est aussi une dérive doctrinale que je ne saurai passer sous silence, qui aboutit à reconnaître à la France un caractère multiracial et multiconfessionnel et à promouvoir, en la personne de Farid Smahi, les quotas ethniques au sein même de son bureau politique. Il est vrai que cette tentation était ancienne et récurrente, que nous n'avions cessé de lutter contre cette vision historiquement dépassée d'une France coloniale toujours préférée à une France européenne. C'est enfin, pitoyables et navrantes, la soif de l'or et l'obsession de la mort chez un vieil homme qui n'aurait pas relu ses Fables, là où le désintéressement et l'espérance sont nécessaires à ceux qui mènent le combat national. A contrario, au MNR, avec Bruno Mégret, nous avons repris la route dans la pauvreté et dans l'adversité. Nous savons que ce qui ne nous tue pas nous rend plus fort! Nous privilégions l'enracinement local, nos idées s'incarnent dans une multitude d'hommes et de femmes, ce qui nous permet de combattre en acquérant une nécessaire indépendance vis-à-vis du pouvoir médiatique. Nous constituons ainsi une force nouvelle contre l'immigration, adaptée à la nouvelle donne du XXIème siècle : il nous faut, aujourd'hui, défendre l'identité des Français et le caractère européen de la France.

## Chapitre 26

# 26 - EXTRÉMISTE, NON, AMATEUR D'EXTRÊME, OUI

Autant la notion d'extrême est aujourd'hui valorisée dans le domaine du sport et de l'aventure, autant elle est décriée et diabolisée en politique - et, bien sûr, encore plus à droite qu'à gauche... Les exploits de Laurence de la Ferrière dans l'Antarctique, le Raid Gauloises, les courses à la voile autour du monde, autant d'aventures extrêmes, de défis, de moments intenses où hommes et femmes se mesurent aux éléments et à eux-mêmes. En montagne, la notion d'extrême se retrouve l'hiver avec le surf et le ski extrêmes, dans des pentes d'une raideur impressionnante, l'été dans les grandes courses engagées comme la face Nord des Droites, escaladée par notre ami Yves Dupont ; ce sont ces 8000 himalayens conquis sans oxygène, ces superbes parois verticales des Dolomites ou du Yosemite... Notion de l'extrême qui a évolué dans l'histoire de l'alpinisme, puisque, de chaque sommet célèbre, on a pu dire successivement et non sans humour, qu'il était " le dernier problème des Alpes ", puis " une course extrêmement difficile ", avant de devenir " une course facile pour dames ", au gré des avancées techniques et de l'évolution psychologique des alpinistes. Les perfectionnements techniques ont en effet permis de se vêtir plus chaudement, de se chausser avec plus de précision et de confort, d'assurer sa progression avec du matériel de plus en plus léger et de plus en plus solide à la fois. Les matériaux conçus pour les activités extrêmes, les vêtements fabriqués pour les sports extrêmes se retrouvent, quelques années plus tard, à la portée de toutes les bourses dans les magasins de sport : pensez à la couverture de survie, aux textiles isolants comme le Goretex, à tous les matériaux composites mis au point sur les voiliers de compétition... Pratiquer un sport extrême n'est pourtant pas à la portée du premier venu, même s'il est équipé du dernier cri de la technique - n'en déplaise au discours publicitaire. Pratiquer un sport extrême, un sport engagé, demande avant tout un mental à toute épreuve. Ce n'est ni l'agressivité brutale, ni la violence sauvage et obtuse qui assurent la réussite de ces grands défis, mais c'est ce mélange d'audace réfléchi, d'équilibre et de ferme détermination qui, seul, permet de s'en sortir - car gagner, c'est partir et revenir. Nos positions politiques, trop vite taxées d'extrémistes, sont, de leur côté, couvertes d'opprobre et systématiquement diabolisées. Or une idée politique n'a rien d'extrémiste en soi, elle existe en tant qu'idée, avec les mots qui la définissent, dans un contexte historique et social déterminé, face à d'autres convictions et d'autres théories. Il n'est pas plus extrémiste d'être pour ou contre le droit de vote des immigrés, d'être favorable à la réduction ou à la poursuite de l'immigration, de refuser ou d'accepter la régularisation des clandestins, il n'est pas plus extrémiste d'être contre le PACS que d'être pour le PACS. Pourtant, jour après jour, sont qualifiés d'extrémistes ceux qui, dans leur discours comme dans leur action, ont le courage de refuser le conformisme ambiant et l'idéologie dominante. Mais à ce rythme-là, tout le monde peut

devenir, un jour ou l'autre, un extrémiste. Christine Boutin, seule parlementaire RPR-UDF-DL à combattre le PACS jusqu'au bout, est qualifiée d'extrémiste par le lobby homosexuel et les journaux bien-pensants. Même la nouvelle présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a failli être qualifiée d'extrémiste : femme, élue par les militants, elle a cru pouvoir s'affranchir du politiquement correct. Sa critique de la loi sur la parité hommes-femmes a été immédiatement jugée réactionnaire. Et sa prise de position contre le PACS lui a valu d'être la cible d'une campagne de dénigrement qui l'a conduite à renoncer à participer au vote à l'Assemblée nationale, seule échappatoire pour lui éviter de se déjuger ou de porter le flanc à une nouvelle campagne de diabolisation. En moins de deux mois, Michèle Alliot-Marie a été normalisée : journaux, radios et télévisions lui ont rappelé que, si elle devait son ascension politique aux adhérents du RPR, ce sont les médias, et eux seuls, qui construiraient ou déferaient sa réputation. À bien y réfléchir, est déclaré extrémiste tout ce qui exprime, de près ou de loin, une opinion différente, divergente, dissidente du politiquement et du médiatiquement correct. En revanche, si nous n'admettons pas d'être qualifiés d'extrémistes par la police de la pensée, nous ne refuserons pas de nous engager sur le terrain de l'extrême : car ce qui, aujourd'hui, reste extrême dans notre action politique, ce ne sont ni nos idées, ni la manière dont nous les exprimons, mais ce sont les conditions dans lesquelles nous devons les défendre : sans médias ou face à des médias hostiles, sans argent, face à des adversaires richissimes - partis ou associations financés par nos impôts -, sans soutiens ou avec des soutiens qui osent rarement s'afficher. Conditions extrêmes qui ne nous empêchent pas de nous enraciner dans le paysage français, d'y puiser nos forces et de nous développer. Regardez ces pins cembro, ces arrolles bien ancrés et solides sur leurs rochers : ce sont des arbres d'altitude et de grand vent, les derniers à résister à la neige et au froid, à pousser lentement, mais avec opiniâtreté, sur des terres si âpres que les autres arbres, venus des plaines, y ont renoncé ; leur bois n'en est que plus dur, plus parfumé et plus recherché, qui permet au menuisier de façonner des meubles plusieurs fois centenaires. Comme l'edelweiss qui fleurit, entre deux rigoureux hivers, sur nos hautes terres calcaires, aussi têtu et obstiné que le montagnard qui l'admire.

## Chapitre 27

# 27 - DE CAMEMBERT À CHAMONIX : IDENTITÉ ET MONDIALISATION

En 1999, nous avons choisi, pour lancer notre campagne des élections européennes, de nous réunir à Camembert, petit village perdu à la frontière de l'Orne et du Calvados, au coeur du bocage normand, auquel on accède par d'improbables routes départementales. Le village de Camembert symbolisait à nos yeux la France profonde, avec son clocher, ses haies, ses quelques maisons nichées au bout des chemins creux et ses deux fermiers. Celui qui nous a reçu s'appelait M. Durand et fabriquait, à Camembert, du ... camembert au lait cru, moulé à la louche. C'est ce fromage, ce produit de haute technologie issu de nos terroirs, élaboré selon un savoir-faire inégalé, qui a fait connaître le nom de Camembert dans le monde entier. Preuve en est qu'une très grande identité n'est pas incompatible avec la mondialisation, et que toute mondialisation ne tue pas l'identité. Quittons maintenant les collines normandes pour les sommets des Alpes. Chamonix est la " Mecque " incontestée de l'alpinisme, une ville mondialement connue. Dans le tour d'Europe qui leur est proposé, les touristes japonais ont le choix entre Chamonix ou Zermatt, le Cervin ou le Mont Blanc. Pour les alpinistes, l'attrait de Chamonix réside pourtant moins dans la présence toute proche du " toit de l'Europe " que dans les extraordinaires parois de granit de ses Aiguilles. Dans les refuges, sur les glaciers, dans les voies d'escalade, se répondent toutes les langues européennes : français, anglais, italien, espagnol, allemand et, depuis quelques années, russe, tchèque ou polonais. Ajoutez le japonais, le coréen et les idiomes des sherpas népalais, et vous aurez une idée du rayonnement de notre massif ! Chacun vient avec ses méthodes, son équipement, sa philosophie de la montagne, et, même si quelques Anglais nous paraissent plus que téméraires, tout ce microcosme sportif cohabite sans problème. Avec son autoroute, son casino, ses grands hôtels, Chamonix, derrière ces apparences cosmopolites, reste une ville enracinée, avec sa culture alpine particulière. Chamonix garde ses traditions, les Chamoniards veillent au grain. Malgré quelques concessions au show-biz, à Balladur et aux Négresses Vertes, la Fête des Guides du 15 Août reste un grand moment de vie communautaire. Aucun guide ne manquerait ce jour-là pour l'appel des guides, le rassemblement devant le Monument aux Morts, la bénédiction des cordes et des piolets, même si cette dernière cérémonie, quelque peu païenne, n'est pas toujours du goût de l'archevêché. Bien sûr, Chamonix s'est ouverte au monde, mais elle garde son quant-à-soi. En 1930, Frison-Roche fut accepté à la Compagnie des Guides, bien qu'il fût un étranger : il venait de la vallée voisine du Beaufortain. Dans les années 40, le Marseillais Rébuffat fut à son tour accepté, parce qu'il était un excellent grimpeur mais aussi parce qu'il faisait preuve d'une " bonne moralité ". Malgré ces ouvertures successives, les Chamoniards tiennent toujours le haut du pavé et contrôlent la vie de la vallée. Les familles historiques, les Ravanel, les Charlet, les Simond, les Chappaz, les Devouassoud, continuent

de jouer un rôle prépondérant dans l'hôtellerie, le tourisme, l'organisation du bureau des guides et la gestion municipale. Le maire de Chamonix est un Charlet, il appartient à l'une des plus vieilles familles de la vallée. Remarquez qu'en 1995, les deux chefs de file des listes rivales s'appelaient Charlet et... Charlet : on peut courir le monde et être connu du monde entier tout en restant soi-même. Là encore, la mondialisation ne joue pas forcément contre l'identité.

C'est ainsi que depuis la création, et surtout l'explosion de l'Internet, l'anglais ne cesse de reculer sur les écrans. Au profit des grandes langues nationales tout d'abord, comme le français, mais aussi en faveur des langues rares ou même des langues anciennes. Internet, c'est la chance du gallois, du catalan ou du romanche : leurs locuteurs du monde entier peuvent ainsi se retrouver, dialoguer, travailler, créer. Le latin ou le grec ancien ne sont plus des lubies de vieux professeurs depuis que les élèves peuvent faire leurs recherches sur les sites des différentes universités. Sur Internet, chaque tradition minoritaire peut s'exprimer en toute liberté : identitaires et nationalistes de tous pays, faites connaissance sur Internet !

Bien sûr, la mondialisation est inévitable, en raison surtout de la baisse des prix des transports des marchandises, des transports aériens, des communications téléphoniques et de l'explosion de la communication électronique. Mais, contrairement à une vision marxiste des choses où l'infrastructure matérielle commanderait aux superstructures intellectuelles, pour nous, la mondialisation n'implique pas la perte de l'identité. Ce n'est pas la mondialisation qui tend à détruire l'identité, mais l'idéologie mondialiste et libre-échangiste ; c'est l'horreur de Davos, cette verrue au coeur de la Suisse, cette ville à l'architecture aussi luxueuse que vulgaire, qui ne regarde que son nombril et ignore les montagnes qui l'entoure. C'est au cours de ces " sommets de Davos " que s'est développée cette idée que le travail est une marchandise comme une autre, que l'immigration est une variable d'ajustement pour les pays développés, un moyen de maintenir des bas salaires. Ce que ces beaux esprits feignent d'ignorer, ou évitent soigneusement de dire, c'est que multiplier les ayant-droits venus d'ailleurs risque bien de faire exploser durablement les charges sociales des pays qui les accueillent : quand les employeurs se réjouissent de tenir les salaires grâce à l'immigration, les contribuables, eux, mettent la main à la poche pour payer les avantages sociaux ! C'est depuis Davos que se répand l'idée que les hommes ont les mêmes droits partout, chez eux, dans leur pays, et ailleurs, où qu'ils aillent (sauf peut-être aux États-Unis). Pour nous, l'enracinement prime sur l'économie. Le travail, fruit de l'effort d'un homme ou d'une équipe n'est pas une vulgaire marchandise, il est un élément de construction de la personnalité et un facteur d'identité communautaire. Mais il y a un autre aspect qu'il faut combattre dans la vision dogmatique qu'une certaine idéologie libérale développe en matière d'échange de marchandises : ce sont toutes les réglementations, de plus en plus contraignantes, qui servent de prétexte à l'uniformisation du monde. Au départ, l'idéologie libérale se présente sous un jour bon enfant : " laissez faire, laissez passer ". Mais qui veut-on laisser passer, que veut-on laisser faire ? Pour que la concurrence soit efficace et aboutisse à une baisse des prix et à la satisfaction grandissante des consommateurs, il faut, selon cette théorie, que la concurrence soit " pure et parfaite ". En somme, que les produits mis en concurrence soient absolument identiques. Ce qui explique que, plus on ouvre les marchés d'un pays à l'autre, plus il faut les réglementer. L'Union européenne est fondée sur le principe du libre-échange, mais son activité principale consiste aujourd'hui à édicter des réglementations de plus en plus précises et contraignantes, aboutissant à l'homogénéisation des produits, des produits manufacturés, bien sûr, mais, et c'est encore plus grave, des produits vivants que sont les produits alimentaires mais aussi les services. De la qualité de l'eau au standard des machines à laver, du chocolat à la taille des tomates, rien n'échappe à la fureur normalisatrice de Bruxelles ! Et tout cela au nom du libéralisme. Résultat : le monde s'uniformise, et il s'uniformise au profit des puissants, des grandes firmes de production et de distribution qui disposent de moyens d'études mais

aussi de moyens de pression sur les élus, imposant ainsi les règles qui les arrangent. Quand les hypermarchés font la loi, il n'est pas surprenant que les commerces de proximité périssent et que les petits producteurs soient encouragés à standardiser leurs produits : un vin de caractère n'a pas plus de chance d'être en tête de gondole... qu'un livre original ! En fin de compte, la théorie libérale qui suppose pour fonctionner correctement une multitude d'intervenants - producteurs et distributeurs d'un côté, consommateurs de l'autre -, débouche sur la toute puissance de quelques empires commerciaux qui se partagent la puissance économique. L'OMC, l'Organisation mondiale du commerce, étend à l'échelle du monde, et le plus souvent au profit des puissances américaines, ce qui s'est fait à l'échelle de l'Europe. La France tant qu'elle y participera devra y défendre, bec et ongles, sa conception de l'AOC, l'Appellation d'origine contrôlée, qui garantit le lieu et le terroir du produit mais aussi sa nature et son mode de fabrication traditionnelle. Elle devra s'appuyer sur ses alliés européens les plus conscients pour s'opposer aux Etats-Unis qui veulent lui substituer l'IGPL, l'Indication géographique de provenance locale : charmante dénomination techno-marchande pour dire qu'à un moment quelconque de son élaboration un produit est passé par un endroit particulier, ce qui permet au " foie gras du Périgord " de venir de Hongrie ou au " poulet de Bresse " d'être élevé en batterie. La bataille pour notre identité et la diversité du monde est donc une bataille de tous les jours contre les Etats-Unis et le monde anglo-saxon : elle suppose de refuser la vision ultra-échangiste du monde, elle implique de reconnaître que tous les produits n'ont pas vocation à être fabriqués ni à circuler partout. Nous y gagnerons accessoirement le plaisir de découvrir des couleurs, des saveurs, des attitudes différentes au cours de nos voyages. À quoi bon faire cinq mille kilomètres pour boire le même Coca-Cola que dans le plus proche de nos cafés ?

## Chapitre 28

### 28 - LES RACINES ET LA PUISSANCE

Il y a quelques années, en Italie, la Ligue du Nord d'Umberto Bossi militait pour la Padanie, c'est-à-dire pour une grande Lombardie indépendante. Les slogans, les banderoles et les étendards de leurs défilés franchissaient les Alpes. Alors que nous redescendions d'une randonnée en face du Mont Blanc, nous eûmes la surprise, en traversant le vieux village de Servoz, de voir flotter, au balcon d'une ferme fleurie de géraniums, un gigantesque drapeau savoyard - croix d'argent sur fonds de gueules - la croix blanche de Savoie qu'il ne faut pas confondre avec celle du drapeau helvétique. Celui qui l'avait dressé était sans conteste un partisan de la Ligue Savoisiennne, créée sur le modèle de la Ligue Lombarde, qui militait - et milite encore - pour un État de Savoie indépendant et souverain. Une lecture révisionniste de l'histoire peut en effet percevoir le rattachement de la Savoie à la France en 1860 comme une annexion contestable. La Ligue Savoisiennne, expression d'un souverainisme savoyard, fait régulièrement paraître son journal, possède des bureaux à Chambéry et un site internet bien ficelé. Ses thèses rencontrent un écho certain dans la population et elle est, depuis 1998, représentée au Conseil régional, par un élu, M. Abeille, qui, pour la petite histoire, a vite monnayé sa place à la gauche... Dans les années 1995, de grands drapeaux savoyards au mâts des maisons, des autocollants et des graffiti Savoie Libre se multiplièrent dans les vallées alpines pendant que s'engagea une pichrocoline guerre des plaques minéralogiques, les plaques légales et officielles étant remplacées par des plaques frappées de la croix sarde. Reconnaissons qu'un certain nombre de nos amis du courant national furent tentés par cette aventure. Ils y voyaient une manière sympathique et bon enfant de protester contre un état trop lointain et de défier, sans danger excessif toutefois, gendarmes et procureurs qui renoncèrent bien vite à poursuivre ces dissidents de la plaque d'immatriculation. À côté de ces aspects folkloriques, la revendication savoisiennne n'est pas sans arguments : le cadre des deux départements - Savoie au sud, Haute-Savoie au nord - ne correspond à rien. La réalité historique, géographique, humaine, économique, c'est la vallée - Tarentaise, Maurienne ou Haut-Faucigny -, c'est le bassin - bassins de Chambéry, d'Aix, d'Annecy ou de Genève -, ou le pays - Beaufortain ou Petit-Bugey. Quant à la région administrative de rattachement, Rhône-Alpes, elle n'est qu'une caricature de structure technocratique qui a voulu, de par son étendue, prétendre à une dimension européenne mais qui reste sans unité ni historique, ni géographique. Que diable viennent faire ensemble la vallée du Rhône, le Forez, le Dauphiné, les Savoies et le Lyonnais ? La revendication savoisiennne peut aussi se nourrir de l'exemple de son voisin, le Val d'Aoste, vallée italienne autonome aux pouvoirs étendus qui a su, mieux que d'autres régions, mieux que les Savoies, protéger son environnement et son identité. L'autoroute Courmayeur-Aoste est un chef d'oeuvre de discrétion par ses tunnels et d'esthétique par ses viaducs, dignes des grands ouvrages romains. Malgré la forte pression immobilière due aux villes du Piémont, Turin et Milan, le Val d'Aoste a su respecter et remettre en valeur son architecture traditionnelle.

Quand les Savoies se sont abandonnées au béton et à la tôle, les Valdôtains ont su restaurer et construire des maisons de pierre aux toits de lauze. Les traditions valdôtaines restent aussi bien vivantes, avec la grande foire de la Saint-Ours, un artisanat de qualité et la présence de librairies françaises et patoisantes dans le centre même d'Aoste, ville alpine, jumelle de Chambéry ou d'Innsbrück. Plus au nord, la Savoie regarde aussi, d'un oeil intéressé, vers la Suisse : à ses frontières, Vaudois, Genevois et Valaisans défendent leurs particularités dans le cadre de cantons dotés de larges pouvoirs. Ils se sont dotés d'un fameux privilège : le droit de s'exprimer directement par référendum sur tous les sujets qui les intéressent, juste contrepoids au pouvoir souvent trop européen, voire mondialiste de Berne. D'où la force de cette tentation régionale savoyarde, plus attirée vers une République du Mont Blanc que par un lointain pouvoir centralisateur et parisien.

Dans d'autres régions de France, le renouveau identitaire est aussi vif, si ce n'est plus. Regardons vers l'Alsace : elle a son histoire particulière, française mais aussi rhénane, tournée vers le pays de Bade comme vers le canton de Bâle. Elle a son droit particulier : napoléonien et concordataire pour les religions, - d'où l'importance du débat sur les mosquées -, wilhelmien et germanique pour la sécurité sociale. Le débat sur le bilinguisme se double d'un choix en faveur de l'enseignement du dialecte, préféré à l'allemand universitaire. Il suffit d'avoir vu Gérard Freulet en campagne pour comprendre qu'on ne devient pas Alsacien plus facilement que Suisse : il faut pratiquer la langue, être accepté par les sociétés locales, fréquenter les *winstubs* et apprécier tartes flambées et cochonnailles. Soit dit en passant, voilà une barrière à l'immigration à nulle autre pareille ! Dans ce renouveau identitaire, la Bretagne n'est pas en reste. Les écoles Diwan, par exemple, ont participé à la renaissance de la langue bretonne. Leurs efforts méritent d'être encouragés, comme le font à juste titre nos amis conseillers régionaux de Bretagne, Olivier Morize, Claudine Dupont-Tingaud, Pierre Maugendre et Anne-Marie Kerléo. La musique et la culture celtiques ont su, du festival de Lorient au château de Comper en Brocéliande, s'inscrire dans un véritable élan artistique contemporain et novateur, loin d'une simple folklorisation ou d'une culture muséifiée. C'est ainsi qu'a refait surface une part trop souvent enfouie de la culture européenne, cette expression d'une vision poétique et enracinée du monde, un autre imaginaire que l'aîné de nos fils, barbe rousse et chevelure de barde, s'est spontanément réapproprié en jouant et en composant sur sa harpe irlandaise. Ces renouveaux culturels régionaux, émanation de l'âme d'un peuple, doivent, pour conforter leur existence et s'inscrire dans la durée, trouver leur traduction dans une nouvelle organisation politique et administrative de la France. L'Alsace, tout comme la Normandie, a droit à son unité. La Bretagne doit retrouver Nantes, sa cité des Ducs. La Savoie et le Comté de Nice doivent devenir des régions à part entière : leurs capitales, Nice et Marseille, sont deux mondes différents, tout comme rien ne rattache Chambéry à Lyon. Il faut donc remanier la carte administrative de la France autour de ses quarante Provinces historiques, elles-mêmes découpées en villes et en pays correspondant à une réalité plus profonde et plus actuelle, donc plus efficace et créatrice que le cadre départemental, de tous temps artificiel et aujourd'hui périmé. Ces nouvelles collectivités doivent bénéficier d'une large décentralisation des pouvoirs. Aujourd'hui, les régions construisent et entretiennent les lycées, les centres de formation professionnelle et les centres de formation d'apprentis. Pourquoi ne pas leur confier aussi la construction et l'entretien des universités, voire des Palais de justice et des prisons ? De même, les communes et les départements construisent et entretiennent les écoles et les collèges. Pourquoi ne pas confier aux pays et aux villes de demain la construction et l'entretien des commissariats de police ? Cela permettra de réaliser des arbitrages financiers plus proches des habitants et évitera, comme c'est le cas actuellement, de voir cohabiter des lycées-palais et des tribunaux-taudis, des collèges modernes et des commissariats vétustes. Ajoutons qu'une décentralisation faite au bénéfice des régions-provinces ou des villes et pays ne pourra indéfiniment se borner à la gestion des murs mais devra aussi concerner les hommes. Dans



ce domaine, le premier obstacle à la régionalisation des personnels universitaires ou scolaires, à la municipalisation de certains personnels de police, ce n'est pas l'État jacobin mais ce sont bel et bien les coteries syndicales au centralisme farouche. Ce sont elles qu'il faudra bien un jour affronter et combattre pour rapprocher les services publics des Français et donner un sens concret à la régionalisation. Enfin, dans le domaine culturel, il semble légitime de laisser à l'État son rôle de mécène et de conservateur du très grand patrimoine national. Pour le reste, il doit faire confiance aux autorités décentralisées, plus à même de réenraciner la création artistique et de la libérer du bien-pensant culturel. Maire adjoint chargé de la culture, j'avais eu la responsabilité de choisir un directeur pour le théâtre d'Antony. Il avait fallu qu'un directeur du ministère de la Culture vienne mettre son grain de sel dans le dossier en me faisant remarquer que " cet acteur ne faisait pas partie des artistes reconnus par le ministère ". Lequel artiste " non reconnu " a fait depuis une brillante carrière de metteur en scène dans le théâtre privé. Voici donc un vaste chantier de réenracinement. Comme dans tout grand chantier, il y a une part de rêve, mais aussi et surtout, une grande part de mesures concrètes, techniques, administratives dont on ne peut faire l'économie. Pour autant, ce serait une erreur de croire que l'échelon régional, ou provincial, serait seul apte à permettre le retour à l'identité et qu'un dialogue direct avec l'Union Européenne permettrait d'ignorer l'État-nation. Et ce pour quatre raisons. D'abord parce que, par-delà les enracinements locaux, il y a une identité française, facilement perceptible, notamment dans notre architecture et dans notre littérature : la cathédrale d'Albi répond à celle d'Amiens, le Parlement de Rennes à celui de Dijon. Giono est un romancier provençal de langue française ; Vincenot, conteur bourguignon, écrit lui aussi en français. Il n'y a pas besoin de sortir de nos frontières pour savoir que notre enracinement n'est pas seulement breton ou berrichon, charentais ou auvergnat, mais qu'il est aussi français. Deuxièmement, parce que de nombreux régionalistes militants, par souci de bienséance médiatique, se positionnent à gauche et oublient toute réalité ethnique. M. Abeille, l'animateur de la Ligue Savoissienne, explique tranquillement qu'un Bambara, né ou travaillant à Chambéry, peut faire un excellent Savoyard. La circonscription la plus enracinée de Bretagne, celle qui regroupe les Monts d'Arrée, la presque île de Crozon et l'île d'Ouessant a élu, pour la représenter, le Togolais Kofi Yamgnane, qui se définit, non sans humour, comme un " Breton d'après la marée noire ". Ce militant socialiste, favorable à la poursuite de l'immigration et au droit de vote des étrangers, a remplacé à l'Assemblée nationale Jean-Yves Cozan, un des principaux défenseurs des écoles Diwan. Troisièmement, la principale menace qui plane sur les identités régionales ne vient plus de Paris, mais de Bruxelles ou de New-York, via l'Union européenne. Tels des élèves peu attentifs, les mouvements régionalistes qui réclament de Paris le droit d'édicter lois et règlements se sont assoupis et n'ont pas assimilé le dernier cours : aujourd'hui, c'est Bruxelles qui décide de la majorité des lois et des règlements, comme on l'a vu de manière exemplaire dans l'affaire de la chasse. Bruxelles qui, de surcroît, n'est souvent qu'un instrument de la mondialisation. En voici un exemple. Il y a quelques années, j'étais revenu enthousiaste de quelques jours de randonnée en Corse, captivé par cette île superbe, sauvage et enracinée. Dans la semaine qui suivit, mon enthousiasme fut vite douché. Lors d'un voyage entre Paris et Strasbourg, je me trouvai par hasard en compagnie de Jean Baggioni, alors parlementaire européen et toujours président de l'exécutif de Corse, où il joue un rôle déterminant en faveur d'un statut de large autonomie. À ma vision romantique de la Corse, ce grand seigneur à la chevelure blanche et à l'allure aristocratique opposa une vision plus terre à terre des réalités de son île. Il était heureux de m'expliquer qu'il négociait avec la Commission européenne (à côté ou par dessus la tête de l'État-nation...) afin d'obtenir des crédits pour la construction d'une usine agro-alimentaire qui ferait de la charcuterie corse à partir de porcs ... importés de Chine ! Un dialogue direct entre l'Union européenne et les régions n'est donc pas forcément le meilleur garant de la défense de l'identité ! Bien au contraire, une multitude de régions, livrées à elles-mêmes, seraient des proies

faciles de la normalisation et de la mondialisation menées par la puissance américaine.

De ces différents points de vue, l'État-nation reste le meilleur garant de l'identité et de l'indépendance que seule permet la puissance. Face au code alimentaire américain et à l'hygiénisme des pays de l'Europe du nord, les Normands, les Alsaciens et les Rouergats partagent avec l'ensemble des Français l'intérêt de défendre le camembert, le munster ou le roquefort. Face aux conceptions nordiques de la chasse, les chasseurs de la Gironde, de la Somme ou de l'Hérault, unis sous la bannière France, ont plus de forces pour défendre leurs traditions. Ce n'est pas davantage à l'échelle d'une région qu'on peut envisager de maîtriser et de réguler les flux humains et commerciaux de la mondialisation : seul l'État-nation a les moyens policiers et douaniers de protéger les frontières. Malgré les dérives des dernières années, cette tradition ne s'est pas totalement perdue. Enfin, face à la superpuissance américaine, c'est la volonté française, à travers ses dirigeants politiques et ses grands corps d'ingénieurs, qui a permis la réalisation des plus belles réussites technologiques ou militaires de l'Europe. C'est Airbus qui a damé le pion à Boeing et à la puissance américaine, c'est Ariane qui met en orbite des satellites plus gros que ne l'ont fait les fusées de l'ex-empire soviétique. Notre réputation industrielle est aussi due au nucléaire civil développé par EDF ou au TGV, qui a conquis des marchés en Asie et en Amérique et qui court, selon un procédé français, aux quatre coins de l'Europe. Seule la France, avec des partenaires européens librement choisis, a la dimension critique nécessaire pour contrer l'hégémonie de la superpuissance américaine qui s'exerce par l'imposition de ses normes, par la guerre de l'information et de la culture, par l'action politique, diplomatique et militaire. Il faut bien en être conscient : le nucléaire militaire français est aujourd'hui la seule garantie qui évitera à la France et à l'Europe d'être un jour traitée comme l'Irak ou la Serbie. Or seule la persistance d'une France puissante et indépendante peut garantir le maintien et la modernisation de la force de dissuasion.

Ainsi, ces réformes de décentralisation et de régionalisation ne doivent pas jouer contre la France, mais au sein de la France. Seule la France peut nous assurer l'indépendance et la puissance, garantes d'une véritable identité, car elle seule a la dimension suffisante pour décider et agir de manière efficace. L'aspiration à l'enracinement, c'est aux Provinces de l'exprimer, l'aspiration à la puissance, c'est à la Nation de l'assumer.

## Chapitre 29

# 29 - PRÉFÉRENCE NATIONALE ET PRÉFÉRENCE DE CIVILISATION

En 1985, j'ai publié chez Albin Michel, dans le cadre du Club de l'Horloge, un ouvrage intitulé La préférence Nationale. Cette mise en forme doctrinale d'une préférence nationale en terme d'emploi, d'aide sociale, de logement ou d'accès à la nationalité eut un grand impact à la fois médiatique et politique. De nombreux articles et tribunes lui furent consacrés dans la presse, y compris dans Le Monde, plus libéral et moins pudibond qu'aujourd'hui. Politiquement, ce livre offrit un cadre de référence doctrinale au slogan " les Français d'abord ! " du Front National. Il apporta de nombreux éléments de fond au débat sur la réforme du code de la nationalité et participa à l'élaboration de projets de réforme tant au Front National qu'au RPR ou à l'UDF, projets reposant sur la primauté du droit de la filiation, c'est à dire du droit du sang. Dans un certain nombre de communes, la préférence nationale trouva même assez rapidement des applications sociales. Les municipalités de Paris, de Neuilly, de Courbevoie, de Saint-Maur et d'Antony (sous une forme un peu plus hypocrite, substituant la clause de l'inscription sur les listes électorales à celle de la nationalité française), créèrent une prime de naissance réservée aux familles françaises. Dans ce Gotha municipal des adeptes de la préférence nationale, se retrouvaient Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy, Jean-Louis Beaumont, Patrick Devedjian, mais aussi Charles Pasqua, à l'époque conseiller municipal de Neuilly et Patrick Gaubert, son conseiller spécial contre le racisme, aujourd'hui président de la Licra, qui, comme conseiller municipal de Courbevoie, vota la préférence nationale, peut-être sans s'en rendre pleinement compte. Quinze ans plus tard, la préférence nationale apparaît diabolisée aux yeux de beaucoup et dépassée pour certains. Diabolisée d'abord : malgré l'impact de ce livre, malgré ses succès médiatiques suivis de plusieurs réimpressions, Albin Michel refusa par la suite d'éditer d'autres livres du Club de l'Horloge, estimés trop dangereux car politiquement incorrects. Il est vrai qu'on ne juge plus aujourd'hui un essai par rapport au débat d'idées ou à sa capacité à séduire des lecteurs, mais qu'on l'évalue à l'aune d'un conformisme susceptible de faire bien voir des médias une maison d'édition dont les intérêts sont liés aux choix idéologiques des acheteurs publics, médiathèques municipales, bibliothèques de lycées ou comités d'entreprise. Il est vrai qu'après quinze ans de propagande incessante, ceux qui ne réfléchissent pas ont fini par assimiler, peu ou prou, la préférence nationale à du racisme, alors que celle-ci est inscrite au coeur même de la Constitution de la République qui prévoit que le vote est la prérogative des citoyens français et que l'un des premiers articles du statut de la fonction publique en réserve l'accès aux nationaux français. Résultat : les maires qui avaient inscrit la préférence nationale dans certaines de leurs délibérations municipales l'ont progressivement abandonnée, soit en supprimant les primes de naissances précédemment votées, soit en les étendant aux étrangers. Comme si la natalité des

populations africaines ou maghrébines présentes en France avait besoin d'être encouragée... Quand Catherine Mégret et Hubert Fayard voulurent, à Vitrolles-en-Provence, mettre en place une prime de naissance de 5000 FF réservée aux ressortissants français et aux citoyens de l'Union Européenne, ils se heurtèrent au préfet et au tribunal administratif qui obtinrent l'annulation de la délibération. Pire, et sans doute est-ce la première fois dans l'histoire de la République, ils se sont trouvés déferés en correctionnelle, simplement pour avoir soumis au vote de leur conseil municipal une délibération jugée politiquement incorrecte. Ils risquent pour cela 300 000 FF d'amende, cinq ans d'inéligibilité et deux ans de prison ferme. Dans le même temps, des esprits soucieux de l'avenir trouvent le concept de préférence nationale dépassé, la nationalité française ayant été bradée, puis accordée de manière automatique ou quasi automatique à des étrangers nés ou arrivés sur le territoire français. Comme le reconnaît lui-même le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, la France compte quatorze millions d'étrangers, dont dix millions ont la nationalité française, en même temps il est vrai qu'ils conservent leur nationalité d'origine. Pourtant, quelques soient les insuffisances de notre code de la nationalité, la préférence nationale reste la première des digues à mettre en place contre l'immigration. En terme d'emploi, elle conduirait à rechercher des travailleurs chez les chômeurs français, y compris chez certains jeunes de banlieue qui se tournent les pouces plus ou moins volontairement, plutôt que de faire venir de nouveaux étrangers des coins les plus exotiques de la planète, empilant de nouvelles immigrations, chinoises ou indiennes, sur de plus anciennes, maghrébines ou africaines. En terme d'aide sociale, cela nous éviterait d'accueillir en France de plus en plus d'Africains dont beaucoup trouvent un intérêt certain à mieux vivre chez nous sans travailler que chez eux en travaillant. La cause majeure de l'immigration en France est bien cette absence de préférence nationale qui ouvre au monde entier les bénéfices de notre système de protection et d'aide sociale. Il faut aussi constater qu'une telle politique encourage les éléments les plus qualifiés ou les plus entreprenants de certains pays du tiers-monde à quitter leur pays natal par pur confort personnel et à se comporter en véritables déserteurs vis-à-vis du potentiel de développement de ces états. La préférence nationale reste donc plus que jamais nécessaire. Toutefois, compte tenu de l'africanisation et de l'islamisation de la France, elle doit être aujourd'hui complétée par la notion de préférence de civilisation. Si nous voulons que la France garde son identité française, nous devons affirmer notre préférence pour notre civilisation, pour sa langue, sa culture, pour ses traditions religieuses ou philosophiques. Nous nous devons de défendre la civilisation française, européenne, si riche de ces nuances latines, grecques, celtes, germaniques et chrétiennes, d'en faire découvrir toutes les facettes à nos enfants et de les aider à développer leurs talents dans le respect de cet héritage.

Cette préférence de civilisation doit s'exprimer prioritairement dans tous les domaines où les choix politiques, et donc financiers, concernent directement la population : l'éducation, la culture, l'architecture et l'urbanisme, la vie associative, les relations avec les cultes, etc.

Quelles seront, pour commencer par ce qui me semble primordial, les grandes lignes d'une nouvelle politique éducative ? Tout d'abord, une conception des programmes scolaires, des loisirs et même des repas scolaires axés sur les enfants de civilisation française : n'y eût-il dans une école publique, ou privée sous contrat, qu'un seul enfant de civilisation française, c'est autour de lui, et de lui seul, que devront se faire les choix pédagogiques et que se détermineront les activités scolaires et péri-scolaires. Cette découverte de sa propre civilisation doit commencer dès le plus jeune âge. L'enfant qui en aura découvert les richesses, une fois bien enraciné dans une culture vivante, pourra, par la suite, s'initier à la variété des autres civilisations sans risquer de perdre son identité. Les instituteurs et les institutrices des écoles maternelles et primaires aiment à utiliser les contes du monde entier comme " supports pédagogiques ". Pourquoi ne pas leur préférer les contes et les légendes des provinces de France et d'Europe ? L'heure du conte ne

doit pas être celle du déracinement, mais celle de l'enracinement dans la culture de nos ancêtres. L'apprentissage de l'histoire, que ce soit à l'école, au collège ou au lycée, doit d'abord être consacré à la France et à la civilisation européenne, il doit conforter l'enfant dans sa fierté d'appartenir à un grand peuple et ne doit pas utiliser son passé pour le culpabiliser. De même, la littérature française et les humanités gréco-latines doivent non seulement retrouver toute leur place dans les programmes des classes dites littéraires, mais être accessibles à tous les élèves qui en manifestent le goût et la capacité : il ne s'agit pas seulement de la transmission d'un savoir et de méthodes, mais aussi d'une culture, d'un ensemble de valeurs. Et de modèles de références susceptibles d'apporter du recul et de la hauteur de vue, face aux conformismes du temps. De jeunes musulmans ont récemment contesté un professeur qui leur proposait d'étudier le Voyage de Paris à Jérusalem de Chateaubriand. Il est inadmissible que les textes de la littérature française, de La chanson de Roland au Salambô de Flaubert, puissent un jour disparaître des programmes sous prétexte que leurs "orientations" choquent les musulmans. Apprécier toute la richesse et les nuances d'une scène de théâtre d'Aristophane ou d'un discours de Cicéron ouvre l'esprit à une critique positive des événements les plus contemporains. Ni le grec, ni le latin ne doivent être les éternels sacrifiés d'un enseignement chargé de former l'homme avant le technicien. Une civilisation, c'est aussi une manière de percevoir le monde à travers une oreille, un oeil, des papilles formés par un ensemble de références implicites mais toujours présentes. Les musiques du monde, des flûtes indiennes aux rythmes syncopés des tam-tams, ne doivent pas imposer leur dictature sur notre imaginaire. Comment les Français peuvent-ils faire savoir à leurs édiles, aux marchands de disques et au monde frelaté du show-bizz qu'ils préfèrent les musiques folkloriques européennes, la chanson française contemporaine, l'opéra ou la musique symphonique, chef-d'oeuvre de l'esprit humain, alors que les moindres responsables culturels entendent financer en priorité - et sur les deniers publics - les bruits sauvages du rap, la salsa, le reggae et tous leurs dérivés afro-cubains ou turco-guatémaltèques ? Il est urgent de refuser d'être constamment pris en otage par une coterie de faux intellectuels, urgent d'aider les artistes français et européens à exprimer leurs talents. Parler de neutralité dans le domaine de l'art, - peinture ou sculpture - est une ruse bien grossière pour nous faire avaler une potion paralysante, celle du " tout vaut tout, tout est art ". Pour nous, les arts premiers, idoles précolombiennes ou masques austronésiens, restent des curiosités ethnologiques, rien de plus, n'en déplaise à quelques marchands qui ont découvert le dernier filon à la mode et s'enrichissent en hypnotisant snobs et gogos. Jamais les formes grossières de ses objets ne régaleront notre oeil et ne feront vibrer notre âme comme l'Aurige de Delphes, les Esclaves de Michel-Ange ou une Pomone de Maillol. Pas plus que la peinture prétendument moderne, déstructurée et coupée de toutes racines ne peut rivaliser avec la grande peinture européenne, de Jérôme Bosch à Dali, de Botticelli à l'Art Nouveau, que nous admirons dans les grands musées de Paris, de Venise, de Florence, de Madrid ou de Londres. C'est cet héritage de la main et de l'oeil qui doit être protégé, transmis, enseigné. Plus quotidiennement, une civilisation, c'est aussi un florilège de goûts et d'odeurs : notre cuisine traditionnelle, fondée sur l'opposition du salé et du sucré, la diversité des produits de nos terroirs, l'inventivité de nos jeunes talents doivent être soutenus face à l'arrivée des nouveaux barbares qui envahissent nos villes dans les écoeurantes effluves des chich-kebabs et des Mac Do. Invasion préparée dès les cantines publiques, scolaires ou hospitalières, par la normalisation, la banalisation du goût et la subordination aux interdits alimentaires de l'islam. Notre civilisation est aussi faite de nos paysages : ceux de nos campagnes, balisés de petits oratoires et de chapelles, près des anciennes sources sacrées ; ceux de nos villes où les clochers des églises et les tours de cathédrales rivalisent avec châteaux et palais pour constituer ce patrimoine dont les Français sont si fiers. Du Mont Saint-Michel à Chenonceaux, de Conques à Versailles, des calvaires bretons à la cité de Carcassonne, que de lieux chargés d'histoire, témoins de la virtuosité de nos artistes et de

nos artisans ! Dans ce paysage, les mosquées n'ont pas leur place. Parce que leur architecture issue du désert est étrangère à la nôtre. Parce que l'islam n'est pas seulement une religion, réglant les rapports de l'homme et du sacré, mais aussi, et surtout, une civilisation contraire à la nôtre, qui n'a cessé de s'opposer à elle depuis l'Hégire. Contraire à la nôtre, par la confusion qu'elle entretient entre les domaines temporels et spirituels, alors que la séparation de ces deux domaines est la clé de voûte de la civilisation européenne, par sa prétention à régenter le monde et à considérer les non-musulmans comme des inférieurs, par la charia, loi islamique, qui est un véritable code civil et pénal contraire à notre droit sur de nombreux points, dont le droit de la famille ou le statut de la femme, par sa logique de termitière, négatrice de toute liberté individuelle. Bien sûr, la liberté des cultes fait partie de nos traditions, mais elle ne doit aucunement conduire, comme c'est trop souvent le cas actuellement, à faciliter l'exercice du culte islamique par la mise à disposition de terrains sur lesquels s'élèveront des mosquées ou par l'octroi de subventions à des associations dont on ne sait jamais trop si elle sont culturelles ou cultuelles. Il serait pour le moins singulier que la République accorde à la religion musulmane des avantages que le principe de laïcité conduit à refuser aujourd'hui au christiannisme, pourtant intimement mêlé à la culture européenne depuis près de deux millénaires. Il serait pour le moins étrange que des maires et des ministres qui persécutent les Témoins de Jéhovah ou les scientologues au nom de la lutte contre des sectes encouragent l'islam, religion porteuse d'une civilisation antagoniste de la nôtre.

Nous voulons que vive notre civilisation - la civilisation européenne d'expression française. Elle vivra tant qu'il y aura des hommes et des femmes pour la porter et pour relever les défis qu'elle doit affronter. Nous voulons qu'elle vive parce que c'est la nôtre, que nous en sommes les héritiers et que nous sommes redevables de cet héritage vis-à-vis de tous ceux qui nous ont précédés. Enfin parce que nous en sommes fiers. Oui, notre civilisation vaut la peine d'être illustrée et défendue parce que, de l'âge du fer jusqu'à l'atome, l'essentiel de ce qui s'est fait pour le devenir de l'humanité est issu de la civilisation européenne. Ex occidente lux !

## Neuvième partie

# LA NATURE, LES ORIGINES, LA POLITIQUE

Juillet 1999 : après les médiocres résultats des élections européennes, voici le temps du ressourcement et de la refondation. Avec mon épouse Anne-Laure, nous partons vers les Alpes, vers nos sentiers et nos sommets, en passant par le Morvan où nous retrouvons les cadres et les militants du Mouvement national des jeunes. À la traditionnelle Université d'été des jeunes nationaux, médiatique et un peu bourgeoise, Philippe, Grégoire et Bruno ont préféré substituer un camp-école, plus formateur par les qualités qu'il sollicite de tous les participants : en faisant travailler tout ensemble le corps, le caractère et l'intelligence, le camp est pour les jeunes nationalistes une école irremplaçable. Un camp-école, c'est d'abord un salutaire retour à la nature : ici, au coeur du Morvan, point de château, de bar, ou de sono ! Mais une vaste pinède, un campement sommaire et des orateurs exigeants. Après les interventions de Philippe et de Bruno, une tyrolienne, un peu de footing, puis une douche froide au tuyau d'arrosage... La vieille ferme morvandelle de nos hôtes est hors du temps ; la vue s'ouvre largement sur un paysage inchangé depuis des siècles, à peine devine-t-on une route au loin. La forêt qui nous entoure nous protège et nous isole, nous permettant de mieux réfléchir, loin du rythme effréné de la ville. Je me réjouis donc de me retrouver avec les jeunes du MNJ dans ce camp un peu spartiate où certains, du moins ceux qui n'ont pas fait l'expérience du scoutisme, découvrent la vie en plein air. Coller des affiches, tracter en milieu hostile, défiler sur le pavé parisien, ils savent faire, et bien faire. Se laver à l'eau froide, dormir à la belle étoile, crapahuter quelques heures, nombreux sont ceux qui avouent ne jamais avoir encore essayé. Ils reviendront ravis de cette expérience. Pour qu'ils en gardent des souvenirs inoubliables, pour qu'ils se forgent l'énergie nécessaire pour se tenir debout face à l'adversité, je leur souhaite de la foudre et du tonnerre ! Pour se tremper le caractère, quoi de mieux que de se faire tremper ? Lors d'une causerie sous les pins, je ne cache pas à mes interlocuteurs que nous aurons devant nous des années difficiles : embarras financiers et désert médiatique. La sélection sera darwinienne : seuls les meilleurs tiendront le coup, les autres, hélas, poseront le sac et quitteront la partie. Puis nous partageons un repas frugal, autour du feu et reprenons en chœur quelques vieux refrains. Nous avons très bourgeoisement monté notre tente sous les pins, où nous dormons mieux que partout ailleurs. Les jeunes, eux se contentent d'un bivouac sommaire sous des bâches tendues entre les arbres. Le lendemain matin, le camp est levé et le groupe prend la direction du Mont Beuvray, à une dizaine de kilomètres de là. Sac au dos, quelquefois chargé d'objets inutiles, chaussures de marche, parfois trop neuves, certains jeunes militants découvrent les joies de la randonnée... Avec Anne-Laure, nous avons souvent parcouru ces sentiers du Morvan et nous ne résistons pas longtemps à l'invitation qui nous est faite de marcher avec eux et avec notre ami Pierre Vial, le conférencier du jour. Ici ou là, une halte bienfaisante permet de se rafraîchir et de reformer les rangs. Le sentier se faufile entre d'antiques murs de pierre sèche, avant de grimper dans la forêt : il faut trouver son souffle, bien placer ses pas, ne pas perdre la trace. Les conversations s'espacent, vient le temps du silence et de la réflexion ; de l'entraide aussi, si j'en juge au nombre de sacs portés par Bruno ! Le ciel s'est couvert, il fait assez lourd, une brume orageuse entoure le Mont Beuvray. À peine sommes-nous arrivés, qu'une averse éclate ! J'avais souhaité des intempéries : nous voilà tous copieusement rincés ! Nous trouvons un abri sous les immenses chênes de l'antique Bibracte, où Pierre Vial nous fait une magistrale évocation de la vie gauloise. Bibracte était le principal

oppidum des Éduens et, du haut de ses 810 mètres, dominait tout leur territoire. Cet oppidum était à la fois une place forte, protégée par une solide enceinte, un centre artisanal réputé pour ses potiers et ses forgerons, habiles à travailler le fer et le bronze, un marché animé et un lieu de culte dédié à la déesse Bibractis, autour de sources sacrées dont les eaux bénéfiques coulent toujours. Le peuple des Éduens, le plus puissant des peuples celtes avec les Arvernes, étendait son influence jusqu'à Lutèce. Après le retour à la nature, voici l'heure du retour aux origines. Deux mille ans plus tard, nous sommes toujours des Gaulois par le sang qui coule dans nos veines et les mythes qui irriguent notre culture. Des Gaulois dont nous devons relever le défi : le défi de rester libres, libres de coeur, d'âme et d'esprit, face à la dictature du conformisme ; libres de rester nous-mêmes, face à ceux qui veulent nous imposer le métissage obligatoire des peuples et des cultures ; libres de reprendre la maîtrise de notre destin en nous réappropriant le politique.

Car ce camp-école du MNJ n'est pas un retrait sur la montagne : ce n'est pas seulement l'occasion d'un double retour à la nature et aux origines, c'est aussi la possibilité de comprendre qu'un retour au politique est plus que jamais nécessaire et, oh combien, urgent. En effet, l'air du temps est au mépris de l'action politique, trop souvent présentée comme un amalgame de petites magouilles et de vilaines affaires. De plus, la politique est aujourd'hui dévalorisée au profit de la seule économie. Comme si de l'économie pouvait naître un destin ! Dévalorisée, la politique l'est aussi au profit du pouvoir judiciaire qui, sur le modèle américain, prend une place grandissante. Trop souvent réduite à des débats d'idées superficiels, la politique est devenue un objet de risée manipulé par un show-biz qui s'amuse à mettre en scène ses aspects les plus artificiels et les plus dérisoires.

Mais ce pouvoir politique - c'est-à-dire l'organisation de la vie de la cité, l'organisation de la vie d'un peuple sur sa terre, qui doit être à même de garantir le bien-être des Français en France -, ce pouvoir politique ne disparaît pas, il se déplace et prend de bien dangereuses directions. Quand le pouvoir quitte les assemblées élues pour émaner de salles de rédaction sans légitimité, ce n'est pas la politique qui disparaît, c'est la démocratie qui recule. Quand le pouvoir gouvernemental s'incline devant le pouvoir judiciaire, ce n'est pas la politique qui s'efface, c'est l'arbitraire des juges qui s'installe, hors de toute légalité et sans contrôle, et qui se substitue aux autorités représentatives. Quand le pouvoir déserte nos assemblées et nos ministères au profit des puissances étrangères, quand Paris décline et que Washington pavoise, c'est la souveraineté nationale qui vole en éclats.

Le grand enjeu politique du XXIème siècle sera de rendre le pouvoir en France, à ses légitimes détenteurs : les Français. C'est à eux de choisir qui ils veulent ou non accueillir sur leur terre ; quelles lois ils veulent y voir appliquer ; quels impôts ils acceptent de payer et... ce qui en sera fait ; comment défendre leurs valeurs, leurs traditions, leurs modes de vie, leur langue, leur culture. De leur vie quotidienne, de leur avenir et de celui de leurs enfants, de leur destin comme peuple inscrit dans l'histoire, c'est aux Français d'en décider par le référendum et par le référendum d'initiative populaire, comme le font leurs voisins suisses, si fiers de leurs libertés et si soucieux de leur identité. C'est aux Français de briser les chaînes du nouvel ordre mondial et de refuser les contraintes nées d'une insupportable uniformisation du monde. C'est aux Français, librement informés, de choisir librement les élus qui vont les représenter et les hommes qui vont les gouverner. Cessez de tirer sur la politique. C'est à nous qu'il appartient de la rendre au peuple, de la rendre aux Français. Pour qu'ils relèvent le défi gaulois.



# Dixième partie

## TABLE DES MATIÈRES

- REMERCIEMENTS
- À LA RENCONTRE DE LA FRANCE RÉELLE
- COLONISATION ET RÉSISTANCE
  - 1 - D'UN TCHADOR À L'AUTRE
  - 2 - LA NOSTALGIE DES GRANDS ENSEMBLES
  - 3 - LES TAM-TAMS DE ROUILLAC
  - 4 - LA FRANCE, ÇA NE MARCHE PAS AU MÉLANGE
- LES MAJORITÉS TRAHIES
  - 5 - NE TOUCHEZ PAS À NOS ALLOCS !
  - 6 - LES MANIFESTATIONS CONTRE LE PACS
  - 7 - QUAND LES CHASSEURS SONT DÉARMÉS...
  - 8 - CONTRIBUABLE, SI TU SAVAIS !
- LES FOLIES JUDICIAIRES
  - 9 - L'ATTAQUE DE LA DILIGENCE
  - 10 - L'OS IMAGINAIRE DE FODÉ SYLLA
  - 11 - JUSTICE : LE MONDE À L'ENVERS
- LES MENSONGES ÉCOLOGISTES
  - 12 - LA HAGUE : L'USINE DU DIABLE
  - 13 - OUI À LA NATURE, NON AUX ÉCOLOS !
- LES LIBERTÉS
  - 14 - NE TOUCHEZ PAS À NOS ASSIETTES !
  - 15 - LA CAMISOLE MÉDIATIQUE
  - 16 - LES ÉCRANS DE LA LIBERTÉ
- LES VALEURS ET LA MÉMOIRE
  - 17 - UN MÉTIER, CELA SE MÉRITE !
  - 18 - L'AVENIR APPARTIENT À CEUX QUI SE LÈVENT TÔT !
  - 19 - LE 11 NOVEMBRE
  - 20 - LA VIERGE DU GRÉPON
- PARIS, ILE-DE-FRANCE
  - 21 - LONDRES-PARIS-BERLIN
  - 22 - LE TOUR DU MONDE AVEC UN TICKET DE MÉTRO
  - 23 - PARIS : IMMIGRATION ZÉRO
  - 24 - PARIS, CAPITALE FRANÇAISE
- LA POLITIQUE
  - 25 - LE PEN / MÉGRET
  - 26 - EXTRÉMISTE, NON, AMATEUR D'EXTRÊME, OUI
  - 27 - DE CAMEMBERT À CHAMONIX : IDENTITÉ ET MONDIALISATION
  - 28 - LES RACINES ET LA PUISSANCE
  - 29 - PRÉFÉRENCE NATIONALE ET PRÉFÉRENCE DE CIVILISATION
- LA NATURE, LES ORIGINES, LA POLITIQUE

## PRINCIPAUX OUVRAGES DE L'AUTEUR

- Les Racines du Futur (en collaboration avec le Club de l'Horloge), Masson, 1977 - Albatros, 1984.  
La préférence nationale : réponse à l'immigration (en collaboration avec le Club de l'Horloge),  
Albin Michel, 1985 et 1988.  
Le Livre Bleu Blanc Rouge : plaidoyer pour une région enracinée. Éditions nationales, 1991.  
Rapport d'enquête sur le budget européen. Éditions nationales, 1996.